Royaume des Pays-Bas

ACMA3
APPROCHE COMMUNALE POUR LE MARCHÉ AGRICOLE

Approche Communale pour le Marché Agricole-Phase 3

1 janvier 2026 - 31 décembre 2026



Plan de Travail 2026





En collaboration avec

IFDC
Developing Agriculture from the Ground Up

care®

KIT INSTITUTE

Table des matières

1 Introduction - 1 -

2 Bref aperçu sur le programme ACMA3 - 2 -

3 Tendances et orientations stratégiques pour le PTA 2026 - 3 -

3.1 Les défis et mesures d'adaptation - 3 -

3.2 Les principales leçons apprises et leur utilisation - 5 -

3.3 Les implications stratégiques des interventions de ACMA3 en 2026 - 6 -

3.4 Cibles IATI pour 2026 - 8 -

4 Programmation des activités par résultat - 8 -

4.1 Résultat 1 : Une offre accrue des produits de qualité par les exploitations agricoles résilientes au changement climatique - 8 -

4.1.1 Une production agricole augmentée et éco-efficiente - 9 -

4.1.2 Des exploitations agricoles plus résilientes aux chocs - 11 -

4.2 Résultat 2 : Des volumes de produits agricoles transformés et commercialisés accrus par les OPA et PME agro-alimentaires et des chiffres d'affaires augmentés des entreprises B2B, toutes créatrices de nouveaux emplois pour les Jeunes et Femmes - 12 -

4.2.1 Des prestations des fournisseurs privés de biens et services aux producteurs agricoles, PME agro-alimentaires et OPA sont accrus - 12 -

4.2.2 La mobilisation de l'offre auprès des OPA est accrue et les marchés diversifiés - 13 -

4.2.3 La valeur ajoutée, la qualité nutritive des produits ainsi que la diversification des produits et des marchés sont améliorées au profit des acteurs et des PME - 14 -

4.2.4 Les volumes de crédits mobilisés pour la production, la transformation, la commercialisation des produits agro-alimentaires et la fourniture des biens et services ont augmentés - 14 -

4.3 Résultat 3 : Un environnement politique local renforçant la cohésion sociale et favorable à l'entrepreneuriat des Jeunes et des Femmes - 15 -

4.3.1 Des conflits fonciers prévenus et résolus de manière innovante - 16 -

4.3.2 Un cadre réglementaire favorable à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes - 16 -

4.3.3 L'accès aux services TIC4Ag est amélioré - 17 -

4.3.4 Des investissements structurants au bénéfice des OPA et PME ont augmenté - 19 -

4.4 Résultat 4 : Suivi-évaluation et apprentissage - 20 -

4.5 Résultat 5 : Communication et capitalisation - 22 -

5 Risques majeurs et mesures d'atténuation - 23 -

6 Dispositif de mise en œuvre du PTA 2026 - 23 -

6.1 Le dispositif d'intervention - 23 -

6.2 L'équipe du programme ACMA3 - 24 -

6.3 Les partenariats et les structures d'appui à l'entrepreneuriat - 25 -

6.4 Le pilotage ACMA3 - 25 -

7 Annexes - 28 -

7.1 Annexe 1 : PEA et IEMs (anciennes et besoins) dans la zone ACMA3 - 28 -

7.2 Annexe 2 : Résultats, stratégies et activités prévues - 30 -

7.2.1 Résultat 1 : Une offre accrue des produits de qualité par les exploitations agricoles résilientes au changement climatique - 30 -

7.2.2 Résultat 2 : Des volumes de produits agricoles transformés et commercialisés accrus par les OPA et PME agro-alimentaires et des chiffres d'affaires augmentés des entreprises B2B, toutes créatrices

de nouveaux emplois pour les Jeunes et Femmes - 33 -
7.2.3 Résultat 3 : Un environnement politique local renforçant la cohésion sociale et favorable à l'entrepreneuriat des Jeunes et des Femmes - 39 -
7.2.4 Résultat 4 : Suivi évaluation et apprentissage - 44 -
7.2.5 Résultat 5 : Communication et capitalisation - 47 -

7.3 Annexe 3 : Cibles des indicateurs Année 2026, résultats 2023 à 2024, résultats partiels & cibles 2025 *. - 49 -*

7.4 Annexe 4 : Les partenariats externes *..... - 61 -*

7.5 Annexe 5 : Les synergies internes et intégrations des aspects transversaux *..... - 64 -*

7.6 Annexe 6 : Budget PTA 2026 *..... - 68 -*

7.7 Annexe 7 : Les risques et mesures d'atténuation *..... - 69 -*

7.8 Annexe 8 : Recueil des enseignements tirés en 2025 par résultats *..... - 72 -*

7.9 Annexe 9 : Organigramme ACMA3 *..... - 75 -*

Liste des Abréviations

ABC	Agribusiness Clusters
ABSSA	Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments
ACAD	Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
ACMA3	Approche Communale pour le Marché Agricole – Phase 3
ADA	Appui au Développement Autonome
ADéCoB	Association pour le Développement des Communes du Borgou
ADM	Administration
ADPME	Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises
AF	Accès au Financement
AGIR	Agribusiness
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AGRI-MECA	Agricultural Chemical Distribution and Advisory Company
AIC	Agriculture Intelligente au Climat
ALP	Assistante Lobbying et Plaidoyer
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
ANAN	Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition
ANAPMA	Association Nationale des Producteurs de Manioc
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
ANDF	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
ANM	Agence de la Normalisation et de la Métrologie et du Contrôle Qualité
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
ANPM	Association Nationale des Producteurs de Maïs
APSFD	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
ASCINB	Association de la Société Civile pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin
ASREA	Appui Spécial à la Résilience des Exploitations Agricoles
ATDA	Agence Territoriale de Développement Agricole
AVEC	Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit
B2B	Business to Business
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
CAN	Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CCIB	Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin
CCIC	Cadre de Concertation Intercommunale
CCP	Carte Communautaire de Performances
CD	Country Director
CeCAFJ	Chargé du e-conseil agricole et de la formation des Jeunes
CEJBD	Chargé de l'entrepreneuriat des jeunes et business développeur
CEP	Champ École-Paysan
CES	Conseil Economique et Social
CGAI	Chargé du genre et de l'agribusiness inclusif
CGP-OPA	Chargé de la Gouvernance et de la Professionnalisation des Organisations Professionnelles Agricoles
CIC	Centrale des Informations sur le Crédit
CJA	Collège des Jeunes Agriculteurs
COP	Chief of Party
COSIT	Complices des Solutions et des Innovations Technologiques
COSO	Projet de Cohésion Sociale des régions nord du Golfe de Guinée
COUS	Centre des Œuvres Universitaires et Sociale
CPD	Champs Pédagogique de Démonstration
CQPAA	Chargé de la qualité des produits agricoles et agroalimentaires
CRS	Catholic Relief Services
CS	Comité de Suivi
CT-SAGSA	Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire
CVA	Chaines de valeurs agricoles
CVAD	Cœur Virtuel de l'Agriculture et du Développement
DANA	Direction de l'alimentation et de la Nutrition Appliquée

DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCAIFE	Direction du Conseil Agricole, des Innovation et de la Formation Entrepreneuriale
DCOP	Deputy Chief of Party
DDAEP	Direction Départementale de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche
DEDRAS	Organisation pour le Développement Durable, le Renforcement et l'Autopromotion des Structures communautaires
DPO	Data Protection Officer
DSI	Direction des Systèmes d'Information
DWH	Data Warehouse
EIC	Élevage Intelligent au Climat
EJASA	Emploi des Jeunes pour une Amélioration de la Sécurité Alimentaire
ESAH	Exploitation Sexuelle, Abus et Harcellement
FBH	Further Better Higher
FBS	Fournisseurs de Biens et Services
FeNaFAB	Fédération Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin
FeNaTraM	Fédération Nationale des Transformateurs de Manioc
FFBS	Farmer Field Business School
FFOM	Force, Faiblesse, Opportunité et Menace
FMLT	Facilitateur de Marché et de Logistique des Transports
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FNPS	Fédération Nationale des Producteurs de Semences
FSA	Faculté des Sciences Agronomiques
FUPRO	Fédération des Unions des Producteurs du Bénin
GAIN	Global Alliance for Improved Nutrition
GDT	Gestion Durable des Terres
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point (analyse des dangers des points critiques)
IATI	International Aid Transparency Initiative
IEC	Information, Éducation et Communication
IEM	Infrastructure et Équipements Marchands
IFDC	Centre International pour le Développement des Engrais
IMF	Institution de Micro-Finance
INRAB	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
ISSD	Développement intégré du secteur semencier
ITK	Itinéraire Technique
KIT	Institut Royal des Tropiques
MAE	Ministère des Affaires Étrangères (Pays-Bas)
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OTM	Opérateur de Téléphonie Mobile
PACoFiDE	Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières agricoles et à la Diversification des Exportations
PADAAM	Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché
PADIAP	Programme d'Appui au Développement et aux Investissements Agricoles Productifs
PADMAR	Projet d'Appui au Développement du Maraîchage
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDC4	Plan de Développement Communal quatrième génération
PDI-CVA	Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles
PEA	Pôle d'Entreprises Agricoles
PGE	Plan de Gestion Environnementale
PIP	Plan Intégré du Paysan
PITN2R	Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNE	Partenariat National pour l'Eau
PPMEC	Projet de Préparation de la Mise à l'Échelle du Cadastre
PPR	Peste des Petits Ruminants
PTA	Plan de Travail Annuel

PTAA	Programme des Technologies Agro-Alimentaires
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RC	Responsable Communication et Capitalisation
RIEM	Responsable Infrastructure et Équipement Marchand
RIAI	Responsable Innovations et Agriculture Intelligente
RIF	Responsable Inclusion Financière
RPDC	Responsable Plaidoyer et Développement Communal
RPTIC	Responsable de la Promotion des TIC
SAE	Structure d'Appui à l'Entrepreneuriat
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SCMM	Système Collectif de Mise en Marché
SFD	Système Financier Décentralisé
SGM	Secrétaire Général du Ministère
SIFT	Système d'Information et de Formation Technique
SIM	Système d'Information de Marché
SIM-H	Système d'Information de Marché - Harmonisé
SoBAA	Société Béninoise des Aménagements Agricoles
SOCIA	Société des Industries Alimentaires
SoDeCo	Société pour le Développement du Coton
SoDeSeP	Société de Développement des Semences et des Plants
SoNaMA	Société Nationale de Mécanisation Agricole
SPA	Spécialiste de la Production Animale
ST	Secrétariat Technique
TAZCO2	Transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières du Bénin - phase 2
TDR	Termes de Référence
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TIC AGRO	TIC Agrobusiness
TIC4Ag	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Agriculture
UAC	Université d'Abomey Calavi
UDOPER	Union Départementale des Organisations Professionnelles d'Eleveurs de Ruminants
UNCTS	Union Nationale des Coopératives des Transformateurs/trices de Soja
UPD	Unité Pédagogique de Démonstration
UT	Unité de Transformation
VNG	Agence de coopération internationale de l'Association des municipalités néerlandaises
VSF	Vétérinaire Sans Frontière

1 Introduction

L'année 2026 se déroulera dans un contexte du programme marqué par des changements plus ou moins significatifs dans presque tous les champs d'actions, lesquels étaient d'ailleurs déjà perceptibles dès la fin de la deuxième année de l'intervention, en 2024. Ce sont notamment au niveau du domaine de résultats 1, l'installation au niveau des producteurs, des habitudes de bonnes pratiques agricoles et d'utilisation des technologies de résilience face aux changements climatiques vulgarisées par le programme, aussi bien en production végétale qu'en production animale, lesquels changements se sont traduits par l'amélioration des rendements agricoles et par l'accroissement des revenus que l'enquête annuelle 2024 a rapportés.

C'est aussi le cas au niveau du domaine de résultats 2 avec la meilleure connaissance et l'adoption des bonnes pratiques de transformations et d'hygiène par les OPA de la transformation et les MPME agro-alimentaires, les nombreuses relations d'affaires nouées, d'une part entre producteurs, MPME de la transformation et/ou commerçants et d'autre part entre ceux-ci et FBS, l'adoption du marketing digital par les MPME et FBS qui améliorent leur visibilité, l'amélioration de la gouvernance des OPA impliquées dans les mises en marché collectives des produits de leurs membres. Ces changements se sont traduits aussi par l'accroissement des revenus des acteurs et la création de nouveaux emplois que le système d'information du programme a déjà rapportés.

Au niveau du domaine de résultats 3, même si les progrès y sont plus difficiles et lents en raison du caractère des champs d'actions, lié à un environnement social, économique et culturel peu favorable, des signes de changements ont tout de même été observés. Les défis ici sont toujours plus prégnants et nécessitent de la part de l'équipe beaucoup plus d'ingéniosité et d'audace dans les stratégies à développer ou les adaptations à faire pour parvenir à des résultats tangibles.

Les enquêtes quantitatives de l'année 2025, qui n'ont pas encore livré leurs secrets, étaient en cours au moment du développement du présent plan de travail. Toutefois les informations de résultats des activités et des indicateurs d'outcomes rendues disponibles à travers le suivi opérationnel laissent entrevoir que 2025 va se solder aussi avec des progrès substantiels.

Le contexte national sera lui marqué principalement, d'une part, par les conséquences de l'application de la loi sur la micro finance qui oblige les IMF à se mettre en conformité à ses exigences avec le risque que certaines d'entre elles cessent leurs activités, et d'autre part, par les effets de l'indisponibilité des acteurs qui seront mobilisés autour des différentes élections, notamment les autorités communales. Les relents, laissés par les difficultés rencontrées par les acteurs dans la commercialisation de leurs produits, cas du maïs en particulier, pourraient revêtir des effets pervers sur le déroulement de la saison agricole et sur la campagne de commercialisation à venir.

L'an 2025 a été aussi marqué par l'évaluation à mi-parcours du programme qui a conclu globalement que l'intervention était sur le chemin des objectifs de résultats attendus avec cependant quelques faiblesses et des défis persistants et pour lesquels de pertinentes recommandations d'actions ont été formulées pour les adresser. Les défis majeurs ressortis dans les analyses de l'évaluation sont ceux en lien avec le développement à temps des infrastructures, l'inclusion sociale des femmes et la durabilité des acquis du programme qui abordera en 2026, son avant dernière année de mise en œuvre.

C'est donc sous le sceau des acquis engrangés sus dépeints, du contexte national décrit et des défis majeurs persistants sus énoncés que le Plan de Travail et Budget Annuel de la 4ème année, sera déroulé.

Ce plan de travail couvrant la période du 01 janvier au 31 décembre 2026 est présenté à travers ce document qui, comme pour les années précédentes, sera articulé comme suit :

- ✓ Un bref aperçu sur le programme ACMA3 ;
- ✓ Les orientations stratégiques pour la mise en œuvre des actions de 2026 ;
- ✓ La programmation des activités par résultat attendu ;
- ✓ Les risques majeurs et les mesures d'atténuation ;
- ✓ Le dispositif de mise en œuvre du plan de travail ; et
- ✓ Le budget des activités.

2 Bref aperçu sur le programme ACMA3

Le programme « Approche Communale pour le Marché Agricole – Phase 3 » (ACMA3) est attribué par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas près le Bénin en Juin 2022 pour un montant de 20 millions d'euros pour une durée de cinq ans (1er Décembre 2022 – 30 Novembre 2027).

Le programme s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique nationale de développement du Bénin en contribuant en particulier aux objectifs de Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), qui vise la modernisation du secteur agricole afin d'accroître sa contribution à la transformation structurelle et à la croissance économique. Le programme ACMA3 est également aligné sur les priorités de la coopération bilatérale entre le Bénin et les Pays-Bas, telles que définies dans son Plan Stratégique Pluriannuel (PSPA), qui met l'accent sur l'amélioration de la gouvernance du secteur agro-alimentaire.

La finalité des actions du programme est de contribuer à une économie locale dynamique et inclusive (cohésion sociale) générant des revenus et emplois et contribuant durablement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, portée par une nouvelle classe de jeunes entrepreneurs hommes et femmes comme vecteurs de transformation, basée sur un secteur agricole et agro-alimentaire résilient face aux changements climatiques et chocs économiques, et soutenue par un système d'appui à l'agribusiness et l'agro-entrepreneuriat accessible à tous (services financiers et d'appui techniques, Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Agriculture [TIC4Ag], Infrastructure et Équipements Marchands [IEMs]) et un environnement propice [climat des affaires]).

Pour y parvenir, trois chemins d'impacts spécifiques sont définis ayant comme résultats attendus :

1. Une offre accrue des produits de qualité par les exploitations agricoles résilientes au changement climatique ;
2. Des volumes et valeurs des produits agricoles transformés et commercialisés accrus par les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) agro-alimentaires et des chiffres d'affaires des acteurs économiques indirects augmentés (fournisseurs de biens et services) ; et
3. Un environnement politique local renforçant la cohésion sociale et favorable à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Le programme ACMA3 est mis en œuvre par le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC) en consortium avec CARE Bénin/Togo et l'Institut Royal des Tropiques (KIT) des Pays-Bas. Les groupes cibles du programme sont les acteurs économiques directs i.e. les producteurs/trices, transformateurs/trices, commerçant(e)s et les acteurs indirects (FBS) avec un accent particulier sur les jeunes (18 à 35 ans) et les femmes. ACMA3 vise la consolidation des acquis des deux phases précédentes dans le département des Collines et comprend une extension des actions vers le Nord du Bénin, notamment dans les départements du Borgou et de la Donga. Les produits agricoles ciblés par le programme sont :

1. Le maïs et ses dérivés
2. Le soja et ses dérivés
3. Le manioc et ses dérivés (gari, tapioca, lafun, cossettes)
4. L'arachide et ses dérivés (huile et klui-klui)
5. Les produits maraichers (tomate et piment)
6. La volaille
7. Les petits ruminants

3 Tendances et orientations stratégiques pour le PTA 2026

Les données de résultats confirment que, dans l'ensemble des domaines d'intervention du programme ACMA3, des changements significatifs sont en cours. Ils correspondent aux effets et impacts recherchés. Cela a été aussi rapporté par l'évaluation à mi-parcours. Toutefois, leur ampleur et leur niveau d'appropriation par les structures locales (OPA, réseaux, entreprises, services, prestataires, etc.) varient d'un domaine à l'autre. De plus, une leçon générale ressort clairement : les approches déployées par ACMA3 sont pertinentes et efficaces, et l'équipe a su internaliser les principaux enseignements des phases 1 et 2. Cela a sans doute permis d'améliorer son efficacité et l'efficience de l'intervention.

Au regard des tendances observées, l'ambition en cette avant dernière année de l'intervention, sera de consolider les acquis tout en préparant un retrait responsable, basé sur l'autonomie dite minimale des OPA, MPME, FBS et CCIC et l'intégration des dispositifs d'accompagnement dans l'écosystème local. Les stratégies à mettre en œuvre devront donc permettre de concrétiser cette ambition en mettant à profit les enseignements tirés pour faire face aux défis persistants sur les chemins qui mènent aux résultats.

Le présent chapitre sur les orientations stratégiques sera articulé autour des points ci-après :

- Les défis majeurs auxquels le programme devra faire face et les mesures d'adaptation des stratégies ;
- Les principales leçons apprises et leur utilisation ;
- Les principales implications stratégiques pour l'année 2026 ; et
- Les cibles IATI pour 2026.

3.1 Les défis et mesures d'adaptation

Le contexte dépeint en introduction et les conclusions de l'évaluation à mi-parcours ont clairement énoncé les défis majeurs auxquels le programme fera face en 2026. Cette section vise à présenter quelques-uns d'entre ces défis, la majorité allant ressortir dans les narratifs des stratégies spécifiques au niveau des différents résultats et sous résultats.

i. Comment **garantir que les IEM à mettre en place fonctionneront de manière économiquement durable, alors même que leur installation pourrait intervenir en fin de la quatrième année voire coïncider avec la fin du programme ?** La feuille de route pour la mise en place des infrastructures initialement très optimiste qui prévoyait une construction des différentes infrastructures avant la fin de l'année 2024, a été considérablement retardée en raison de l'implication bien fondée du secteur privé dans le co-financement et la gestion. Le programme s'est ainsi vu obliger d'entreprendre des actions pour identifier et mobiliser l'intérêt du secteur privé ou autres acteurs pertinents (OPA ou communes, etc.) au co-financement. Passer ces étapes il fallait les impliquer dans l'ensemble du processus de la maîtrise d'ouvrage (constitution de la base de données de prestataires, élaboration et validation des TDR/cahiers de charges pour les études de projets, l'analyse des offres de prestation reçues, etc.). Il faut ajouter à cela le temps que les études de projets prennent. Tout cela a amené le programme à actualiser la feuille de route qui vise finalement une mise à disposition des infrastructures construites aux bénéficiaires vers la fin de l'année 2026, et au pire des cas en début 2027, la dernière année du programme. Cette dernière éventualité n'est pas à exclure en raison de la tenue des élections législatives, communales et présidentielles qui va mobiliser les différentes parties prenantes et risque de les rendre peu disponibles.

 Mesures d'adaptation : *La première des choses à faire par ACMA3 sera de faire tout ce qui est possible pour diligenter la réalisation des infrastructures prévues. A cette fin, l'équipe revisitera la feuille de route afin d'adapter les calendriers d'activités aux échéances électorales pour diligenter celles qui sont possibles avant le début de la période électorale et limiter ainsi les effets des absences, tout en maintenant une communication ciblée pour sensibiliser et motiver les élus. Ce réexamen de la feuille de route permettra aussi d'analyser les actions et les rôles des différentes parties prenantes à l'effet d'identifier celles pouvant engager la responsabilité des autorités communales pour les adresser à temps opportun. Ensuite, ACMA3 va renforcer en priorité le rôle des points focaux et des Secrétaires Exécutifs des communes, dont la neutralité politique garantit la continuité administrative. En plus, ACMA3 œuvrera pour anticiper l'implication des acteurs privés dans la gestion des IEM en établissant des partenariats clairs, fondés sur une définition précise des rôles et responsabilités, soutenus par le développement de*

modèles d'affaires réalistes, ce qui permettra de déclencher les premières actions économiques.

ii. Comment **sécuriser l'accès durable au financement et la commercialisation des volumes mobilisés dans un contexte de découragement et de démobilisation des acteurs dû à la mévente de leurs produits liée aux restrictions à l'exportation et de leur désillusion suite aux ratées dans les marchés institutionnels, qui a entraîné des retards avec pénalités ou le non-remboursement des crédits ?** L'ampleur du défi est telle que d'importants stocks de maïs sont restés aux mains des OPA ; dans la Donga par exemple l'union communale des producteurs de maïs a rapporté lors de la 2ème session du CS un stock en mévente de plus de 6 mille tonnes de maïs de consommation destiné aux marchés institutionnels et 86,5 tonnes de semence maïs. De plus, les prix de vente espérés à 300 F le kilo au départ est tombé au pire des cas à 120 F le kilo sur le marché local selon le président l'union de la Donga. Dans le Borgou, à Sinendé lors de la 1ère session du CS les membres ont pu observer les grosses quantités de maïs stockées dans des entrepôts inappropriés et des conditions précaires qui ne préservent la qualité des produits et pouvant conduire à des pertes importantes.

***Mesures d'adaptation** : La stratégie pour adresser ce défi va consister à des actions sur deux leviers visant à renforcer la résilience et l'intérêt des OPA autour de l'action collective pour la mise en œuvre des SCMM. Il s'agira notamment de remobiliser les acteurs (intérêt et engagement) et ensuite d'examiner et créer les conditions pouvant aider à un dénouement heureux des arriérés de crédits.*

Pour la remobilisation des acteurs au sein des OPA, les appuis seront différenciés et ciblés et tiendront compte du niveau de maturité des OPA porteuses de changement selon leur profil de durabilité (satisfaisant on non) et leur profile d'inclusion sociale (satisfaisant ou non). Ainsi, les OPA maïs porteuses de changement les plus matures comme l'UComCVPM de Sinendé et l'UCPM de Nikki, qui démontrent d'une autonomie de fonctionnement et d'une capacité à mobiliser des ressources, suffisantes seront appuyées à travers des accords de subvention et des coachings de proximité – développée en collaboration avec un expert KIT - pour particulièrement le renforcement de l'action collective à travers les SCMM, la poursuite de la mise en œuvre des modèles économiques, et l'accroissement de leur capacité à répondre aux exigences des marchés diversifiés. Ensuite, les OPA les moins performantes seront accompagnées à travers les services des SAE en collaboration avec les cellules communales des ATDA et les staffs du programme impliqués pour le développement et la maîtrise des SCMM (warrantage, autres ventes groupées), la promotion d'une gouvernance vertueuse, l'élaboration de plans d'affaires bancables, et la recherche de nouveaux débouchés. Ces actions vont de pair avec les appuis à la facilitation de plaidoyers, à porter par les faîtières nationales qui en ont la légitimité (PNOPPA, FUPRO, ANPM, FENAFAB et CJA) en collaboration avec Social Watch. Ces plaidoyers visent la création d'un environnement plus favorable à la commercialisation des produits agricoles.

Pour le dénouement des crédits impayés, la stratégie va consister à évaluer la situation et l'ampleur du phénomène auprès des OPA dans un premier temps et par la suite engager des démarches auprès des SFD concernées pour examiner les mesures possibles de remboursements échelonnés des arriérés de crédits qui soulagent la trésorerie des organisations.

iii. Comment **assurer le fonctionnement durable des Cadres de Concertation Intercommunaux (CCIC) dans le contexte où les communes, malgré leur engagement, peinent à libérer leurs parts contributives pour le financement de la mise en œuvre des plans d'actions** ? **Ce défi s'amplifiera avec le renouvellement des conseils communaux avec les élections communales et municipales à venir.** Le dispositif de fonctionnement des CCIC est basé sur une subvention dégressive du programme contre des contributions croissantes des communes qui devront à terme prendre le relais pour la totalité du besoin de financement. A travers les arrêtés communaux qui ont consacré le statut juridique des CCIC, les communes se sont engagées à payer leur contribution au fonctionnement des ST. Malgré l'ancrage institutionnel de certains CCIC dans les intercommunalités (Collines et Borgou), la mobilisation de ces contributions n'est pas aisée. Le CCIC Collines mis en place pendant ACMA2 n'a pu régulièrement démarrer la mise en œuvre de son plan d'actions que sur la base des subventions du programme. Les contributions des communes parviennent tardivement au ST même si le taux de recouvrement est encourageant (5 communes sur 6 ont libéré en 2023 ; 6 sur 6 en 2024 et à date 1 sur 6 au titre de 2025). La situation

au niveau des nouveaux CCIC mis en place en 2024 est plutôt délicate. L'opérationnalisation des plans d'actions de 2025 s'est faite en retard et principalement avec le financement du programme. A date, malgré l'engagement des communes, seule 1/4 des communes dans la Donga et 1/8 dans le Borgou ont libéré leur part contributive. En 2026, la situation risque d'être plus préoccupante avec les changements qui interviendront au niveau des conseils municipaux.

***Mesures d'adaptation** : Pour anticiper ou atténuer les effets de ce défi, l'équipe entreprendra des démarches suscitant un engagement conséquent des nouveaux élus dans la collaboration avec ACMA3 et la mise en œuvre du plan d'actions qui aura été élaboré. A cet effet, l'équipe facilitera en premier lieu l'appropriation du programme et du dispositif CCIC aux nouveaux élus, à travers l'organisation d'un atelier intercommunal impliquant les nouveaux maires, les SE et les membres des secrétariats des CCIC. Cet atelier va permettre de partager avec les nouveaux élus le dispositif de CCIC et ses avantages dans le développement socio-économique des communes, les réalisations et succès à date et les actions en perspective. Les secrétariats techniques des CCIC quant à eux, organiseront au niveau communal des séances de redditions de comptes des actions du CCIC, à travers une séance réunissant les nouveaux conseillers communaux, les Chefs d'Arrondissements et les adjoints aux maires. Un tel évènement pourra permettre une meilleure appropriation du dispositif de CCIC et de susciter davantage l'engagement des nouveaux conseillers et faciliter la mise en œuvre des plans d'actions sans discontinuité. Les ST/CCIC avec l'appui des nouveaux présidents des CCIC porteront à leur tour un plaidoyer vers les conseils communaux et les préfets pour faciliter la budgétisation des parts contributives de leur commune dans les budgets communaux lors des collectifs budgétaires (dans les communes où cette budgétisation n'est pas encore effective) mais aussi de diligenter le paiement des contributions des communes. Enfin, ACMA3 sollicitera l'appui des préfets pour susciter l'instauration d'un mécanisme visant la libération systématique de ces contributions par les communes.*

Les réponses à apporter à ces défis ainsi qu'à ceux énoncés directement au niveau des différents domaines de résultats de même que les différentes recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours de ACMA3, de même qu'à celles formulées par le comité de gestion, et par les membres du Comité de Suivi (CS) du programme, exigent de la part de l'équipe une ingéniosité et une capacité de réflexion stratégique prodigieuse. Cela lui permettra de définir et de mettre en œuvre des actions pertinentes visant à atteindre les résultats attendus de ACMA3 au cours de l'année 2026. Les nombreux enseignements tirés par l'équipe sont des atouts indéniables qui lui aideront dans cette démarche.

3.2 Les principales leçons apprises et leur utilisation

L'équipe a pu tenir son traditionnel atelier d'apprentissage au cours duquel, elle a revisité les chemins qu'elle a empruntés pour répertorier les défis rencontrés et les adaptations qu'elle a opérées en 2024 et 2025. Un recueil des différents enseignements tirés a été élaboré et font l'objet de l'annexe 7. Ceux-ci viendront s'ajouter aux nombreuses autres leçons apprises capitalisées antérieurement et dont l'équipe s'inspire pour améliorer son efficacité, l'efficience de l'intervention et produire plus impacts. La présente section présentera quelques-unes de ces leçons apprises et leur utilisation.

L'élevage de case facilite l'accès aux protéines animales, mais au nord, les ménages consomment peu leurs propres animaux, privilégiant la vente pour d'autres besoins. L'équipe du programme a tenue compte de cette sociologie du milieu pour adapter son message sur l'éducation nutritionnelle. Cet enseignement va continuer à guider l'action de l'équipe du programme par l'adaptation du contenu des messages de sensibilisation en éducation nutritionnelle de façon à encourager l'investissement des revenus générés par la vente des animaux dans une alimentation saine.

Les commandes irrégulières, faibles et informelles des hôtels, ainsi que l'organisation limitée des éleveurs, réduisent l'efficacité de la vente groupée dans les filières maraîchage, petits ruminants et volaille, malgré ce nouveau débouché. ACMA3 procédera à un diagnostic rapide afin d'identifier les points de blocage et apporter des appuis sur mesure – ciblés sur la fourniture des services économiques (accès aux intrants, accès aux marchés rémunérateurs) des coopératives d'éleveurs - pour améliorer la collaboration et consolider les relations d'affaires nouées.

L'intégration des boîtes à images dans l'outil d'appréciation de la fonctionnalité a simplifié la compréhension des critères de gouvernance et de professionnalisation, renforçant la maîtrise de l'auto-évaluation et l'appropriation du processus par les OPA. ACMA3 va se servir de cette leçon apprise pour utiliser les boîtes à image et mettre à l'échelle ses appuis visant l'amélioration de la gouvernance au sein des OP. Cela permettra de toucher un grand nombre d'OPA et ainsi d'amplifier l'impact du programme.

Les mises en relation ont favorisé des partenariats commerciaux et accru la confiance entre FBS et petits acteurs, mais l'absence de contractualisation et de suivi limite leur pérennité. Toutefois, l'expérience du FBS Biophyto en matière de consolidation des relations d'affaires est très édifiante. Pour mémoire, elle a développé des kits d'intrants adaptés aux besoins spécifiques des petits acteurs pour faciliter leurs accès aux intrants et aux crédits en relation avec des SFD. Cela s'est fait avec en plus un accompagnement technique apporté par Biophyto lui-même. Le programme va donc encourager d'autres FBS à répliquer cette expérience réussie de Biophyto pour consolider les relations d'affaires nouées. Dans cette perspective, l'équipe ACMA3 est déjà en relation avec la SONAMA sur les équipements agricoles ; cela se fera avec d'autres FBS pertinents, si possible.

Le recours aux expertises des faîtières pour accompagner leurs membres (MPME/OPA) renforce la confiance et garantit la continuité des services après les contrats, tout en soutenant l'appui aux acteurs de leurs filières. Cette leçon apprise est une bonne pratique qui favorise la durabilité des acquis et sera reconduite en 2026 dans la mesure où le budget du programme le permettra afin de renforcer davantage le transfert de compétences au niveau des OPA.

L'accès au crédit d'investissement reste limité en l'absence de produits financiers adaptés et d'un accompagnement rapproché. Malgré l'implication de plusieurs SFD partenaires, de nombreux petits acteurs agricoles demeurent exclus du fait de critères d'éligibilité trop stricts et faute de garanties adéquates. Plus qu'une leçon apprise, ceci est un constat qui décrit une situation où les SFD optent pour des produits financiers moins risquant avec un retour rapide sur investissement. La seule utilisation possible de cette leçon sera d'engager en collaboration la PNOPPA ou la FUPRO, un plaidoyer au niveau du FNDA afin qu'il rende son mécanisme du Guichet 3 plus flexible qui pourra faciliter l'accès à des crédit investissements à tous, en relation avec les institutions financières. ACMA3 examinera en 2026 la possibilité d'une telle opération.

Bien que récente, la mise en œuvre de l'approche Catalyst renforce déjà de manière efficace les compétences des jeunes femmes ciblées et leur capacité d'action au sein des organisations. ACMA3 va donc mettre à l'échelle cette approche. À cet effet l'équipe va sélectionner les meilleures parmi les 30 apprenantes de 2025 pour faire d'elles des coaches pour accompagner d'autres cohortes de femmes aspirantes en 2026

Pour favoriser l'adoption des solutions numériques en zones rurales, il est essentiel de cibler des personnes ressources endogènes et les institutions nationales pertinentes. Une fois convaincues de la pertinence et de l'efficacité de ces solutions, elles en assureront spontanément la promotion auprès de leurs pairs, facilitant ainsi leur adhésion. Ainsi, le programme poursuivra et intensifiera l'implantation des Digikiosques, conçus pour rapprocher les solutions TIC4Ag des acteurs économiques. Il renforcera également l'accompagnement du réseau des jeunes ambassadeurs TIC, afin d'améliorer la diffusion et l'appropriation des outils numériques dans les territoires. Parallèlement, les concertations avec la DSI-MAEP se poursuivront pour adapter les solutions numériques d'utilité publique et en assurer le transfert définitif de paternité à la puissance publique. Pour les solutions numériques portées par des acteurs privés, le programme facilitera la mise en place de partenariats entre les promoteurs et des faîtières bien organisées, disposant déjà de mécanismes collectifs de gestion. L'objectif est d'intégrer le coût de la solution dans ces mécanismes.

3.3 Les implications stratégiques des interventions de ACMA3 en 2026

L'équipe du programme va poursuivre sa stratégie de faire-faire en l'adaptant aux enjeux de l'année qui seront de consolider et d'amplifier les changements significatifs observés, de mettre à l'échelle les expériences réussies, de renforcer la durabilité et l'inclusion sociale des couches vulnérables comme l'a aussi recommandé l'évaluation à mi-parcours du programme.

Dans cette perspective, l'équipe accordera davantage et plus que jamais une attention particulière à la consolidation des acquis, à sa stratégie de sortie et à la pérennisation des acquis. Les nouveaux chantiers sont à éviter, ce qui permettra de concentrer les efforts sur les enjeux du moment.

Ainsi, la stratégie générale du programme en 2026 peut être résumée comme suit :

- Aligner et prioriser les acquis du programme avec les intérêts des structures locales.
- S'accorder avec les structures partenaires (OPA, entreprises, CCIC, institutions d'appui) sur les responsabilités qu'elles assumeront et les ressources internes qu'elles mobiliseront.
- Fournir un appui technique ciblé (durabilité, viabilité) et un appui financier dégressif, qui s'éteindra définitivement fin 2026.

A cette fin, l'analyse des acteurs réalisée lors de l'atelier de planification et qui a permis de répertorier les acteurs selon qu'ils soient acteurs porteurs de changement ou acteurs accompagnateurs des porteurs de changement pour faciliter le ciblage, selon leur niveau d'inclusion sociale (faible ou suffisante) et selon le profil de durabilité (faible ou suffisante) pour permettre de définir des appuis sur mesure, était un exercice très pertinent. Il facilitera dans le développement des stratégies le ciblage des acteurs, la définition des appuis sur mesure et la répartition des rôles entre parties prenantes dans la mise en œuvre du plan, notamment entre les acteurs locaux porteurs des changements (OPA, MPME et FBS, les intercommunalités), les acteurs locaux accompagnant les acteurs porteurs de changements (ATDA, DDAEP, les mairies, etc.) et l'équipe du programme elle-même.

Sur le plan organisationnel, un point d'honneur sera mis pour plus de synergie interne entre les composantes du programme pour les besoins d'intégration et de cohérence afin de potentialiser davantage les actions. Dans ce sens un recueil des synergies internes entre domaine de résultats et aussi l'intégration des aspects transversaux a été fait et consigné dans l'annexe 5.

Les synergies externes avec d'autres acteurs positionnés sur les mêmes thématiques ou ayant les mêmes cibles (acteurs, zones géographiques) pour mutualiser les efforts, éviter les doublons et/ou pour partager les connaissances et les expériences, pour être plus efficace et produire plus d'impacts, vont se poursuivre. L'annexe 4 fait le point des partenariats envisagés dans les différents champs d'actions en 2026.

L'équipe ACMA3 continuera d'assurer une veille stratégique au niveau national et sous-régional afin de suivre les réformes en cours et les évolutions institutionnelles. Cette veille permettra d'analyser les dynamiques en présence, d'identifier les leviers d'action pertinents et de repérer les maillons sur lesquels le programme peut utilement se positionner pour apporter une réelle valeur ajoutée. À cet effet, le Comité de Suivi (CS) - où siègent plusieurs ministères ainsi que le bailleur - constitue un dispositif précieux. Il offre un accès direct aux enjeux politiques et institutionnels émergents et permet d'explorer, avec les membres du comité, des pistes de réponses adaptées. Cette approche contribue également à actualiser la cartographie des partenaires stratégiques du programme et à identifier ceux avec lesquels une collaboration renforcée est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés.

L'approche méga PEA inspirée des expériences de ACMA2 dans les PEA huile de palme sera intensifié notamment avec les PEA maïs. Cela permettra de réaliser des économies d'échelles et d'apporter des réponses suffisantes aux nombreux besoins liés au nombre considérable de PEA à appuyer 78 dont 60 nouveaux et 18 anciens, compte tenu des moyens limités du programme. Une telle option va favoriser le réseautage des acteurs, la création d'un cadre d'échanges facilitant l'apprentissage entre paires et les partages d'expériences. Cette vision va être traduite dans le mandat des SAE sous-contractantes du programme afin qu'elles l'opérationnalisent.

La stratégie décrite l'an dernier pour garantir **l'inclusion** des femmes et des jeunes, est toujours valide et sera adaptée au besoin avec les leçons apprises. Elle passera par l'adaptation des services aux aptitudes des bénéficiaires, la poursuite de la promotion de mécanismes innovants d'inclusion (Digikiosques, FaFa Wa, réseaux de petits acteurs), le renforcement du leadership des femmes et des jeunes, l'atténuation des effets des pesanteurs socio-culturelles et des normes sociales défavorables aux femmes et aux jeunes à travers des dialogues communautaires.

Les actions visant le renforcement de la cohésion sociale seront également poursuivies à travers la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur le foncier, telles que la vulgarisation du nouveau code foncier et domanial, les appuis à la sécurisation du foncier, à la conduite des plaidoyers par les acteurs de défense des droits des femmes et des jeunes (CJA et FéNaFAB), en collaboration étroite avec PPMEC et Social Watch.

ACMA3 poursuivra son travail de promotion d'une gouvernance vertueuse au sein des OPA et des CCIC de même que l'intégration systématique des autres thématiques, telles que le renforcement de la résilience aux chocs par les bénéficiaires, le suivi et l'atténuation des risques sur la santé et sur l'environnement

dans toutes les actions qui seront développées. Le staff du programme a été formé à cet effet, à l'utilisation des outils pratiques (outils marqueurs genre, gouvernance, redevabilité et résilience). Il permettra à chaque domaine de résultats de procéder régulièrement à une auto-évaluation de la prise en compte effective de ces thématiques dans la formulation et dans la mise en œuvre des activités et de prendre les mesures correctives qui s'imposeraient.

Pour le cas de la **résilience aux différents chocs** et dans la logique systémique qui soutient ses interventions, ACMA3 contribuera au renforcement de la résilience écologique (changement climatique) et économique (marchés) du système alimentaire à travers deux approches complémentaires : (1) le développement des capacités d'absorption et d'adaptation des différentes catégories d'acteurs (MPME et exploitations agricoles, communes, OPA) ; et (2) le renforcement des ressources (ou capitaux) qui sont considérées essentielles pour la résilience de chaque acteur.

L'équipe du programme s'appuiera aussi sur le dispositif du partenariat médias avec les radios locales ou communautaires et avec les médias en ligne pour mettre à l'échelle les expériences réussies du programme.

3.4 Cibles IATI pour 2026

Les cibles actualisées pour l'année 2026, les résultats de 2023, 2024 et les résultats partiels et le rappel des cibles de l'année 2025 toujours en cours pour les indicateurs IATI et tous les autres sont présentés dans le tableau à l'annexe 3. La collecte des données, pour renseigner les indicateurs d'outcomes et d'impact du programme de l'année 2025, venait à peine d'être achevée au moment où l'équipe finalisait ce plan de travail. Les indicateurs IATI et ceux du MAE des Pays Bas sont identifiés par la lettre x respectivement dans les colonnes 5 et 6 du tableau.

4 Programmation des activités par résultat

Ce chapitre déclinera par domaine de résultats et sous résultats les différentes stratégies du programme selon les défis rencontrés pour atteindre les résultats attendus du programme lors de l'année 2026.

Les tableaux à l'annexe 2 présentent par domaine de résultats et sous-résultats, les stratégies et les activités dérivées, les responsabilités pour la mise en œuvre, les synergies internes avec les autres membres de l'équipe, l'appui des prestataires (Structures d'Appui à l'Entrepreneuriat [SAE]), consultants, et bureaux d'études), le chronogramme et les liens avec les indicateurs. En annexe 4 et 5, se trouvent des tableaux qui font respectivement le point des partenariats envisagés et des synergies internes pour la mise en œuvre des activités planifiées, et ce selon le champ d'actions. Le budget du PTA 2026, objet de l'annexe 6, est fourni séparément dans un fichier Excel avec plusieurs feuilles de calcul correspondant chacune à un résultat. Le budget donne une indication du coût des activités et du staff par résultats.

4.1 Résultat 1 : Une offre accrue des produits de qualité par les exploitations agricoles résilientes au changement climatique

Au niveau du résultat 1, comme sur l'ensemble des autres chemins les progrès réalisés sont remarquables et dans le sens de l'atteinte des objectifs de résultats assignés au programme. L'évaluation à mi-parcours du programme a tiré les mêmes conclusions. La majorité des indicateurs de performances au niveau effet sont dans le vert, preuve que les producteurs adoptent les bonnes pratiques agricoles et les technologies climato-intelligentes vulgarisées par le programme sur le maïs, le soja, le piment et la tomate. Par exemple, il était ressorti dès la fin 2024 que les cibles des indicateurs sont largement dépassées, de près de 140% pour le nombre de producteurs qui prennent des décisions stratégiques dans la gestion de leur plan de campagne et de leur calendrier agricole, à partir des informations TIC4Ag, de 144% pour ceux qui appliquent les techniques de gestion de l'agriculture intelligente au climat. La cible pour les superficies cultivées de façon éco-efficiente est-elle dépassée de près de 195% avec à la clef une amélioration des rendements et un accroissement des revenus. Selon les producteurs, l'utilisation des prévisions climatiques dans la mise en œuvre de leur calendrier cultural induit d'énormes gain de temps (ils sont 84% à le dire), et une amélioration des rendements de leurs cultures (94% des cas).

En production animale, la tendance est pareille, avec l'adoption des techniques et des technologies vulgarisées. L'élevage des Goliath, poulet écotype Nord et des moutons sahéliens promus par ACMA3, a permis de mettre en exergue leur excellent potentiel de reproduction. La dynamique impulsée avec l'appui du programme s'est d'ailleurs accompagnée d'un enthousiasme dans les coopératives des éleveurs avec une adhésion massive de nouveaux éleveurs. En 2025, au niveau de l'Association Communale des Aviculteurs

de Tchaourou, on a noté que plus d'une centaine de nouveaux membres se sont inscrits et que le nombre de membres payant régulièrement leur droit d'adhésion est passé de 92 à 174.

Un fort engouement a été noté dans l'utilisation de la technologie TOZE adoptée dans le cadre des mécanismes promus pour la réduction des conflits agriculteurs-éleveurs (les volumes de ventes sont passés de 378 L en 2022 à 4880 L en 2025 dans les zones ACMA3).

Les essais sur les nouvelles formules d'engrais mis en place après l'élaboration des cartes de déficience et de fertilité des sols se passent bien, une mission conjointe (IFDC et INRAB) conduite en fin octobre 2025 a permis de constater cela.

C'est sous les bonnes auspices de ces acquis que le domaine de résultats 1 va œuvrer en 2026 pour les consolider, mettre à l'échelle les histoires de succès et créer les conditions de durabilité des mécanismes déployés à travers chacun des deux sous-résultats ci-dessous.

4.1.1 Une production agricole augmentée et éco-efficiente

Les stratégies développées par le sous résultat « production agricole augmentée et éco-efficiente » dans le **volet production végétale** visent à adresser les défis majeurs ci-dessous pour atteindre les objectifs de résultats de l'année.

- Comment parvenir à assurer la mise en place à temps des crédits pour financer les campagnes agricoles dans un contexte où l'application de la loi sur la microfinance va perturber le paysage des institutions financières avec le risque de cessation de services de celles les moins résilientes ?
- Comment faire en sorte que les mécanismes de fourniture de services développés et les options d'intensification résilientes au climat éprouvées avec l'appui du programme (crédits de campagne, CEP, réseau de formateurs endogènes) soient assurés et pérennisés par les organisations professionnelles agricoles (OPA) ?
- Comment mettre à l'échelle le mécanisme innovant de prévention des conflits agriculteurs-éleveurs par l'utilisation à grande échelle du produit biologique répulsif qui a été éprouvé courant les trois premières années du programme ?

Pour le défi lié à la mise en place des crédits à temps, ACMA3 va appuyer les OPA à monter suffisamment tôt leurs dossiers de demande de crédit en anticipant les expressions de besoins en crédits et intrants. L'autre volet de la stratégie sera mis en œuvre par la composante finance inclusive. Pour ce faire, le programme va adopter une attitude proactive en maintenant le contact permanent avec les parties prenantes à la mise en application de la loi sur la micro finance (ANSSFD, APSFD, les SFD) pour identifier à temps opportun les potentielles menaces et lui permettre de les anticiper.

La stratégie pour le défi 2 va consister, en guise de transfert des compétences, à faciliter l'appropriation des acquis du domaine, en matière de mécanisme de fourniture de services et d'intensification et de résilience au changement climatique, par les acteurs porteurs de changement notamment les faîtières des OPA (FUPRO, ANPM, ANaPMa, FeNoMa, UNCPS, CJA, FeNaFAB) et les réseaux de formateurs endogènes, et de même par les acteurs d'accompagnement de ces acteurs (ATDA, DDAEP, autres projets et programmes, etc…). Le programme facilitera l'accès aux intrants en responsabilisant les OPA dans la mise en œuvre des procédures et des mécanismes d'accès. L'Appui spécial à la résilience des exploitations agricoles (**ASREA**) sera répliqué sur mesure au profit des couches vulnérables. À cet effet, les parcelles ASREA serviront de sites d'apprentissage pour de petits groupes de 10 à 15 producteurs voisins. Des visites d'échanges guidées impliquant les ATDA et Faîtières des OPA de même que des communications audiovisuelles seront organisées autour des mêmes parcelles pour partager les résultats probants obtenus.

La stratégie pour le défi 3, concernant la mise à l'échelle du mécanisme de prévention des conflits, va impliquer les ATDA, l'équipe du programme et le promoteur de la technologie. Les cellules communales (ATDA) joueront leur rôle régalien de formation à l'utilisation, de suivi-appui et de contrôle de l'utilisation de la technologie sur le terrain. ACMA3 facilitera l'élaboration de fiches techniques du produit et apportera un appui sous forme de coaching du promoteur visant l'adaptation des volumes produits à la demande sur le terrain.

De façon spécifique, la stratégie au niveau de la **production végétale** mettra l'accent sur les dimensions ci-après :

Accès aux semences de qualité. La facilitation se fera à travers un partenariat avec la SoDeSeP, avec l'appui du service national semencier (SNS/DPV) et de l'INRAB. En réponse aux besoins exprimés en

2025, un atelier sur la production de semences hybrides de maïs sera organisé, et l'approvisionnement opportun des producteurs bénéficiaires sera facilité.

Accès aux intrants agricoles de qualité. L'accès aux intrants agricoles sera amélioré par la poursuite du mécanisme actualisé du programme et l'usage des équipements introduits en 2025 pour réduire la pénibilité du travail des jeunes et des femmes. L'expérience sera évaluée pour une éventuelle mise à l'échelle. Par ailleurs, le partenariat Terranauta–BFS–ACMA3 poursuivra en 2026 la phase pilote de pratiques de régénération des sols et de fabrication de biofertilisants, au profit de 200 agriculteurs et éleveurs.

Accès aux innovations agricoles. L'accès aux innovations agricoles sera renforcé par une synthèse des résultats de démonstrations sur maïs, soja et manioc, afin d'identifier les options résilientes à mettre à l'échelle. Les formations techniques autour des CPD se poursuivront pour le piment et la tomate, avec un accent sur l'éco-efficience. Les meilleures options résilientes feront l'objet de l'ASREA, et les SAE seront formés pour assurer leur diffusion. Enfin, la technique combinant engrais organique, biologique et minéral (Biophyto) sera déployée à grande échelle pour améliorer la productivité et la résilience des producteurs.

Suite des travaux de cartographie des déficiences du sol en zone ACMA : Les résultats des travaux de cartographie des sols et des essais de nouvelles formules d'engrais adaptées y compris ceux de la phase 2 du programme, feront l'objet d'un atelier de validation, en vue de fournir des recommandations utiles aux services de vulgarisation (DCAIFE) et de mettre à disposition des décideurs politiques (MAEP en occurrence), des informations utiles pour une prise de décision conséquente.

Maraîchage. La construction des deux nouveaux sites hydro-agricoles (Bodi et Béyérou) sera effective. La gestion technique des trois sites (Itagui, Bodi et Béyérou) sera assurée par une SAE dédiée à recruter. Elle mettra en œuvre un plan de renforcement de capacités orienté sur l'utilisation combinée des engrais organique, biologique et minéral et les techniques de valorisation de la matière organique locale (Terranauta), pour une gestion durable de la fertilité des sols et une meilleure productivité. Itagui connaîtra une actualisation de son plan d'assolement/rotation.

Pour le **volet production animale**, les défis majeurs auxquels le sous-résultat devra faire face en 2026 sont les suivants :

- Comment réussir à maintenir et élargir l'adoption des pratiques d'élevage intelligent face au climat, dans le contexte où les ressources financières et techniques des éleveurs restent limitées ?
- Comment améliorer l'accès des produits d'élevage aux marchés rémunérateurs, dans un contexte où les pratiques commerciales ne favorisent pas la confiance entre acteurs et les ressources financières et logistiques des producteurs restent limitées ?
- Comment renforcer la dynamique d'adhésion des éleveurs aux coopératives et la pérennité de ces coopératives, dans un contexte marqué par un déficit de confiance entre acteurs, un difficile et inéquitable accès aux services fournis par les OP et une gouvernance inclusive peu vertueuse ?

La stratégie pour relever le défi 1 reposera sur une responsabilisation accrue des organisations professionnelles (OP) et de leurs faîtières, appuyées par les prestataires techniques et ACMA3. Les OP communales, l'UCOPER et l'ACA identifieront les bénéficiaires prioritaires, notamment les femmes et les jeunes, et organiseront la mise en place des kits ASREA (noyaux reproducteurs, poussins, provende, semences fourragères, vaccins, petits équipements). Elles assureront aussi le suivi technique, mobiliseront des fonds de roulement et négocieront avec les SFD pour garantir un accès rapide au crédit. Les vétérinaires agréés contribueront à la disponibilité continue des intrants et services essentiels, notamment la vaccination et l'alimentation performante. ACMA3 facilitera le processus via les SAE et financera la mise en place des kits en veillant au ciblage des femmes et des jeunes. Le programme renforcera les capacités des OP en leadership et gestion coopérative, facilitera la négociation de lignes de crédit adaptées et assurera un suivi-évaluation permettant de capitaliser les bonnes pratiques et de garantir la durabilité des résultats.

Pour relever le défi 2, lié à l'accès des produits d'élevage aux marchés rémunérateurs, la stratégie visera à fluidifier les échanges commerciaux et à renforcer la crédibilité des acteurs. Les OP et leurs faîtières devront respecter les partenariats conclus avec les acheteurs, instaurer des mécanismes transparents de fixation des prix et assurer la traçabilité des produits. Elles développeront des initiatives collectives pour améliorer la qualité et la régularité des approvisionnements. Les SAE d'ACMA3 accompagneront les OP dans le marketing digital en produisant des contenus promotionnels et en les diffusant via WhatsApp Business, Facebook et d'autres plateformes. Ils faciliteront la mise en relation avec les acheteurs, sécuriseront les transactions et conseilleront sur les bonnes pratiques pour réduire les risques liés aux paiements et aux

livraisons. En plus de ces efforts, le programme s'investira dans le suivi de la consolidation des liens d'affaires facilités entre éleveurs et acheteurs (hôtels, transformateurs), en coachant les distributeurs lorsque nécessaire sur l'usage des outils numériques pour renforcer la transparence et la visibilité des produits.

En lien avec le défi lié à la gouvernance et à l'inclusion sociale au sein des coopératives communales, la stratégie prévoit des actions coordonnées entre OP, prestataires et ACMA3. Les **OP** subventionnées renforceront leur gouvernance interne en utilisant l'outil CCP et en instaurant des mécanismes inclusifs et de reddition favorisant la transparence et l'implication des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels. Elles développeront des services pertinents pour leurs membres, tels que l'accès au crédit, aux intrants et à l'information, afin de stimuler l'adhésion et la fidélisation.

Les formateurs endogènes déjà formés en éducation financière par ACMA3 formeront à leur tour leurs pairs au sein des OP sur la thématique, la gestion coopérative et sur la nécessité de mettre en place des dispositifs de répartition transparente et équitable des bénéfices et des opportunités de marchés. Le programme ACMA3 assurera directement le suivi de l'action des formateurs endogènes et le coaching des OP afin d'assurer une gouvernance vertueuse et durable.

4.1.2 Des exploitations agricoles plus résilientes aux chocs

Pour ce sous résultat, les stratégies définies l'an passé sont toujours valides. La collaboration engagée avec TERRANAUTA AFRICA visant l'utilisation de la matière organique locale pour produire des fertilisants bio participe au renforcement de la résilience des acteurs en matière de GDT et de GIFS, et viendra renforcer cela.

En 2026, ACMA3 va poursuivre le renforcement des capacités des acteurs à l'utilisation des bonnes pratiques agricoles en matière de GIFS (travail minimum du sol, zéro labour, utilisation des engrais organiques de toutes sortes en combinaison avec les engrais minéraux, valorisation de la paille disponible in situ, etc.).

De même le programme va poursuivre la veille sur les mesures d'atténuation des risques liées aux activités du programme sur la santé et sur l'environnement en mettant en œuvre les recommandations du plan d'atténuation et de suivi des effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine et animale développés après l'audit environnemental des zones d'intervention du programme.

En matière d'utilisation des prévisions climatiques comme outils d'aide à la décision agricole, l'approche reste tributaire des appuis du programme. La pérennité du mécanisme continue donc de constituer un défi majeur pour l'équipe qui poursuit ses réflexions pour trouver la stratégie la plus pertinente pour faire porter la solution Ignitia par des acteurs locaux (OPA, FBS, startup, autres) capables et fiables.

Pour ce défi relatif à la pérennisation de la fourniture du service Ignitia, bien que la réflexion se poursuit ACMA3 a développé un plan de pérennisation de la fourniture du service Ignitia courant 2025 qu'il va opérationnaliser en 2026. A cette fin, l'équipe va identifier un acteur local pertinent (ex : faitière nationale organisée comme UNCPS), le coacher sur le dispositif Ignitia en vue d'un réel transfert de compétences, faire le suivi de la fourniture du service.

Par ailleurs ACMA3 est en interaction avec la startup Agro Hikari à travers sa composante TIC4Ag pour promouvoir sa solution utilisant des drones qui sera déployée au bénéfice des producteurs pour la cartographie des sols, surveiller les infestations de chenille légionnaire du maïs (Spodoptera frugiperda) et optimiser les traitements phytosanitaires.

Les mécanismes d'adaptation du petit élevage aux chocs se focaliseront d'abord autour de l'approche innovante d'amélioration de la qualité du fourrage pour animaux avec le partenaire Terranauta Africa, l'intensification des mises en relation entre éleveurs et fournisseurs de biens et services (vétérinaires notamment) et enfin sur une contribution de ACMA3 à la mise en œuvre du plan national de lutte contre la PPR (conçu par DE/MAEP et VSF pour tenter de relever le taux de vaccination des petits ruminants évalué à 6% en 2025) à travers le renforcement des capacités des vétérinaires agréés et para vétérinaires ainsi qu'une campagne de vaccination de masse des petits ruminants.

Le domaine de résultats 1 va devoir interagir avec les autres composantes du programme (Résultats 2 et 3) pour atteindre ses objectifs. Il s'agit notamment pour les questions de cohésion sociale avec l'utilisation du TOZE comme mécanisme innovant de prévention des conflits et d'accès inclusif aux crédits et intrants à travers la promotion et la mise à l'échelle du mécanisme CAIG et ce en collaboration aussi avec d'autres

partenaire comme l'ONG Luxembourgeoise ADA (Appui au Développement Autonome), l'UNCPS et la FECECAM. Il en est de même pour les TIC et la communication (Cf. annexe 5 pour le détail des synergies).

Les partenariats traditionnels avec les structures étatiques (DCAIFE, DSI, SNS/DPV, ATDA, DDAEP) pour leur rôle régalien, socioprofessionnelles (PNOPPA) et stratégiques (SoDeSeP (formation semenciers), SoBAA et SIBI-AE (sites hydro-agricoles), ANAN (Jardins des cantines scolaires)) seront poursuivis. La collaboration avec la recherche agronomique (INRAB, UAC/FSA) sera déterminante et sera renforcée, pour une mise en œuvre efficace et à plus grande échelle des résultats des activités de recherche. Les relations avec certains fournisseurs de biens et services d'intérêt spécifique pour le domaine de résultats 1 tels que Biophyto (approvisionnement en engrais organiques), seront aussi intensifiées, notamment dans le cadre de la mise à l'échelle des options AIC déployées sur le terrain.

4.2 Résultat 2 : Des volumes de produits agricoles transformés et commercialisés accrus par les OPA et PME agro-alimentaires et des chiffres d'affaires augmentés des entreprises B2B, toutes créatrices de nouveaux emplois pour les Jeunes et Femmes

A la fin de la 3éme année, au titre du résultats 2 plusieurs avancées ont été engrangées. En attendant que le rapport annuel vienne en fournir plus de détail, nous retiendrons ici quelques-unes d'entre elles : (i) La dynamique suscitée dans les OPA de plusieurs filières (maïs, soja, manioc, arachide, maraîchage) nanties aujourd'hui de capacité à s'autoévaluer régulièrement et à mettre en œuvre leur devoir de redevabilité en termes de services rendus à leurs membres, produit des effets bénéfiques : une amélioration de la gouvernance, de la vie associative et un renforcement de la cohésion du groupe et leur crédibilité vis-à-vis des SFD. Cette situation se traduit par exemple pour le cas du maïs par d'importants volumes de crédits (840 739 000 F) et de produits (12 947,36 tonnes) mobilisés pour la commercialisation. Les FBS qui ont consolidé les relations d'affaires avec les petits acteurs et ont vu leurs capacités en marketing digital renforcés (visibilité accrue, volumes de transaction (35%) et chiffres d'affaires aussi (27%) augmentés). Des OPA et des MPME agroalimentaires améliorent leur productivité et mettent sur le marché des produits de qualité -à travers l'adoption des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène (BPF et BPH) ; et plus de 2000 jeunes, femmes et hommes éduqués financièrement qui témoignent savoir mieux gérer les crédits et leurs revenus, et plus de 50 millions FCFA mobilisés par plus de 3300 femmes à travers 127 groupes FaFa Wa pour financer leurs activités génératrices de revenus (AGR).

Ces avancées qui ont été aussi constatées par l'évaluation à mi-parcours du programme marquent des pas importants vers les impacts attendus à travers le chemin 2. Elles seront consolidées en 2026 par l'équipe qui devra imaginer les bonnes stratégies et s'organiser pour relever les défis auxquels le domaine de résultats sera confronté.

4.2.1 Des prestations des fournisseurs privés de biens et services aux producteurs agricoles, PME agro-alimentaires et OPA sont accrus

Au niveau de ce sous résultat, les défis majeurs identifiés et auxquels le programme va devoir faire face en 2026 sont ceux-ci-après :

- Comment faciliter l'accès au financement pour soutenir les échanges commerciaux entre FBS et acteurs directs, dans un contexte où les ressources pour produire les garanties, restent limitées et la bancarisation des acteurs (directs et indirects) demeure faible ?
- Comment assurer la durabilité des relations d'affaires entre les FBS et leurs clients – en particulier les petits acteurs – dans un contexte de faible formalisation des partenariats et de pratiques commerciales qui nuisent encore à la confiance mutuelle ?
- Comment promouvoir et pérenniser l'usage du marketing digital par les FBS dans un contexte marqué par une maîtrise inégale des outils technologiques, un accès restreint à internet et des pratiques commerciales encore traditionnelles ?
- Comment permettre aux FBS de rendre leurs offres accessibles aux consommateurs et clients les plus vulnérables ?

La stratégie concernant le 1er défi va consister en collaboration avec le sous résultat inclusion financière et finance digitale à favoriser l'accès durable des FBS au crédit d'investissement grâce à un accompagnement intégré combinant renforcement des capacités de gestion, adaptation des produits financiers et partenariats avec les institutions financières.

Pour le défi 2, ACMA3 va consolider les acquis notamment les relations d'affaires facilitées antérieurement

et pour ce faire œuvrera à ce que les FBS mettent en place un mécanisme d'accompagnement post-mise en relation qui va consister à l'animation d'espaces réguliers de rencontre entre les FBS et leurs clients pour échanger sur des sujets d'intérêt visant le rapprochement et la consolidation des relations d'affaires. Le programme pourra rapprocher les CCIC pour explorer la possibilité que leurs cadres servent pour ces dialogues. L'équipe encouragera également la réplique de l'expérience réussie de Biophyto déjà décrite dans la section leçons apprises.

En lien avec le défi 3, ACMA3 fort du succès de la collaboration réussie avec BeninBiz en 2025 va intensifier en 2026 le coaching pratique et mettre en place des outils de suivi-évaluation adaptés pour mesurer l'impact du marketing digital, tout en promouvant l'adoption durable des outils numériques par les FBS grâce au renforcement des compétences digitales et à des solutions adaptées aux faibles connectivités.

Pour le dernier défi, l'équipe du programme va mettre à l'échelle son expérience de **« business for poor »** réussie en 2025 et qui a consisté à adapter les offres des FBS aux besoins et au pouvoir d'achat des populations les plus vulnérables afin d'améliorer leur accès aux services.

4.2.2 La mobilisation de l'offre auprès des OPA est accrue et les marchés diversifiés

En 2026, en plus du défi majeur lié à l'accès durable au financement et à l'accroissement des volumes commercialisés, les autres défis auxquels fera face ce sous-résultat sont les suivants :

- Comment garantir des relations d'affaires durables entre OPA et ANAN lorsque les engagements contractuels — délais de contractualisation, d'enlèvement des stocks et de paiements — ne tiennent pas compte des réalités des OPA qui soumissionnent ?
- Comment amener les maraîchers à commercialiser d'importants volumes de produits et les éleveurs à saisir l'opportunité de la forte demande en volaille et petits ruminants qu'occasionnent les effets d'annonces des mesures d'interdiction de l'importation des viandes foraines ?
- Comment assurer une participation réelle des femmes et des jeunes — tant dans le développement de leurs activités économiques que dans les instances de décision — dans un contexte où leurs initiatives restent peu visibles, leurs ressources limitées et leur présence au sein même des OPA souvent insuffisante ?

Les stratégies pour relever ces défis qui visent la consolidation des acquis et la mise à l'échelle seront articulées sur des appuis sur mesure basés sur les points de vulnérabilité ou de faiblesse identifiés et mettront à profit les nombreuses leçons apprises par le programme lors des expériences passées.

Pour le défi lié à l'accès au financement et à l'accroissement des volumes commercialisés, la stratégie à mettre en œuvre est déjà décrite dans la section 3.1 ci-dessus. Elle se résume à différencier et cibler les appuis selon le niveau de maturité des OPA porteuses de changement selon leur profil de durabilité (satisfaisant on non) et leur profile d'inclusion sociale (satisfaisant ou non).

La stratégie pour renforcer la relation d'affaires entre les OPA et l'ANAN va consister principalement au renforcement des capacités des OPA éligibles au marché de l'ANAN pour une meilleure compréhension des exigences de ce marché et une appropriation des termes des contrats de livraison des vivres. Ce renforcement de capacité est d'ailleurs prévu dans le Mémorandum d'Entente (ME) conclu entre l'ANAN et l'IFDC en août dernier, et à travers lequel l'ANAN va faciliter la connaissance par les OPA des procédures et étapes clés de participation au marché de fourniture de vivres aux cantines scolaires et l'appropriation des termes des contrats de fourniture de maïs. L'ANAN fournira aussi l'assistance conseil nécessaire aux OPA adjudicataires dans la gestion du contrat de fourniture de vivres.

Le programme ACMA3 quant à lui, avec l'appui des SAE maïs et en collaboration avec les cellules communales des ATDA, assurera un suivi de la mise en œuvre des contrats par les OPA et les assistera dans la planification pour la réussite de la commercialisation. En outre ACMA3 va faciliter un plaidoyer visant l'allègement des procédures d'achat (délai d'enlèvement des stocks, de paiement, etc.) et/ou leur adaptation aux réalités des OPA (échéance de remboursement des crédits contractés, besoin de trésorerie pour la préparation de la campagne suivante). Cette action de plaidoyer à porter par la PNOPPA, l'ANPM, la FUPRO, la FENAFAB et le CJA, adresse d'ailleurs l'une des recommandations de la session de septembre 2025 du Comité de Suivi du programme.

Pour le défi lié à la commercialisation des produits maraîchers, la volaille et les petits ruminants la stratégie sera articulée autour des trois actions ci-après : (i) réaliser un diagnostic rapide pour identifier les points de blocage à une meilleure collaboration avec les hôtels et y apporter des appuis sur mesure, (ii) poursuivre les actions de structuration et de professionnalisation des OPA des filières maraîchage, volaille et petits

ruminants à l'effet de faciliter l'organisation, la planification d'une offre collective régulière, compétitive et adaptée à la demande croissante des marchés et des hôtels et (iii) et aussi poursuivre la collaboration avec la FNCProMa, via l'accord de subvention, afin de consolider les relations d'affaires entre commerçants, transformateurs et producteurs dans la filière maraîchage.

Pour le défi en lien avec la participation réelle des femmes et des jeunes, les stratégies développées dans le domaine de résultats 3 pour renforcer l'autonomisation économique et le leadership des femmes et des jeunes à travers l'approche FaFa Wa, le programme Catalyst et pour défendre leur cause avec les dialogues réflectifs, permettront de le relever.

4.2.3 La valeur ajoutée, la qualité nutritive des produits ainsi que la diversification des produits et des marchés sont améliorées au profit des acteurs et des PME

En 2026, les stratégies à mettre en œuvre au titre de ce sous-résultat qui visent à principalement consolider les acquis devront faire face aux défis majeurs ci-après :

- Comment amener les MPME à maîtriser la gestion d'entreprise dans un environnement rural où les exigences légales restent largement méconnues ?
- Comment obtenir des produits certifiés par l'ABSSA et disposant des AMM alors que la majorité des unités fonctionne encore avec des infrastructures et équipements non conformes ?
- Comment consolider l'adoption des BPF/BPH et de la méthode HACCP, tout en améliorant la gestion des technologies post-récolte et des systèmes de mise en marché collectif (maïs, piment), dans un contexte de postes de travail non stabilisés dans la chaine de transformation et d'absence d'infrastructures de stockage et de conservation adéquates?
- Comment renforcer durablement l'éducation nutritionnelle, en intégrant les recommandations de l'évaluation à mi-parcours et en valorisant la qualité nutritive des produits des MPME et des OPA ?

Pour le premier défi, le programme va mettre à profit les partenariats avec BeniBiz et ADPME pour renforcer les compétences des MPME à la gestion entrepreneuriale. En complément, il pourra s'avérer nécessaire de conclure des collaborations avec des prestataires privés capables de former et d'accompagner les entreprises sur la gestion et la culture entrepreneuriale.

La stratégie pour le second défi consistera à renforcer l'intégration des MPME dans l'écosystème de certification et accompagner celles présentant une conformité acceptable vers l'obtention de l'AMM grâce à des appuis structurels de mise aux normes. Dans ce sens ACMA3 va finaliser le processus enclenché en 2025 d'obtention de l'AMM pour les MPME, notamment l'achèvement des travaux de mise aux normes, et garantir le maintien des BPF/BPH ainsi qu'une production régulière afin d'éviter toute suspension des certificats déjà acquis.

Pour le défi lié au besoin de consolidation au BPF/BPH et l'adoption de la HACCP, la stratégie va consister principalement à mobiliser les faîtières FéNaTraM et UNCTS et collaborer avec l'ABSSA et SENS Bénin pour renforcer l'approche HACCP, en responsabilisant les OPA et MPME dans la maîtrise des dangers et la gestion de la sécurité alimentaire tout au long de leur chaîne de production.

La stratégie pour la durabilité de l'éducation nutritionnelle sera de poursuivre les synergies avec CASCADE via l'approche FFBS et avec GAIN, tout en consolidant la collaboration avec EJASA et en mettant en œuvre, avec l'ANAN, le volet nutrition du plan opérationnel prévu dans le Mémorandum d'Entente. ACMA3 entreprendra des actions visant à valoriser davantage la qualité nutritive des produits transformés et mobilisera une structure d'appui entrepreneurial (SAE) pour conduire des actions d'IEC avec les formateurs endogènes comme relais, afin d'accroître l'impact et la visibilité des produits des acteurs.

4.2.4 Les volumes de crédits mobilisés pour la production, la transformation, la commercialisation des produits agro-alimentaires et la fourniture des biens et services ont augmentés

Avec les progrès réalisés sur plan de l'inclusion financière lors des trois premières années du programme, les stratégies à mettre en œuvre viseront à renforcer la pérennité des mécanismes mis en place, à accroître l'autonomie économique des acteurs et à garantir une inclusion financière durable en faisant face aux défis ci-après :

- Comment pérenniser l'offre de services en éducation financière auprès des acteurs des PEA afin de renforcer durablement leurs capacités de gestion des ressources ?
- Comment assurer un accès durable au financement (fonds de roulement et investissement) pour les

acteurs des PEA auprès des SFD et des banques, malgré leur faible éligibilité aux produits financiers actuels ?

- Comment consolider durablement les mécanismes internes de mobilisation de ressources destinés au financement des activités génératrices de revenus (AGR) au sein des groupes communautaires de solidarité et d'entraide FaFa Wa ?

Pour le défi 1, la stratégie va reposer sur le transfert de compétences en matière d'éducation financière aux acteurs locaux porteurs de changements tels que les OPA avec leur dispositif endogène, les SFD partenaires afin que ceux-ci puissent continuer de façon autonome à fournir les services d'éducation financière. ACMA3 va aussi adapter ou actualiser les outils d'éducation financière développés sous ACMA2 en les harmonisant avec l'approche promue au niveau nationale, et les intégrer dans les différents plans de formation des organisations. Il faudra aussi valoriser le rôle des formateurs endogènes locaux comme relais, et renforcer le suivi post-crédit pour sécuriser les remboursements et capitaliser les bonnes pratiques.

En lien avec le défi 2, la stratégie va consister à renforcer la concertation avec les institutions financières (FNDA, APSFD, SFD) pour coconcevoir de manière ciblée des produits financiers adaptés aux besoins d'investissement des acteurs PEA et à faciliter la construction d'un partenariat durable entre acteurs économiques, organisations agricoles et institutions financières. ACMA3 jouera un rôle d'interface en renforçant les capacités des SFD, en soutenant la digitalisation et en capitalisant les bonnes pratiques. Le plaidoyer envisagé dans la section 3.2 s'il se mettait en œuvre pourra également contribuer à relever ce défi.

Concernant le défi lié à la durabilité des mécanismes internes de mobilisation de ressources destinés au financement des AGR, ACMA3 va œuvrer pour consolider la gouvernance, la transparence et la performance économique des groupes FaFa Wa pour les rendre autonomes et capables de financer durablement les initiatives de leurs membres. Les solutions digitales de la startup et Dreamstart Labs et de AUXFIN sont pertinentes à cette fin. L'équipe du programme appuiera également la structuration des groupes performants, développer des outils de suivi et d'auto-évaluation et valorisera les innovations pour favoriser leur réplication et leur mise à l'échelle.

Pour réussir cette mission en 2026, l'équipe du programme devra maintenir le contact avec l'ensemble des parties prenantes chargées de la mise en application de la loi sur la microfinance (SFD, APSFD, ANSSFD, etc.) à laquelle les SFD devront se conformer conformément au moratoire qui leur est donné, pour suivre l'évolution du dossier et développer et mettre en œuvre les mesures d'atténuation nécessaires. Cela permettra d'être proactif et de limiter les impacts négatifs sur l'accès aux crédits des acteurs. Les synergies internes avec les domaines de résultats (R1 et R2) de même que la communication seront aussi déterminante dans cette mission (cf. annexe 5).

4.3 Résultat 3 : Un environnement politique local renforçant la cohésion sociale et favorable à l'entrepreneuriat des Jeunes et des Femmes

Les progrès dans ce domaine restent limités, en raison de l'influence des facteurs politiques locaux et des normes sociales, qui échappent au contrôle des acteurs et du programme. Toutefois, les données disponibles indiquent des avancées encourageantes à l'issue de la 3ème année de mise en œuvre.

Les CCIC, y compris les nouveaux venus (Donga et Borgou) qui sont désormais actifs, donnent des signes qu'ils jouent pleinement leur rôle. C'est le cas par exemple dans la Donga où les acteurs PEA maïs se sont servi du creuset d'échanges CCIC pour mener un plaidoyer visant la recherche de marché pour la commercialisation des importants stocks de maïs initialement destinés aux achats institutionnels de l'ANAN qui ne les a finalement pas achetés. Ce plaidoyer mené à l'endroit, du Roi de Djougou et du ministère de l'industrie et du commerce a finalement abouti à la levée de la mesure d'interdiction des exportations des produits vivriers et réouvert la porte au commerce transfrontalier.

La voix des femmes et des jeunes ayant bénéficié du programme de coaching pour renforcer leur leadership, porte désormais et par leur engagement elles/ils influencent les décisions au sein de leurs OPA, du CCIC et plus globalement au sein de leur communauté. C'est par exemple le cas à Parakou où une aspirante Catalyst (Programme leadership) a organisé des séances de partage d'informations sur la sécurisation foncière et l'enregistrement au cadastre au profit des maraîchers de Parakou. A l'issue des séances, elle a recensé les difficultés rapportées par les participants qu'elle a soumises à ACMA3 et à la Mairie pour d'éventuels appuis possibles. Un leader politique négocie déjà sa participation aux prochaines élections communales. D'autres exemples pour illustrer ces progrès existent.

Les campagnes de vulgarisation du nouveau code foncier et domanial de même que les dialogues réflectifs

organisés avec l'appui du programme dans plusieurs localités de la zone d'intervention produisent des effets. Au moins 954 nouveaux acteurs dont 763 femmes ont été touchés et l'action a suscité l'engagement de certains leaders d'opinions et d'autres parties prenantes à œuvrer pour une meilleure gestion du foncier et à la cohésion sociale. Beaucoup ont commencé à internaliser l'idée que les femmes doivent avoir aussi des droits à la propriété foncière, c'est le cas par exemple de huit (8) leaders d'opinions dans les communes de Bembéréké, Pèrèrè et Ouèssè qui ont déclaré publiquement qu'ils feront une répartition égale de leurs terres entre leurs enfants qu'importe leur genre.

Les partenaires et les bénéficiaires notamment les SAE, les OPA, les CCIC recevant les subventions, les MPME (transformation ou FBS) manipulant les données à caractère personnel sont tous familiers aujourd'hui aux exigences du code du numérique ; les solutions des startups accompagnés par le programme ont été mis en conformité avec les exigences de l'APDP avec l'appui du programme.

Avec ces résultats, on peut conclure que les lignes bougent donc sur le chemin de résultats 3, mais restent en deçà des attentes en raison de la prévalence des pesanteurs socio-culturelles et des normes sociales discriminatoires toujours fortes et prégnantes. Le besoin de renforcer les actions du programme a d'ailleurs été souligné par les conclusions de l'évaluation à mi-parcours sous forme de recommandation.

C'est avec ces acquis et cet état d'esprit que le résultat 3 abordera la 4ème année du programme, 2026. L'équipe va devoir revoir ses stratégies les adapter à la nature et à l'ampleur des défis qui persistent pour consolider les acquis.

4.3.1 Des conflits fonciers prévenus et résolus de manière innovante

En 2026, les principaux défis pour ce sous résultats sont les suivants :

- Comment amener les nouveaux conseils communaux issus des élections à s'approprier le dispositif CCIC afin d'assurer la continuité des actions engagées au profit des acteurs PEA (producteurs, transformateurs et commerçants) ?
- Comment réussir l'ancrage du CCIC Donga pour son bon fonctionnement et la durabilité de son action dans l'intercommunalité ACAD (dans l'hypothèse où le dispositif intercommunal regroupant les deux départements se maintiendra après les élections) ou à l'intercommunalité spécifique à la Donga (hypothèse probable sur laquelle les autorités du département travaillent) ?
- Comment opérer les changements durables en lien avec les normes sociales pour un meilleur accès des femmes et des jeunes aux terres sécurisées ?

Les stratégies à mettre en œuvre ici visent la consolidation et la durabilité des acquis et dans ce sens, le programme encouragera les ST des CCIC à conduire des exercices de reddition de compte à travers la tenue, au niveau communal, de séances de présentation des bilans des activités menées au cours de 2025 à l'endroit des nouveaux conseillers. De telles actions conduites juste après la mise en place des nouveaux conseils communaux permettra aux conseillers de s'approprier le dispositif et les processus puis de poursuivre sans discontinuer les actions planifiées.

ACMA3 apportera son appui financier dégressif aux trois CCIC pour le financement du fonctionnement des secrétariats techniques et conduira un diagnostic au niveau de l'ACAD ou de l'intercommunalité spécifique au département à l'effet d'identifier les points de blocage à adresser pour faciliter l'ancrage du CCIC Donga à cette intercommunalité. Pour cette action le programme collaborera avec AGORA qui a une bonne maîtrise des questions de gouvernance locale.

Sur le front du combat visant à réduire durablement l'influence des normes sociales empêchant un meilleur accès des femmes et des jeunes à des terres sécurisées, ACMA3 va capitaliser les histoires de succès enregistrés en 2025 à travers les campagnes de vulgarisation du nouveau code foncier et domanial et les dialogues réflectifs, produire des boites utilisant les outils d'Analyse et Actions sociales (AAS) et les mettre à la disposition des organisations des acteurs et des CCIC à l'effet de faciliter le déroulement de ces dialogues qui ont un potentiel d'impact énorme au sein des communautés.

4.3.2 Un cadre réglementaire favorable à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

Au niveau de ce sous résultat, les défis majeurs auxquels le programme devra faire face en 2026 sont les suivants :

- Comment amener les autorités communales à prévoir une ligne budgétaire spécifique à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes afin de favoriser leur employabilité ?

- Comment consolider le leadership des femmes et des jeunes afin de renforcer leur autonomisation économique et sociale ?
- Comment opérer les changements durables en lien avec les normes sociales pour un meilleur accès des femmes et des jeunes aux ressources productives ?

À l'instar du sous-résultat précédent, le moment est venu de consolider les acquis. Il convient de poursuivre les efforts pour renforcer la gouvernance des CCIC et des OPA, afin que ces acteurs clés assument pleinement leur rôle dans la dynamique de changement. Par ailleurs, le leadership des femmes et des jeunes doit être renforcé pour leur permettre d'avoir un impact plus significatif sur les décisions qui les concernent.

La mise en œuvre de cette stratégie impliquera les acteurs locaux (faîtières des OP et CCIC) qui devront prendre leur responsabilité dans la gouvernance locale et agir au niveau des conseils communaux pour faciliter des délibérations portant sur l'intégration d'une ligne budgétaire spécifique dédiée à la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Ces acteurs porteurs de changement devront également s'investir pour la mise en œuvre des plans de développement personnel des participants à travers l'approche Catalyst qui a fait ses preuves en 2025 afin de mettre à l'échelle et renforcer la place et le leadership des femmes et des jeunes en leur sein et au sein des communautés. Leur responsabilité s'étendra aussi à entreprendre des actions comme la mobilisation des ressources et des acteurs et des leaders d'opinions pour la poursuite des dialogues réflectifs visant à déconstruire les normes et pratiques discriminatoires.

Le rôle de ACMA3 dans cette stratégie va consister à apporter les appuis possibles et sur mesure pour consolider et mettre à l'échelle les acquis et les expériences réussies. Comme déjà énoncé un peu plus haut, par exemple le programme pourra confectionner les outils visuels comme les boîtes à images SAA à partir de la capitalisation des résultats des dialogues réflectifs précédents notamment les leçons apprises et des histoires réussies et les mettre à la disposition des OPA et des CCIC pour les fins de la sensibilisation communautaire sus évoquées. Il en sera de même pour les boites à images sur la gouvernance des OPA et des CCIC. ACMA3 poursuivra également le processus de plaidoyer engagé en 2025 et porté par la FéNaFAB et le CJA en collaboration avec Social Watch pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et jeune. Ce processus accompagné par Social Watch a aussi des visées de coaching et de renforcement des capacités de ces deux organisations de défenses des droits des femmes et des jeunes, en matière de plaidoyer. Les interactions avec PPMEC et l'ANDF visant un meilleur accès à la terre par les femmes et les jeunes et à la sécurisation des propriétés foncières par l'enregistrement au niveau du cadastre vont aussi se poursuivre.

Les synergies internes avec les autres composantes du programme de même que les synergies externes sont illustrées dans les tableaux des annexe 4 et 5.

4.3.3 L'accès aux services TIC4Ag est amélioré

Dans les progrès réalisés, le sous-résultat lié aux services TIC n'est pas en reste. De nombreux témoignages d'entités utilisatrices des solutions TIC (IWO, Dream Save, Jinukun & Aliments-Bénin, prévisions climatiques, etc.) rapportent leurs bienfaits et expriment leur satisfaction. C'est par exemple le cas du CCIC/Donga et Holland GreenTech parmi les sept (7) utilisateurs de IWO qui expliquent les facilités et les améliorations que la solution leur apporte (gestion des stocks, digitalisation de leur comptabilité autrefois manuelle, accès et utilisation à distance pour leurs activités comptables, etc.). Visibilité accrue suite à l'utilisation des plateformes de e-commerce (Jinukun & Aliments-Bénin) rapportée par 13 transformatrices de produits agricoles, meilleure gestion des réunions du groupe, accroissement de l'épargne (26,692,400 XOF) rapportés par 578 groupes qui utilisent la solution DreamSave.

Ces résultats et bien d'autres qui seront rapportés ultérieurement vont dans le sens des changements attendus de la composante et confortent l'équipe du programme à poursuivre son œuvre en mettant l'accent sur les synergies internes et externes pour consolider les acquis et mettre à l'échelle les succès notamment à travers le déploiement des Digitkiosques qui se concrétise au moment où l'équipe finalise ce plan de travail.

En 2026, ACMA3 va devoir faire face aux principaux défis ci-après qui persistent au niveau de la composante en se servant des leçons apprises pour atténuer leurs effets. Il s'agit de :

- Comment rendre plus accessible (coût du service) les solutions de nos startups TIC4Ag auprès des acteurs et autres utilisateurs finaux afin que ceux-ci les adoptent comme services essentiels pour la réussite de leurs campagnes agricoles ou l'écoulement de leurs produits ?
- Comment assurer l'adoption durable des services TIC par un large nombre d'acteurs, tout en renforçant les modèles économiques des startups afin qu'elles puissent mobiliser des financements auprès des institutions financières, vivre de leurs innovations et adapter leurs offres aux réalités

socio-économiques des utilisateurs ?

Quatre stratégies seront mises en œuvre en 2026 : (i) le renforcement de l'accessibilité des solutions TIC4Ag promues, (ii) le renforcement de la viabilité des structures et entités porteuses des solutions, (iii) le renforcement des synergies existantes pour le portage au-delà de la zone d'intervention du programme ACMA3 et (iv) la promotion de mécanismes pérennes assurant la durabilité des initiatives TIC.

Concernant le renforcement de l'accessibilité des services TIC, l'installation des Digikiosques, la mobilisation du réseau des Jeunes TIC et la disponibilité de la base de données PGASE constituent des atouts permettant aux promoteurs de réduire les coûts de prestation et de mieux desservir les acteurs économiques. Les sources de revenu varient selon la nature et les fonctionnalités des solutions. Certaines, comme pour AgroHikari, Digitall Farmers, Jinukun, Ignitia, IWO ou DreamSave, relèvent principalement d'un modèle basé sur la souscription. Elles bénéficieront d'efforts accrus de vulgarisation et d'ajustement de leurs modèles économiques pour les rendre plus accessibles. D'autres solutions - Agricef, les Digikiosques et certaines fonctionnalités d'IWO (notamment pour la gestion des IEM) - présentent une forte dimension communautaire et pourraient faire l'objet de plaidoyers pour un soutien financier des communes et des CCIC. Les Digikiosques et IWO jouent également un rôle important dans la réduction des coûts liés à la gestion du crédit agricole, notamment pour la demande, le traitement et le suivi des garanties. Ils offrent par ailleurs des services complémentaires (conseils agricoles, informations météorologiques, communication, secrétariat, vente de connectivité), ce qui contribue à réduire les risques liés aux prêts et à améliorer l'environnement des affaires pour les acteurs économiques ruraux.

En 2026, ACMA3 va étoffer l'écosystème des solutions à fortes valeurs ajoutées, par la promotion d'une solution (visant l'inclusion des femmes et des jeunes) développée par AUXFIN, un privé néerlandais. Dans ce sens, l'équipe est en contact avec AUXFIN pour d'une part déployer sa solution d'inclusion financière UMVA/a dans un des trois départements de la zone d'intervention et d'autre part soutenir un partenariat avec l'ANAN (si elle est intéressée), pour tester la solution UMVA-Collect, destinée à mobiliser les produits des producteurs individuellement ou collectivement.

En ce qui concerne le renforcement de la viabilité des structures et entités porteuses des solutions TIC4Ag promues, ACMA3 renforcera progressivement les capacités institutionnelles et organisationnelles des startups partenaires. En 2026, il poursuivra la mise à l'échelle de leurs solutions à travers des plans de croissance personnalisés, formalisés par des contrats de partenariat (SLA). Cette démarche vise à professionnaliser les startups, renforcer leur autonomie et leur permettre d'offrir des services fiables et compétitifs. Les modèles d'affaires les plus prometteurs seront consolidés, notamment en améliorant leur capacité à mobiliser des financements auprès des SFD et du FNDA. L'objectif est de renforcer leur résilience économique, d'améliorer la qualité des services et d'assurer la pérennité des solutions numériques mises à disposition des producteurs et organisations agricoles. Parallèlement, ACMA3 renforcera le réseau des Jeunes TIC, via des séances de formation sur les solutions TIC4Ag et une intégration progressive dans le dispositif SAV des startups, afin d'assurer proximité, réactivité et qualité du support technique.

Quant au renforcement des synergies existantes pour le portage au-delà de la zone d'intervention du programme ACMA3, la promotion des solutions TIC4Ag au travers des foires et expositions sera continuée en 2026. Aussi, en 2025, ACMA3 a initié un atelier de co-construction avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes autour des Digikiosques, une innovation qui enregistre l'adhésion d'autres bailleurs comme l'OIM positionné dans l'Alibori et l'Atacora, ou Enabel. Cette démarche a vu la participation des startups, FBS et autorités communales qui y voient un levier de création d'emplois pour la jeunesse dans les communes. Le programme poursuivra l'implantation des Digikiosques et le renforcement de leur modèle d'affaires tout en capitalisant d'une part, les avancés des partenaires suscités dont les implications ont contribué à améliorer le design et le mode de gestion, et d'autre part, étendre ses acquis au-delà de la zone d'intervention de sorte que la fourniture des services TIC4Ag soit systématiquement intégrée dans l'offre de services disponibles au niveau des Digikiosques indépendamment du commanditaire. Le programme poursuivra avec les partenaires consentants, l'effort de développement d'une application central pour la gestion des Digikiosques sur le modèle McDonald.

En matière de solutions climato-intelligentes, ACMA3 renforcera sa collaboration avec THP-Bénin pour soutenir l'opérationnalisation du plan de pérennisation de la solution Ignitia pour l'étendre à d'autres communes, tout en pilotant l'alternative "Goura" et Agricef. Par ailleurs, le programme capitalisera les efforts de THP-Bénin en diffusant, avec l'appui de l'équipe de communication, les vidéos des ITK/ACMA dans les villages, en tenant compte du calendrier agricole, afin d'amplifier la portée et l'utilisation des bonnes pratiques agricoles promues.

Enfin, en ce qui concerne la promotion de mécanismes pérennes assurant la durabilité des initiatives TIC, en lien avec la première stratégie, l'approche différera selon qu'il s'agit de solutions d'utilité publique ou de solutions portées par des acteurs privés. Pour les solutions d'utilité publique, ACMA3 a déjà engagé plusieurs actions concernant les plateformes SIM et SIFT, notamment l'amorçage du formatage des ITK/ACMA selon les normes du e-Conseil et la proposition d'une feuille de route pour corriger les dysfonctionnements de la SIM Harmonisé, qui avaient conduit au gel de la convention avec la FUPRO. Le programme poursuivra ses concertations avec la DSI-MAEP afin de transférer définitivement à l'État la paternité des instruments et canaux de diffusion (code USSD et numéro court). Concernant le e-Conseil Agricole National, l'enjeu est de concrétiser le téléversement des ITK/ACMA2. Parallèlement, ACMA3 continuera les consultations avec le Conseil Économique et Social et l'organisation Social Watch pour obtenir une contribution publique destinée à garantir la fourniture durable des services TIC4Ag à l'échelle nationale. Pour les solutions portées par des acteurs privés, comme Ignitia, ACMA3 facilitera des partenariats entre les promoteurs et l'UNCPS ou d'autres faîtières organisées, disposant de mécanismes collectifs d'accès aux intrants ou aux coupons, afin d'intégrer le coût du service dans ces dispositifs. Ces faîtières centraliseront les besoins des producteurs et faciliteront la fourniture régulière des services de prévisions pluviométriques et climato-intelligentes.

Les récentes réformes au sein de l'IFDC, chef de file du consortium, ont permis d'institutionnaliser le CVAD à travers une nouvelle unité dédiée à la veille technologique. Celle-ci complète la vision du CVAD, dont les Digikiosques représentent une concrétisation opérationnelle. ACMA3 veillera à ce que les startups poursuivent la mise à jour régulière de leurs fonctionnalités et collaborera avec l'entreprise TIC Agro pour finaliser le système de gestion des Digikiosques, renforçant l'accessibilité des services et la traçabilité des interactions via la PGASE.

4.3.4 Des investissements structurants au bénéfice des OPA et PME ont augmenté

Le besoin d'impliquer le secteur privé dans le cofinancement des infrastructures a retardé la mise en œuvre de la feuille de route reportant la construction de la majorité des infrastructures à l'avant dernière année de mise en œuvre, c'est-à-dire en 2026.

Aux résultats, en 2025 sur le volet cofinancement, on peut retenir les acquis ci-après :

- Sept (7) infrastructures ont fait l'objet de manifestations d'intérêt sérieuses dont :
 - Quatre (4) avec deux privés notamment SIBI Aménagement & Environnement pour l'UT de soja de Ouaké, l'UT d'arachide de Djougou et le site maraîcher de Bodi (Bassila) et Biophyto pour le magasin de stockage de soja de Kalalé ;
 - Trois (3) autres avec des acteurs ne relevant pas du secteur privé notamment l'UT de manioc de Tchaourou avec une OP, la coopérative Agrivital, le magasin de stockage de maïs de Sinendé avec le projet PDI-CVA et le parc à petits ruminants avec la mairie de Bembéréké.
- Les cinq (5) autres infrastructures notamment le site maraîcher de Béyérou, le magasin de stockage de soja de Nikki, l'UT du manioc de Pèrèrè, le magasin de stockage de soja de N'Dali, le marché vivrier à réhabiliter à Copargo n'ont malheureusement pas retenu un intérêt manifeste quelconque ;
- Sept (7) infrastructures ont fait l'objet d'une offre qui a été soumise à l'appel à projets du FNDA dont trois (3) parmi celles qui sont inscrites dans le cofinancement avec le privé (UT de soja de Ouaké, UT d'arachide de Djougou et UT du manioc de Tachaourou) et les quatre (4) autres parmi les cinq (5) n'ayant pas suscité d'intérêt au cofinancement (UT manioc de Pèrèrè, Magasin mixte de maïs et de soja de N'Dali, magasin soja de Nikki et marché à réhabiliter de Copargo).

Pour l'état de mise en œuvre de la feuille de route, au moment où nous bouclions ce plan de travail :

- Les études de projet (rentabilité, faisabilité économique, environnementale et sociale, développement de modèles d'affaire) étaient en cours mais devraient être bouclées avant la fin de l'année ;
- Les préparatifs du démarrage des travaux du site maraîcher de Bodi étaient en cours après que SIBI s'est engagé à libérer sa part à travers un accord de collaboration et que le contrat avec SoBAA qui doit apporter l'assistance technique venait aussi d'être signé.

C'est sur ces acquis sur le volet des infrastructures que l'équipe abordera l'avant dernière année de l'intervention nous rappelant à souhait l'ampleur du défi d'accélérer le processus de construction des infrastructures et de les mettre à la disposition des acteurs afin qu'ils puissent disposer de temps suffisants pour les utiliser et tirer les enseignements nécessaires avant la fin du programme.

L'ampleur de ce défi sera d'autant plus importante que le contexte lui-même sera marqué sur le plan national par le risque d'indisponibilité et de déficit d'engagement des autorités communales du fait des élections. À cela, il faut ajouter un risque de désengagement de certains acteurs pour le cas spécifique de Kalalé qui fait face à une montée de l'extrémisme violent de nature à ne pas faciliter la tâche du programme.

La stratégie en 2026, pour faire face à ces défis, qui est de réussir le développement des infrastructures et les mettre à la disposition des acteurs avant la fin de l'année, passera inéluctablement par une accélération de la mise en œuvre des tâches et comprendra aussi la formulation de mesures d'atténuation pour limiter les effets néfastes des risques sus énumérés. Pour ce faire, l'équipe procédera à un réajustement de la feuille de route et une analyse des actions et des rôles des différentes parties prenantes à l'effet d'identifier les actions que l'équipe peut diligenter avant le début de la période électorale mais aussi celles pouvant engager la responsabilité des autorités communales à l'effet de les adresser à temps opportun.

Pour le cas particulier de Kalalé avec le défi sécuritaire qui limite la mobilité des personnes, la stratégie va consister à privilégier les prestataires locaux pour l'attribution des marchés de construction et si possible le contrôle de qualité de la prestation. Au cas où des prestataires extérieurs seront enrôlés, il sera conseillé d'utiliser les voies d'accès de la commune ne connaissant pas le problème sécuritaire.

La stratégie pour les infrastructures soumises aux appels à projets du FNDA comportera un plan B qui va consister à un financement intégral par les ressources du programme notamment pour les cinq (5) infrastructures n'ayant pas suscité un intérêt au cofinancement. Dans cette perspective il a été demandé aux cabinets de viser des projets de petite envergure à moindre coûts.

Les autres défis majeurs liés aux infrastructures sont :

- Comment garantir que les IEM à mettre en place fonctionneront de manière économiquement durable, alors même que leur installation pourrait intervenir en fin de la quatrième année, voire coïncider avec la fin du programme ?
- Comment assurer la mise en œuvre des modèles économiques au profit des OPA chargées de la gestion des IEM, dans un contexte marqué par la persistance d'une culture non entrepreneuriale, d'un faible esprit associatif au sein des OPA et d'une faible capacité de mobilisation de ressources propres ?

Pour le défi lié au fonctionnement des IEM qui seront installé tardivement, il faut se référer à la stratégie décrite dans la section 3.1 plus haut. Elle se résume à : accélérer la réalisation des infrastructures prévues en ajustant les calendriers aux échéances électorales, exécuter les actions réalisables avant la période électorale et maintenir une communication ciblée auprès des élus ; identifier les responsabilités des parties prenantes et d'anticiper celles relevant des autorités communales ; et renforcer le rôle des points focaux et des Secrétaires Exécutifs, garants de la continuité administrative.

La stratégie pour le défi lié à la mise en œuvre des modèles économiques va consister principalement à développer des partenariats publics-privés durables pour la co-gestion des infrastructures, à travers des contrats clairs et précis qui définissent les rôles et responsabilités, les obligations les performances à atteindre, le partage de risques entre les différences parties prenantes, etc.. Les OPA leads du Borgou et de la Donga seront renforcées sur des thématiques clés pour mettre en œuvre les modèles économiques prévus dans le plan de renforcement des capacités (2024). ACMA3 répliquera aussi le dispositif de mentorat qui a fait ses preuves par le passé afin de faciliter le partage d'expériences entre acteurs.

4.4 Résultat 4 : Suivi-évaluation et apprentissage

Le suivi évaluation et apprentissage du programme va continuer à jouer son rôle de fonction partagée en animant l'ensemble des parties prenantes (équipe du programme, OPA recevant les subventions, SAE, enquêteurs, etc.) pour la collecte, le contrôle de qualité et l'analyse des données des activités et de leurs résultats à l'effet de produire et d'alimenter son système d'informations avec des informations fiables pour le pilotage du programme, pour le rapportage IATI et pour l'élaboration des différents rapports annuels.

La digitalisation poussée du système avec l'actualisation de la Plateforme de Gestion des Acteurs et de Suivi des Evénements et la mise en service de la Plateforme de Suivi-Evaluation à l'usage des SAE, des OPA subventionnées et de l'équipe du programme, va incontestablement améliorer les performances du système.

Le volet apprentissage sera poursuivi afin de tirer en continu les leçons nécessaires pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'intervention. Les activités de capitalisation thématique et de production de success stories seront menées en étroite collaboration avec l'équipe de communication et l'assistance

technique de KIT. À cet effet, le programme sélectionnera les expériences les plus pertinentes ainsi que les cas illustratifs identifiés et travaillés lors de l'atelier d'apprentissage-capitalisation tenu en septembre 2025. Cette démarche permettra de documenter les pratiques réussies, de diffuser les innovations et de renforcer l'usage des connaissances produites au sein et en dehors du programme.

La poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Atténuation et de Suivi Environnemental (PASE) développé en 2024 va permettre de réduire les potentiels impacts négatifs des activités du programme sur la santé et sur l'environnement. Grâce à ce plan, et à l'outil « marqueur résilience, genre et gouvernance » de CARE, le programme s'assure que ses actions sont menées de manière responsable, tout en garantissant une gestion durable des ressources pour un développement harmonieux.

Il faut noter que l'évaluation à mi-parcours du programme a formulé à l'endroit du suivi-évaluation un certain nombre de recommandations très pertinentes et pour lesquelles l'équipe a revu ses stratégies afin de les adresser.

Recommandation : *La coordination devrait élever l'indicateur d'output I33 au rang d'outcome et introduire un indicateur spécifique qui mesure l'intervention spécifique de ACMA 3 visant à améliorer le fonctionnement des CCIC.*

Cet ancien indicateur 33 destiné à suivre le fonctionnement des CCIC qui avait été à tort considéré comme un indicateur d'output, a été rehaussé au rang d'indicateur d'outcome immédiat dans la chaine de résultats comme recommandé et a été rebaptisé indicateur 20' (20 prime). En revanche, un nouvel indicateur d'output, reprenant le numéro 33 a été identifié pour suivre les actions du programme visant le renforcement de capacités et un meilleur fonctionnement des CCIC. Cet indicateur libellé « **Nombre d'appuis apportés pour le fonctionnement des CCIC, désagrégé par type** », permettra de capter les différents appuis déployés par l'équipe de ACMA3 (techniques, matériels et financiers) soit pour faciliter la mise en place, soit pour impulser le fonctionnement des CCIC. La fiche de référence de cet indicateur sera développée dans le manuel de suivi évaluation du programme et partagée avec l'ensemble des collaborateurs concernés pour son bon usage. Les désagrégations ci-après ont été retenues et permettront de ventiler les différents appuis du programme selon leur type :

- *Les formations (gouvernance, inclusion, plaidoyer, mobilisation des ressources, etc.) ;*
- *Les sensibilisations/coaching*
- *Les appuis financiers directs (subventions, cofinancement, sponsoring) ;*
- *Les appuis techniques et organisationnels (assemblée générale constitutive, élaboration de documents stratégique)*
- *Autres.*

Recommandation : *La validité et la fiabilité des indicateurs 1 et 26 doivent être testées*

Cette recommandation sera opérationnalisée à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un document de stratégie formel pour le contrôle de qualité des données de tous les indicateurs d'output, d'effets et d'impacts. Cette stratégie, déjà en cours de développement va permettre d'harmoniser et de rendre plus formels les mécanismes, procédures (sondage, triangulation) et les outils existants et de les partager avec tous les acteurs impliqués dans le système d'information du programme. La mise en œuvre des approches décrites dans cette stratégie permettra d'assurer la qualité et de produire des évidences sur les différents critères de qualité (fiabilité, validité, précision, intégrité, etc.) des données d'activités et de résultats du programme.

Recommandation : *Les OPA, les SAE, les ATDA et les DDAEP sont d'importantes structures de durabilité et il est important de mesurer leurs capacités à assurer la continuité des actions*

L'atelier de développement du plan de travail a permis de répertorier pour chaque domaine de résultats les acteurs locaux porteurs de changement et les acteurs institutionnels accompagnateurs des acteurs porteurs de changement.

Ceci est déjà un bon point de départ pour une telle analyse. En relation avec la responsable chargée de la gouvernance au sein des OP de ACMA3 et de celui de CARE qui appuie le programme, une approche d'analyse adaptée sera développée et mise en œuvre à cette fin. Les résultats d'une telle évaluation permettront de définir des actions sur mesure en vue de poursuivre de façon ciblée le renforcement des capacités des OPA concernées, de les responsabiliser davantage mais aussi de procéder au transfert de compétences nécessaires aux acteurs d'appuis ou d'accompagnement afin de les habiliter à assurer une

meilleure pérennisation des acquis du programme.

Conclusion : Les acteurs d'ACMA3 bénéficient d'interventions multiples, ce qui pose le problème d'attribution des résultats au seul programme ACMA3 **;** *La question d'attribution/valeur ajoutée aurait été mieux approfondie si le pourcentage de bénéficiaires directs de ACMA 3 touchés par d'autres projets et programmes était mesuré*

Cette assertion est pertinente et sera aussi mise en œuvre comme une recommandation. Du reste les questionnaires des enquêtes annuelles comportaient déjà, depuis la première année, une question sur le sujet permettant de faire la part des choses mais que les analyses ne ressortaient pas. A partir de 2025, la question a été bien explicitée pour permettre d'inventorier la diversité des appuis selon leur type et leurs sources (projets et programmes). Les collectes et les analyses de données – avec l'appui des experts KIT - de cette année 2025 et des années suivantes s'attarderont sur cette question et permettront de se faire une certaine idée de la part de résultats attribuables à ACMA3. Par ailleurs l'équipe, avec l'appui du KIT, envisage de conduire une étude des effets du programme les jours à venir qui pourra fournir une analyse plus précise en attendant celles de l'évaluation finale du programme où le contrefactuel sera bien élucidé.

4.5 Résultat 5 : Communication et capitalisation

La communication du programme a conclu en 2025, 14 partenariats médias dont 12 avec les radios rurales et communautaires et 2 avec des médias en ligne. De cette collaboration, de nombreux acquis ont été engrangés et des enseignements tirés pour l'avenir. On peut citer les acquis majeurs ci-après :

Au niveau des groupes et structures cibles :

- La production par les radios de 30 magazines radiophoniques, 60 spots, 60 tables rondes et 30 jeux radiophoniques interactifs en plus de 60 reportages radio ;
- Avec les médias en lignes les principales réalisations sont les suivantes, 8 interviews, 6 enquêtes thématiques, 20 articles et 17 reportages vidéo publiés et diffusés en ligne, lesquelles activités ont permis de donner la parole aux acteurs de terrain, et de mettre en lumière les impacts du programme ;
- En prêtant les services d'agences de communication, 24 contenus audiovisuels (films documentaires de capitalisation) ont été traduits en huit langues locales de la zone d'intervention du programme dont le baatonu, le fon, le peulh, le nago, le lokpa, le yom et le dendi, et ont fait objet de projections grand public dans la zone d'intervention du programme ;
- 20 acteurs PEA et 4 coopératives ont bénéficié d'appuis pour le relooking des emballages, d'étiquettes et d'autres outils dans le cadre de leur participation aux foires.

Au niveau du programme

- Le programme a produit divers outils, imprimés pour appuyer ses interventions, notamment 35 boîtes à images pour l'autoévaluation des OPA et 25 autres pour la vulgarisation du Code Foncier Domanial en milieu rural. Il a également diffusé 150 exemplaires du rapport sur les conflits fonciers et 150 exemplaires de la stratégie innovante de leur gestion. Les différentes impressions ont été réalisées grâce à l'appui des prestataires du domaine de la communication, figurant dans la base de données des prestataires de IFDC. Enfin, des actions de visibilité ont été organisées lors de foires, accompagnées de la production et distribution de goodies (casquettes, T-shirts, affiches, etc.) pour accroître la notoriété du programme.

Ces différents acquis aussi bien au niveau des bénéficiaires que de l'équipe du programme, ont contribué à donner à la fois de visibilité aux actions du programme, à asseoir sa notoriété et ont permis de faciliter des partages d'expériences et l'apprentissage entre acteurs bénéficiaires. De nombreux témoignages de bénéficiaires notamment de femmes et de jeunes remontés à l'équipe rapportent leur sentiment de satisfaction et les bienfaits des appuis du programme.

C'est par exemple le cas de dame Safia ABOUDOU, transformatrice d'arachide en galettes, basée à Djougou dans le département de la Donga qui dit « **Je suis aujourd'hui connue au-delà de ma ville natale pour avoir participé à des foires grâce à l'appui du programme ACMA3. J'ai noué des relations d'affaire, gagné en visibilité et bien vendu mes produits et mes conditions de vie s'améliorent** ».

Au cours de l'année 2026, l'équipe se servira des leçons apprises pour adapter ses stratégies en matière de communication pour consolider les acquis et amplifier l'impact de l'intervention, par la production et la

diffusion de contenus audiovisuels adaptés aux publics cibles et d'articles de qualité.

Par exemple la traduction dans les principales langues de la zone d'intervention du programme des contenus audiovisuels qui a permis de toucher plus d'acteurs et de favoriser l'inclusion est un exploit à rééditer et les contenus produits vont être reversées dans les digikiosques en cours d'installation.

Les partenariats avec les médias de proximité et les médias en ligne seront aussi renforcés en travaillant davantage à l'inclusion des femmes et des jeunes, mais aussi en développant des stratégies de sortie du programme en s'appuyant sur la construction de relations solides entre les acteurs porteurs de changement et ces médias. Dans ce sens, les thématiques à développer à travers les émissions à produire avec les acteurs pourront mettre en exergue le rôle qui sera le leur dans la durabilité du programme qui amorce sa quatrième année de mise en œuvre.

La communication mettra en œuvre en collaboration avec le suivi-évaluation du programme la pertinente recommandation de l'évaluation externe à mi-parcours du programme, qui a souligné la nécessité pour le management du programme d'élaborer des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) spécifiques à la communication, en vue de mieux apprécier son efficacité et son efficience.

La communication, en collaboration avec l'assistance technique de KIT et l'ensemble du staff de l'équipe, se concentrera aussi sur l'élaboration et la rédaction de notes de capitalisation sur les différentes expériences du programme en vue de leur mise à l'échelle (voir chapitre 4.4).

Toutes ces stratégies sont déclinées en actions concrètes dans le tableau des activités en annexe 2.

5 Risques majeurs et mesures d'atténuation

Les risques énoncés dans la proposition technique de ACMA3 et mis à jour dans le rapport annuel 2024 sont toujours d'actualité. Le contexte n'a pas fondamentalement changé et reste marqué par la persistance des effets néfastes des facteurs de risques tels que la radicalisation et l'extrémisme violent dans le Nord du pays et la fermeture de la frontière avec le Niger. L'embellie du taux de change entre le Naira et le CFA entamée depuis fin 2023 qui s'est poursuivie et accentuée jusqu'à nos jours, a été couplée malheureusement à une inflation au Nigéria et au maintien au Bénin de la mesure gouvernementale de taxes à l'exportation, toute chose qui annihile ses effets. La prévalence de ces risques remet en cause et appelle à une adaptation de la stratégie de base du programme pour l'accès au marché bâtie sur les échanges commerciaux transfrontaliers.

Le tableau en Annexe 7 fait la synthèse des risques actualisés avec la prise en compte des risques d'ESAH, des risques liés à l'activité avec Terranauta et au contexte national en perspective. Le tableau est structuré selon le type de risque, les risques systémiques[11] liés au contexte, les risques liés au programme et ceux liés à l'organisation (consortium) et susceptibles d'affecter négativement l'intervention.

Pour chacun des risques, le programme a formulé des mesures appropriées pour atténuer leurs impacts sur le programme, au cas où ils occuraient. Tout comme les risques eux-mêmes, les mesures d'atténuation ont-elles aussi été actualisées à travers une analyse récente et minutieuse menée par l'équipe.

6 Dispositif de mise en œuvre du PTA 2026

6.1 Le dispositif d'intervention

Le dispositif d'intervention du programme n'a pas fondamentalement changé, il est basé sur (i) les concertations au sein des pôles d'entreprises agricoles (PEA) pour le développement inclusif des chaînes de valeur agricoles ciblées par le programme,(ii) le dialogue public-privé au niveau des cadres de concertation inter-communaux (CCIC) pour plus d'action concertée entre le secteur public et privé afin d'améliorer le climat local des affaires et l'accent mis sur (iii) le développement du secteur privé (PME, OPA, FBS) dans les domaines de la fourniture des intrants et de la transformation des produits agricoles..

[11] Les risques systémiques liés au contexte sont ceux liés à l'environnement politique, institutionnel, social et écologique (hors contrôle direct du programme), qui peuvent affecter négativement la mise en œuvre des activités et ainsi mettre en péril la réalisation des objectifs assignés au programme. Les risques liés au programme sont ceux liés à l'environnement politique, institutionnel, social et écologique mais sous l'influence voire sous le contrôle du programme.

En cette 4ème ou avant dernière année d'intervention du programme l'équipe de mise en œuvre va orienter le dispositif d'intervention pour se concentrer sur la réalisation des infrastructures et adresser les défis liés à la pérennité et à la durabilité des acquis de même qu'à l'inclusion sociale des femmes et des jeunes. C'est dans cette perspective qu'au cours de l'atelier du développement du plan de travail, l'équipe a fait une analyse des acteurs en répertoriant d'une part les acteurs locaux porteurs de changements et d'autre part les acteurs institutionnels accompagnateurs de ces acteurs porteurs de changement, à l'effet de mieux répartir les rôles entre les différentes parties prenantes y compris l'équipe du programme et de cibler les actions avec des appuis sur mesure.

L'intégration et la coordination des activions entre les trois chemins d'impacts feront l'objet d'une attention régulière et constante de ce dispositif.

6.2 L'équipe du programme ACMA3

Pour mémoire, l'équipe du programme ACMA3, constituée des staffs des trois institutions en consortium (IFDC, CARE et KIT), est structurée comme le laisse voir l'organigramme en annexe 9. Elle compte une quarantaine de personnes dont une trentaine relève de IFDC et 10 de CARE ; 40% de ce staff est constitué de femmes, tout comme pour instruire par l'exemple en matière d'inclusion sociale ; L'équipe est constituée essentiellement de staffs expérimentés, sur la quarantaine de staffs 25 sont des anciens pour avoir fait soit ACMA2 ou ACMA1 ou les deux à la fois.

L'unité de gestion est basée à Parakou. KIT apporte son assistance technique à distance et au besoin sur site. Sept (7) staff appelés superviseurs de zone forment le dispositif décentralisé de l'équipe et repartis sur le terrain selon un maillage retenu pour couvrir l'ensemble de la zone d'intervention.

C'est cette équipe nantie des nombreuses leçons apprises lors des phases passées et au cours des trois premières années de ACMA3 (section 3.2 et recueil en annexe 8) qui facilitera les différents processus multi-acteurs à travers l'adaptation des approches, la formulation et la planification des actions en fonction des besoins des acteurs et des changements désirés.

A la fin de la 3ème année de mise en œuvre, le management a senti le besoin de remobiliser toute l'équipe autour des enjeux du programme en organisant avec l'appui de iCRA une formation sur des modules visant cet objectif afin qu'elle puisse redoubler les efforts et jouer efficacement ses rôles dans le coaching, le tutorat (mentoring), l'appui et le suivi des sous-contractants qui prennent le relais du programme pour la mise en œuvre des activités dans les différents champs d'actions. Pour mémoire, ces modules sont parmi une dizaine qui avaient été identifiés à la suite d'une analyse des besoins auprès du staff et fait l'objet d'un plan de renforcement de capacité coconstruit entre iCRA et l'équipe de ACMA3.

Le dispositif des superviseurs de zone qui sert de courroie de transmission entre le reste de l'équipe et les acteurs au niveau local continuera d'assurer le suivi de proximité des interventions. La théorie de changement développée dans la proposition technique reste l'instrument de référence pour assurer la cohérence et la synergie des actions entre les membres de l'équipe.

Chef de Programme (COP). Il a la responsabilité finale de tous les livrables du programme (rapports techniques et financiers), du domaine de résultats 1, du suivi et de l'évaluation ainsi que de la communication du programme. Il sera le premier point de contact pour toutes les communications avec EKN Cotonou et rendra compte à l'IFDC, à travers Cheick Sadibou FALL, Director of the Enabling Impact Department, basé à Dakar et Dr Oumou Camara, Vice President - Programs & Projects, basée elle à Accra. La coordination au quotidien est assurée par le COP assistée par le Chef de Programme Adjoint (DCOP).

L'unité de gestion du programme. Elle est composée du COP, du DCOP, des leaders des différents domaines de résultats, du responsable du suivi-évaluation, du responsable de la communication et du responsable financier national. L'équipe se réunit (virtuellement ou en personne) une semaine sur deux avec toute l'équipe ou juste l'équipe de management. Il s'agit de réunions les lundis avec un ordre du jour prédéfini, destinées à la coordination et à l'intégration des activités entre les composantes, au suivi de l'avancement des activités en cours et à la planification des activités. Les procès-verbaux et les listes d'actions des réunions de l'équipe sont partagés au besoin avec le comité d'information du consortium.

L'assistance technique est prévue sous deux formes :

Assistance technique de longue durée : KIT Institute poursuivra ses appuis aux efforts de l'équipe d'exécution via des consultations de longue durée. Cette assistance (sous forme de missions perlées) est apportée par un pool d'experts en backstopping à la planification stratégique et au bilan annuel, à

l'apprentissage et au suivi-évaluation, au développement des modèles d'affaire viables et inclusifs et à la facilitation des concertations public-privé. KIT est, en plus de cela, ouvert pour des appuis spécifiques à la demande. Le pool d'expert de KIT est géré par un Staff Senior Advisor.

Assistance technique de courte durée : chacun des membres du consortium pourra faire appel à des consultants ou staff interne au sein de leur structure, de courte durée selon que les expertises spécifiques requises sur le terrain, sont soit ou non disponibles au sein de l'équipe d'exécution, mais nécessitent un appui ponctuel pour gérer un pic dans la charge de travail. Dans ce cadre, le consortium envisage également l'utilisation consultants–directement ou via les entreprises béninoises partenaires.

6.3 Les partenariats et les structures d'appui à l'entrepreneuriat

Les partenaires privilégiés

Quatre partenaires privilégiés ont été identifiés depuis la formulation de ACMA3 au regard de la pertinence de leurs appuis au cours des deux précédentes phases du programme, pour accompagner l'équipe dans la mise en œuvre des interventions sur une base contractuelle dans les domaines de leurs compétences ; Pour mémoire, il s'agit de Nexis 7 et eHealth Solutions, de Holland Green Tech, de UPA DI, et de Sahel Consulting Agriculture & Nutrition Limited. Avec ce dernier, les conjonctures politiques dans les deux pays (Bénin, Nigeria) et les fluctuations défavorables du taux d'échange entre le CFA et le Naïra n'ont pas permis d'avoir une collaboration effective.

Les autres partenariats

Au regard des dernières évolutions dans la politique d'aide au développement des Pays Bas, les partenariats avec le privé néerlandais seront priorisés. Le programme maintiendra ses partenariats, voire développera d'autres partenariats au besoin pour assurer les complémentarités, les partages de connaissances et les synergies nécessaires avec les institutions publiques ou privées, les autres projets et programmes pertinents exerçant dans les mêmes zones ou œuvrant dans les mêmes thématiques que ACAM3 pour assurer une meilleure efficacité des interventions sur le terrain et optimiser les impacts. Les tableaux de l'annexe 4 qui ont été actualisés, répertorient par résultats et par champ d'actions les différents partenaires avec qui le programme va interagir. Certains sont d'ailleurs membres du comité de suivi du programme (cf. tableau des membres ci-après) dans la section pilotage du programme.

Les services d'appuis à l'entrepreneuriat et subventions aux OPA

Le faire-faire étant au cœur de la stratégie d'intervention du programme, en 2026, l'équipe ACMA3 contractera avec les SAE agréés par le MAEP pour assurer le conseil agricole en clientèle privée ou pour déployer les autres appuis. En lien avec la stratégie de sortie du programme, les subventions à certaines OPA visant le renforcement de leur capacité et le transfert de compétences seront encouragées. Ces subventions sont, dans tous les cas, précédées par des pré-awards assessment qui permettent à l'équipe de s'assurer que l'OP dispose des capacités organisationnelles et opérationnelles pour gérer des ressources allouées et d'identifier les points de vulnérabilité devant faire l'objet de point d'attention et de mise en œuvre de mesure d'atténuation de risque.

6.4 Le pilotage ACMA3

Le pilotage du programme s'appuiera sur les deux organes statutaires notamment les comités comme ce fut le cas pour les phases précédentes du programme :

- Le comité de pilotage récemment réorganisé par une note signée de la SGM du MAEP pour inclure un représentant du MAEP avec à la clef un changement de sa dénomination pour devenir le « comité de gestion ». Ses fonctions sont restées les mêmes mais son membership comprend désormais les trois membres du consortium (IFDC, CARE Bénin/Togo, et KIT), l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin et le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche. Le comité de gestion va continuer à se réunir au moins deux (2) fois par an généralement en présentiel mais si nécessaire en ligne.
- Le comité de suivi de ACMA3 lui est élargi aux principaux partenaires locaux, des projets et programmes des représentants des bénéficiaires et des cadres de concertations inter-communaux. Le comité de suivi va elle aussi se réunir deux fois l'an. Il va continuer à conseiller et appuyer le comité de gestion dans la supervision du programme. Il s'assurera que l'approche et les interventions sont toujours en phase avec la politique nationale, les réalités communales et opportunités pour le programme. Avec l'avènement de la nouvelle mandature du Conseil Economique et Social, le précédent représentant a été remplacé par un autre (cf. liste des membres à la page 27).

Il faut rappeler, qu'en dehors de ces 2 organes statutaires, un dispositif complémentaire dénommé comité d'information du consortium a été mis en place pour des raisons d'efficacité et de besoin d'une meilleure communication entre les trois institutions en consortium. Ce dispositif qui est composé du Chef de Programme et d'un représentant de chacune des trois (3) institutions en consortium se réunira toujours selon une périodicité convenue entre les parties. Les représentants désignés sont Adodo Abalo, Directeur Pays pour l'IFDC, Bertus Wennink pour KIT Institute, Daniel Djodjouhouin, Coordinateur du Programme Sécurité Alimentaire et Nutrition, pour CARE. Ce dispositif, qui vise à servir de cadre pour échanger sur l'état de mise en œuvre du plan de travail mais aussi sur des questions organisationnelles ou propres au consortium, a montré les preuves de sa pertinence lors des deux dernières années.

Liste des membres du Comité de Suivi ACMA3

N°	Structure	Representant	Fontion/titre	Contact	Adresse mail
1	CCIC Borga	SAKA Mere Daouda	Président CCIC Borgou/ Maire de N'Dali	95 13 82 82	dsakamere@gmail.com
2	CICC Donga	OUOLOU Dramane	Président CCIC Donga/ Maire de Ouaké	97 01 14 60	dramaneouolou@gmail.com
3	Ambassade des Pays-Bas	EDAH Clément	Chargé de sécurité alimentaire	97 97 23 51	clement.edah@minbuza.nl
4	CARE Benin/Togo	Daniel DJODJOUHOUIN	Coordinateur Programme Sécurité Alimentaire et Nutrition	97 09 02 16	Daniel.Djodjouhouin@care.org
5	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB)	KOUKOU D. Hyppolyte	Chef DIES	97 07 94 49	hkoukou2@yahoo.fr
6	CCIC Collines	Dr AKPO Ibidon Firmin	Président CCIC Collines/ Maire de Ouèssè	97 04 94 16	firminakpo@yahoo.fr
7	Conseil Economique et Social (CES)	TIGRI Alassani	Conseiller National au CES	96 97 49 98	alassani.tigri@ces.bj
8	Collège des Jeunes Agriculteurs (CJA)	AHOSSOUHE Duince	Président	97 98 15 91	Duince Ahossouhe <aduince@yahoo.fr>
9	Fédération Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (FENAFAB)	AYLARA Louise	Présidente	97 17 67 35	aylaralouise@gmail.com
10	Fédération des Unions des Producteurs (FUPRO)	AGUIYA Athanase	Président	97 45 46 44	athanaseaguiya@yahoo.fr
11	Groupement des Exploitants Agricoles du Bénin (GEA)	DAH-GBETO Henri	Coordonateur National	63 39 39 88	henridahgbeto@gmail.com
12	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)	EDAH Justin	DPAF	97 83 85 63	juedah@gouv.bj
13	MAEP(Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche)	DEDEGBE Dominique	Chef CT-SAGSA	97 29 80 68	dominiquededegbe@gmail.com
14	Ministère de la décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGDGL)	HODONOU Aubert Dieudonné	Conseiller Technique à la décentralisation	97 76 06 00	hodonouaubertdieudonne@gmail.com
15	Ministère de l'Economie Numérique et de la Digitalisation (MND)	AKPOLI Rodolphe	Chef Service DCEM	97 29 80 68	rakpoli@gouv.bj
16	Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)	MOHAMED HAMISSOU Kankou Kassim	Assistant Ministre MIC	67 53 09 49	kmohamedhamissou@gouv.bj
17	Ministre des Petites et moyennes entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPME)	CHABI LAFIA Mohamed Aguyl	Conseiller Technique	61 08 52 72	achabilafia@gouv.bj
18	Projet d'appui au développement agricole et à l'accès aux marchés (PADAAM)	Serge AKPOVO	Chef de Projet	97 33 40 67	sergeakpovo@procarbenin.org
19	Projet d'Appui au Développement et aux Investissements Agricoles Productifs (PADIAP)	Bertin TAMEGNON	Chef de Projet	95 06 60 95	bertgnon@yahoo.fr
20	Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeur Agricoles (PDI CVA)	BAKO Idrissou	Coordonateur National	64 10 49 13	dr.idrissbako@gmail.com
21	PEA Borgou (représentant)	OUOROU Yerima	PEA Borgou	97 07 94 49	bakoukore@gmail.com
22	PEA Collines (représentant)	CAPO-CHICHI Agathe	Transformatrice	97 95 77 20	elvie.capochichi@yahoo.com
23	PEA Donga (représentant)	EWANA A. Adamou	Producteur	96 57 74 19	ewana@gmail.com
24	Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA)	LAWANI Arouna	Président	97 48 58 44	lawaniarou@yahoo.fr
25	SOCIAL WATCH	ASSOGBA Charles	Chargé de Programme PartiCiP	97119359	ckassogba@socialwatch.bj contact@socialwatch.bj

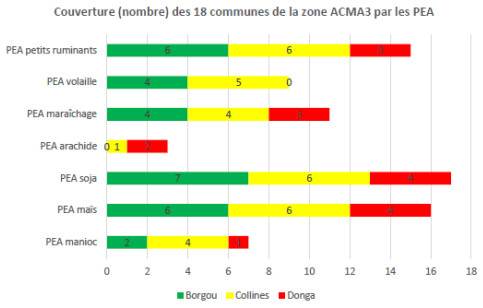
7 Annexes

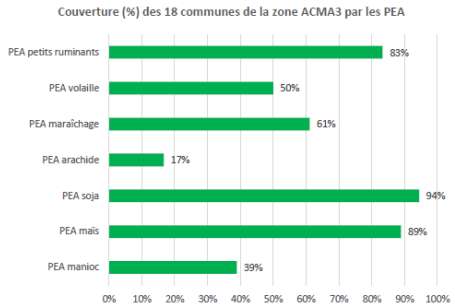
7.1 Annexe 1 : PEA et IEMs (anciennes et besoins) dans la zone ACMA3

Département	Commune	PEA							IEM							IEM/UT		
		Maïs	Manioc	Soja	Maraîchage	Arachide	Volailles	Petits Ruminants	Maïs	Soja	Manioc/Gari	Piment	Arachide	Volailles	Petits Ruminants	Manioc/Gari	Volailles	Petits Ruminants
Collines	**32**	**6**	**4**	**6**	**4**	**1**	**5**	**6**	**2**	**5**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**3**	**0**	**0**
	Banté																	
	Dassa-Zoumé																	
	Glazoué																	
	Ouèssè																	
	Savalou																	
	Save																	
Borgou	**29**	**6**	**2**	**7**	**4**	**0**	**4**	**6**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	Bembèrèkè																	
	Kalalé																	
	N'dali																	
	Nikki																	
	Parakou																	
	Pèrèrè																	
	Sinendé																	
	Tchaourou																	
Donga	**17**	**3**	**2**	**4**	**3**	**2**	**0**	**3**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	Bassila																	
	Djougou																	
	Copargo																	
	Ouaké																	
Ensemble	**78**	**15**	**8**	**17**	**11**	**3**	**9**	**15**	**2**	**5**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**3**	**0**	**0**

	Ancien PEA	18
	Nouveau PEA	60
	IEM/UT	12

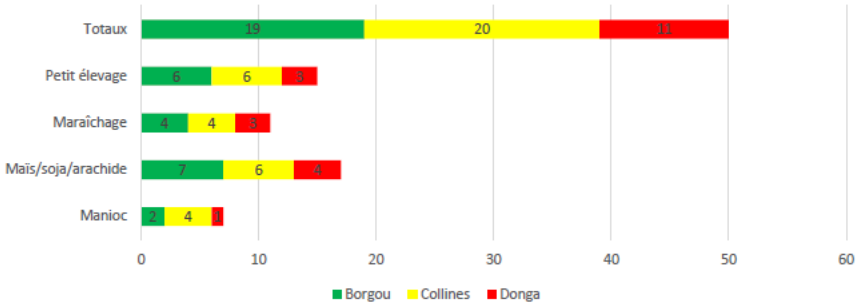
La couverture communale des PEA





- Au total 78 PEA couvrant les 18 communes du Borgou, des Collines et de la Donga
- Les PEA couvrant >70% des communes : (1) soja, (2) maïs et (3) petits ruminants
- Les PEA couvrant 30-70% des communes : (4) volaille, (5) maraîchage et (6) manioc

Le regroupement des PEA (nombre) suivant les cultures



Besoins en infrastructures dans le Borgou et la Donga

N°	*Département*	*Commune*	*Type d'IEM retenu*	*Site d'installation*
1	**Donga**	**Bassila**	Aménagement hydroagricole	Bodi
2		**Djougou**	UT arachide (construction)	Djougou centre
3		**Ouaké**	UT Soja en fromage et autres (construction)	Komdè centre
4		**Copargo**	Marché à vivrier (Réhabilitation)	Nouveau marché Copargo
5	**Borgou**	**Pèrèrè**	UT Manioc (construction)	Kpèlègourou
6		**Tchaourou**	UT Manioc (construction)	Koro
7		**Parakou**	Aménagement hydroagricole	Bèyèrou
8		**Sinendé**	Parc à maïs (construction)	Ancien site du marché de Sinendé centre
9		**Bembéréké**	Marché à petits ruminants (Construction)	Bembereke Centre
10		**Nikki**	Magasin de stockage maïs/soja (construction)	Biro
11		**N'dali**	Magasin de stockage de soja (construction)	Marégourou
12		**Kalalé**	Magasin de stockage de soja (construction)	Dunkassa

7.2 Annexe 2 : Résultats, stratégies et activités prévues

7.2.1 Résultat 1 : Une offre accrue des produits de qualité par les exploitations agricoles résilientes au changement climatique

Stratégie	*Activités*	*Responsable*	*Support technique*	*Période*												*Indicateurs*
				J	*F*	*M*	*A*	*M*	*J*	*J*	*O*	*S*	*O*	*N*	*D*	
R1.1 Une production agricole augmentée et éco-efficiente	**Promouvoir une utilisation accrue des intrants agricoles (semences, engrais et pesticides)** 1.1.5.1 Organiser un atelier de validation de formules équilibrées basées sur les besoins des sols et susceptibles d'induire une meilleure réponse des cultures aux engrais 1.15.2 Organiser un atelier de formation des semenciers avec la SoDeSeP sur les techniques de production de semences hybride de maïs 1.1.5.3 Promouvoir l'utilisation mixte des engrais organiques (Biophyto) et minéraux (SODECO)	RIAI	SPA, CeCA													13,18,22,26,27,29
	Faciliter l'accès aux intrants pour l'élevage des petits ruminants (espèces de géniteurs de qualité, alimentation, produits sanitaires, etc…) 1.1.6.1 Contribuer au plan national de lutte contre la PPR (atelier de formation des para vétérinaires et vétérinaires mendataires)	RIAI	SPA, CeCA													13,18,22,26,27,29
	Faciliter l'accès aux intrants pour l'élevage de la volaille (espèces de géniteurs de qualité, alimentation, produits sanitaires, etc…)	RIAI	SPA, CeCA													13,18,22,26,27,29
	Faciliter l'accès inclusif aux financements (crédit de campagne, crédit intrants et crédit équipements agricoles et élevage)	RIF	RIAI, SPA, CeCA													13,27,29,34

	Faciliter l'accès inclusif aux conseils techniques agricoles spécialisés 1.1.9.1 Elaboration de fiches techniques sur les meilleures options AIE-EIC et l'utilisation du produit Tozé 1.1.9.2 Coaching de RERE SARL sur la stratégie de marketing du produit Tozé 1.19.3 Atelier d'appropriation des acquis du programme avec les faîtières des OPA (PV-PA) et les projets programmes 1.1.9.4 Organiser un atelier bilan (interne) sur les tests de démonstrations des options résilientes au climat pour le maïs, le soja et le manioc, afin d'en identifier les meilleures options à mettre à l'échelle 1.1.9.5 atelier de formation des formateurs endogènes pour la mise à échelle des innovations	RIAI	SPA, CeCA														13,18,22,26,27,29
	Faciliter l'accès aux solutions digitalisées appliquées à l'agriculture (SIM, SIFT, Ignitia, plateforme des Acteurs, etc.) 1.1.10 Cartographier les sols, surveiller les infestations de chenille légionnaire du maïs (Spodoptera frugiperda) et optimiser les traitements phytosanitaires à base de drone avec l'appui de AGRO HIKARI	Ceca	RIAI,SPA, RPTIC														10,26,27,34
	Promouvoir des infrastructures de petites irrigations adaptées au maraîchage	RIAI	RDPIP, RIE														30,34
	Installer 1 site pilote d'aménagement hydroagricole pour les cultures de contre saison au profit des femmes et des jeunes	RIAI	RIE														30,34
	Promouvoir les pratiques agricoles de régénération des sols et de fabrication des biofertilisants au profit des producteurs et éleveurs bénéficiaires du programme ACMA3 à travers la technique de la fermentation	RIAI	SPA, CeCA														18,22,26,27,29

	Promouvoir les pratiques agricoles de régénération des sols et de fabrication des biofertilisants au profit des producteurs et éleveurs bénéficiaires du programme ACMA3 à travers la technique de la fermentation	RIAI	SPA, CeCA														18,22,26,27,29
	Faciliter (transport) et faire le suivi de la promotion des pratiques agricoles de régénération des sols et de fabrication des biofertilisants au profit des producteurs et éleveurs bénéficiaires du programme ACMA3 à travers la technique de la fermentation	RIAI	SPA, CeCA														18,22,26,27,29
R1.2 Exploitations agricoles plus résilientes aux chocs	Promouvoir des systèmes d'information fiables sur les prévisions pluviométriques à l'échelle de l'exploitation (solution Ignitia)	CeCa	RIAI														10,26,27,34
	Promouvoir des systèmes de cultures plus résilientes aux perturbations agro-climatiques	RIAI	SPA, CeCA														13,18,22,26,27,29
	Promouvoir des technologies de GDT, GIFS, AIC et innovation verte, pour renforcer la résilience des agriculteurs 1.2.4.1 Doter les jardins scolaires (ANaN), les femmes et les jeunes de kits ASREA pour faciliter l'adoption des BPA/Options AIC-EIC 1.2.4.2 Organiser des visites d'échanges (ACMA3, ATDA, Faitières OPA)	RIAI	SPA, CeCA														13,18,22,26,27,29
	Explorer et vulgariser les dispositions institutionnelles et politiques existantes pour améliorer la résilience aux chocs dans le secteur agricole.	RIAI	SPA, CeCA														13,18,22,26,27,29
	Promouvoir l'utilisation des solutions NTIC4Ag comme des outils, pour assurer la diffusion des informations sur les risques liés au changement climatique et sur les mécanismes d'adaptation, pour aider les ménages à être plus autonomes dans l'élaboration de stratégies d'adaptation appropriées	CeCa	RIAI, SPA														10,26,27,34

7.2.2 *Résultat 2 : Des volumes de produits agricoles transformés et commercialisés accrus par les OPA et PME agro-alimentaires et des chiffres d'affaires augmentés des entreprises B2B, toutes créatrices de nouveaux emplois pour les Jeunes et Femmes*

Stratégie	Activités	Responsable	Support technique	Période												Indicateurs
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D	
Résultat 2.1 Prestations B2B aux producteurs agricoles, PME agroalimentaires &OPAS accrus.	**Identifier les entreprises B2B – fournisseurs de services et de biens (semences, engrais, herbicides, équipements, machines agricoles, conseils) pour construire une architecture de services et assurer l'intégration dans le CVAD pour les acteurs des CVA**															
	2.1.1.1: Réalisation d'une base de données géolocalisée et référencée des FBS	RPDIP	TIC, Communication													: 6; 7; 8; 9; 13; 16; 23; 26
	2.1.1.2 : Connecter les réseaux de petits acteurs aux mécanismes d'accès aux intrants et crédits agricoles de BIO PHYTO (03 mini-ateliers)	RPDIP	Les superviseurs, Inclusion genre, comunication													
	Faciliter le renforcement des capacités des entreprises fournissurs de bien et services afin qu'elles offrent des services et produits de qualité aux producteurs/trices, transformateurs/trices surtout les femmes et les jeunes, aux PME et aux OPAs															
	2.1.2.1 : Renforcer les capacités des FBS sur les bonnes pratiques de gestion interne, les techniques d'élaboration de plans d'affaires et la mobilsation de financements alternatifs	RPDIP	Inclusion financière, communication													11; 16; 26; 28 ;31; 34
	2.1.2.2 : Missions de suivi des relations d'affaires établies entre BIO PHYTO et les réseaux de petits acteurs (02 Missions)	RPDIP	Les superviseurs, communication													
	2.1.2.3 : Cérémonie de remise d'agrément professionnel de distribution des semences végétalles aux bénéficiaires	RPDIP	R1													
	2.1.2.4 : Rencontre d'échanges avec la SoNaMa pour faciliter l'accès aux équipements agricoles aux producteurs semenciers (02 rencontres d'échanges)	RPDIP	DCoP/Mr Mathias													
	2.1.2.5: Accompagner l'organisation des espaces d'échanges entre les FBS et les acteurs directs pour consolider les relations nouées (02 rencontres d'échanges)	RPDIP	DCoP/Mr Mathias Superviseurs;communication													
	Appuyer, de façon discriminante, les entreprises fournisseurs de service et de biens des jeunes et des femmes à participer aux foires pour faire connaitre les types de prestation de service et des biens aux acteurs des CVA ciblés par le programme															

Stratégie	Activités	Responsable	Support technique	Période												Indicateurs
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D	
	2.1.3.1 : Contribuer à hauteur de 50% la particaption de 20 FBS et MPME notamment les entreprises portées par les femmes et les jeunes aux foires agricoles	RPDIP	Facilitateurs de marché et de la logistique du transport, communication													29; 16; 26; 17; 7; 8
	Développer des partenariats avec des prestataires de développement d'entreprise pour appuyer les entreprises fournisseurs de bien et services en outils de promotion (y compris les plateformes digitales) et de marketing de leurs services et biens pour améliorer l'écosystème entrepreneurial															
	2.1.4.1 : Formation des FBS et MPME sur le marketing digital avancé et la stratégie de croissance (Atelier)	RPDIP	RDEOP, Facilitateurs de marché et de la logistique du transport, communication, superviseurs													7; 10; 16; 26.; 34
	2.14.2: Mission de suivi et de coaching des FBS et MPME bénéficiaires du marketing digital (Mission)	RPDIP														
	Développer des relations d'affaires entre les semenciers et les OPAs pour la mise à l'échelle des pratiques de gestion intégrée de la fertilité des sols															
	2.1.4.1 : Faciliter les mises en relation entre les semenciers agrées par l'accompagnement du programme avec les réseaux de petits acteurs et les OPA (01 rencontre d'affaires 01 mission de suivi)	RPDIP	Superviseurs de zone, facilitateurs de marché, RDPEOP													7;8;16; 26; 29; 28
	Réaliser des diagnostics organisationnels au niveau de chaque Organisation Professionnelle Agricole impliquée dans les CVA ciblées															
Résultat 2.2 La Mobilisation de l'offre auprès des OPA est accrue et les marchés diversifiés.	2.2.1.1 Organiser 2 sessions de formation:diagnostic des CMA des IEMs de Léma, Boubou, Ouèssè, Bobè, Gobé et Bantè sur les thématiques de gouvernance et de redevabilité orientées vers la gestion durable des IEMs	CGP/OPA	Superviseurs de zone, RDE-OP													14
	2.2.1.2 Organiser une session de formation et une visite d'échanges entre les membres des coopératives de Komdè et de Djougou celles des coopératives de transformation du manioc en gari et biscuits de Dogbo pour la diversification et la restructuration de leurs activités (restructuration, compte d'exploitation, calculs de coûts de production, recherche de marchés et contractualisation)	CGP-OPA	RDEOP, C/DSFIG Couffo													
	Faciliter la restructuration des Organisations Professionnelles Agricoles actives sur les CVA ciblés avec l'appui des cabinets d'études															

Stratégie	Activités	Responsable	Support technique	Période												Indicateurs
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D	
	2.2.2.1 Organiser 3 sessions de formation des Formateurs Endogènes de Bassila, Djougou, Copargo, Sinendé et Nikki sur les SCMM et les thématiques de l'AIC	CGP/OPA	RDEOP, R1													15
	2.2.2.2 Accompagner la structuration, la formalisation et l'autonomisation des transformatrices d'arachide de Djougou, des femmes de la coopératives AGRIVITAL et des transformatrices de soja de Pèrèrè	CGP/OPA	CGAI													
	Renforcer les capacités des organisations professionnelles agricoles sur des pratiques de bonne gouvernance et des thématiques (éducation financière, initiatives entrepreneuriale, solutions TIC4Ag) avec l'appui des SAE															
	2.2.3.1 Accompagner 35 OPA dans leur processus d'auto-évaluation et de mise en œuvre de leurs plans d'action ou modèles économique pour le renforcement de leur accès au financement et aux marchés rémunérateurs	CGP/OPA	RDEOP, C-Com													14
	2.2.3.2 Organiser 3 missions d'évaluation et de délivrance de l'attestation de bonne gouvernance à 10 OPA avec les staffs des DDAEP compétents	CGP/OPA	Superviseurs de zone, C/DSFIG-OPA DDAEP Collines, Borgou et Donga													
	2.2.3.3 Organiser 1 mission de suivi de la fonctionnalité des CMA des IEMs de Gankpétin, Savalou et Magoumi	CGP/OPA	Superviseurs de zone, RDE-OP													
	Créer et rendre opérationnels les PEA et les réseaux de petits acteurs autour des CVA ciblés identifiées par commune d'intervention															
	2.2.4.1: Récycler les membres des comités de commercialisation sur leurs rôles et responsabilités	CGAI	CGOPA Superviseurs de zone													26-27-28
	2.2.4.2: Organiser 4 missions de suivi des activités de mobilisation de l'offre de qualité par les réseaux de petits acteurs dans le Borgou, la Donga et les Collines	CGAI	RDE OPA Facilitateurs de marchés Superviseurs de zones													
	2.2.4.3. Organiser 4 missions de suivi de la fonctionnalité des groupes FaFa Wa mise en place par ACMA3	CGAI	RIF Superviseurs de zones													
	2.2.4.4. Organiser l'atelier bilan de campagne de commercialisation des réseaux de petits acteurs	CGAI	RPDIP Facilitateurs de marchés Superviseurs de zones													
	Appuyer les faîtières communales dans la gestion des Infrastructures à travers la mise à disposition de gestionnaires professionnelle et l'installation des organes de gestion impliquant les différentes catégories d'acteurs															

Stratégie	Activités	Responsable	Support technique	Période												Indicateurs
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D	
	2.2.5.1: Appuyer 4 OPA (Sinendé, Nikki, Savalou et Gobé) en charge des nouvelles IEMs à leur gestion avec éventuellement le privé et au portage des SCMM mis en oeuvre par le programme	RDE/OPA	Consultant sénior agri business CGP Facilitateurs de marché/Coordonnateurs Zone													32; 8
	2.2.5.2: Organiser 3 mini ateliers d'évaluation administrative et financière des OPA en charge de la co-gestion des nouvelles IEMs	RDE/OPA	Consultant sénior agri busines Facilitateurs de marché/Coordonnateurs Zone													32; 8
	2.2.6.1: Accompagner les ACA Savè, Tchaourou et Parakou à mieux organiser la vente collective sur les marchés notamment celui des hôtels	RDE/OPA	CPA Facilitateurs de marché/Coordonnateurs Zone													3 ;7 ; 8 ; 21
	Mettre en œuvre à travers des prestataires de services, le plan de renforcement des capacités entrepreneurial des PMEs et autres acteurs sur les chaines de valeurs															
	2.2.8.1: Appuyer 50 OPA Maïs à la promotion des SCMM et la mise en œuvre de leurs plans d'action	RDE/OPA	DCOP CGP/RIF Facilitateurs de marché/Coordonnateurs Zone													32; 7; 8 ; 11 ; 21 ; 17
	2.2.8.2: Organiser 2 missions de suivi des OPA appuyées	RDE/OPA	DCOP CGP/RIF Facilitateurs de marché/Coordonnateurs Zone													32; 7; 8 ; 11 ; 21
	2.2.9.1: Accompagner les OPA Maïs dans l'utilisation de l'outil digitalisé de Maïs	RDE/OPA	Equipe TIC Facilitateurs de marché/Coordonnateurs Zone													32 ; 8
	2.2.9.2: Appuyer la FNCProMa pour accompagner les maraîchers et les commerçants de produits maraîchers dans l'accès à des marchés de grande consommation	RDE/OPA	Consultant sénior agri business Facilitateurs de marché/Coordonnateurs Zone													
	2.2.9.3: Appuyer spécifiquement les acteurs ayant des produits reloockés dans la maîtrise de coûts de production, le marketing et la promotion de leurs produits (focus aux transformatrices d'arachide de Djougou et de soja de ouaké)	RDE/OPA	Personne ressource CGP Facilitateurs de marché/Coordonnateurs Zone													26 ; 8
	Poursuivre de façon dégressive l'accompagnement des dispositifs de gestion des IEMS des départements de l'Ouémé, du Plateau et du Zou afin de les outiller davantage et de les rendre suffisamment autonomes	RDE/OPA														

Stratégie	Activités	Responsable	Support technique	Période												Indicateurs
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D	
	Activité 1: Accompagner le CCIC Ouémé Plateau dans la mise en oeuvre des options retenues pour une meilleure implication et une gestion rentable des IEMs	RDE/OPA	Consultant sénior agri business Facilitateurs de marché/Coordonnateurs Zone													7 ; 8 ; 17
	Développer des mécanismes incitatifs de financement adaptés aux besoins des categorie d'acteurs dans les maillons transformation et commercialisation pour une mobilisation plus accrue de l'offre et la satisfaction des marchés institutionnels															
	2.2.12.1 Développer le programme d'éducation financière pour faciliter l'augmentation du volume de crédit à mobiliser	RIF	SUP ZONE, CQPAA, RDE/OPA													12 ;13
	2.2.12.2 Imprimer les manuels d'éducation financière et boites à images	RIF	NAO, Procurment													12 ;13
	2.2.12.3 Organiser des missions de suivi pré et post crédit	RIF	SUP ZONE, CQPAA, RDE/OPA													12 ;13
	2.2.12.4 Organiser des ateliers d'échanges avec les SFD partenaires pour l'amélioration des offres de services financiers aux acteurs de ACMA 3	RIF	SUP ZONE, CQPAA, RDE/OPA, DCOP													12 ;13
	Appuyer les PME dans la mise en œuvre de leur plan de renforcement de capacités pour la promotion des produits à haute valeur nutritive															
	2.3.5.1. Poursuivre l'appui aux OPA et MPME positionnées sur la transformation de manioc et de soja dans l'amélioration de la qualité de leurs produits y compris l'accès au marché et au financement	CQPAA	RDE/OPA; RIF, RPDIP, Sup Zone													3, 6, 7, 8,11, 12, 19, 26, 28, 29, 34
	2.3.5.2. Finaliser le processus d'appuis à l'obtention des Autorisations de Mise sur le Marché aux MPME retenues	CQPAA	RIE, Facilitateurs de marché, RDE/OPA, RPDIP, Sup Zone													6, 5, 16, 19, 26
	2.3.5.3. Renforcer les capacités des MPMEs sur les principes d'hygiène alimentaires, aux bonnes pratiques de fabrication selon la méthode HACCP, au nettoyage en milieu agroalimentaire (y compris des fortifications des produits)	CQPAA	Facilitateurs de marché, Sup Zone													3, 6, 12, 19, 26, 28, 29, 34
	2.3.5.4. Renforcer les actions d'éducation nutritionnelle au profit des OPA et MPMEs	CQPAA	RDE/OPA, CGAI, Sup Zone													1, 26, 28, 29, 34

Stratégie	*Activités*	*Responsable*	*Support technique*	*Période*												*Indicateurs*
				J	*F*	*M*	*A*	*M*	*J*	*J*	*A*	*S*	*0*	*N*	*D*	
	2.3.6.1. Mettre en place au profit des jeunes et des femmes des subventions pour l'acquisition des équipements de transformation, de conservation et de distribution des produits animaux (volaille) et une rapêuse pour l'UTM de Bantè	CQPAA	RIE, Facilitateurs de marché, RDE/OPA, RPDIP, Sup Zone													26, 29, 30
	2.3.6.2. Suivre en synergie avec le R3.3.la construction des UTM pour le respect des normes requises pour la certification	CQPAA	RIE													29, 30
	2.3.6.3. Consolider les renforcements de capacités sur les bonnes pratiques de stockage, de conservation, de traçabilité des produits ainsi que les mesures de suivi et d'atténuation des risques sur la santé et l'environnement au profit des OPA engagées dans les opérations de mise en marché collectifs (maïs, piment) en collaboration avec le R2.2	CQPAA	RDE/OPA, Facilitateurs de marché, Sup Zone													19, 21, 26, 28, 29

7.2.3 Résultat 3 : Un environnement politique local renforçant la cohésion sociale et favorable à l'entrepreneuriat des Jeunes et des Femmes

Stratégie	Activité	Responsable	Support technique	Période												Indicateurs
				J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D	
R3.1 : Conflits fonciers prévenus et résolus de manière innovante	**3.1.1 Faciliter la création et le fonctionnement des cadres de concertation intercommunal pour favoriser les échanges entre les acteurs publics et les acteurs privés (femmes /jeunes)**	**RPDC**														
	3.1.1 Faciliter la création et le fonctionnement des cadres de concertation intercommunal pour favoriser les échanges entre les acteurs publics et les acteurs privés (femmes /jeunes)	RPDC	CRC CARE													15, 24, 33, 34
	Évaluer les plans d'action CCP des CCIC Borgou Donga et Collines	RPDC	CRC CARE													
	Organiser 1 atelier au profit des 3 CCIC (Borgou, Donga et Collines) pour le partage d'expériences et l'identification des défis liés à la durabilité des actions des CCIC et les solutions préconisées.	RPDC	CRC CARE													
	Faciliter 3 AGO de validation des rapports d'activités et de nouveau plan d'actions Organiser un atelier diagnostic avec le CCIC Donga et les parties prenantes (ACAD, AFANI et AGORA) pour identifier les points de blocage à adresser en vue de faciliter l'ancrage institutionnel du CCIC Donga à l'intercommunalité Appuyer les ST/CCIC à organiser 18 séances d'appropriation du dispositif CCIC et du programme ACMA3 par les nouveaux élus et faire des suivis des plaidoyers dans les communes	RPDC	ALP													
	Faciliter 3 contrats de subventions aux CCIC Borgou, Donga et Collines	RPDC	Equipe Contrat													
	3.1.2 Renforcer les capacités des organisations professionnelles agricoles et des associations communales sur le nouveau code foncier ;	**RPDC**														
	Organiser 7 mini- atelier pour renforcer les capacités des responsables d'OPA sur les dispositions du nouveaux code foncier et domanial à travers l'utilisation des boîtes à images en vue de consolider les acquis sur l'accès des femmes et des jeunes aux ressources productives	RPDC	Com;CGAI													33, 34
	3.1.3 Faciliter une représentativité inclusive des acteurs (Producteurs, éleveurs, femmes, jeunes, les couches minoritaires lésées, etc.) dans les instances décisionnelles des CCIC ;	**RPDC**														

Stratégie	Activité	Responsable	Support technique	Période												Indicateurs
				J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D	
	Faire le suivi de la mise en oeuvre du programme Catalyst (itinéraire de coaching et plan de développement personnel) en vue de renforcer le leadership des femmes et des jeunes membres des OPA, CCIC et réseaux de petits acteurs Contribuer au financement des micro-projets des 30 aspirantes catalyst en vue d'améliorer leur autonomisation économique	RPDC	ALT													24, 33
	Renforcer les capacités des femmes et des jeunes membres des OPA, CCIC et réseaux de petits acteurs sur diverses thématiques : Initiation à la conception et au montage d'un micro-projet"	CGAI	RPDC													
	3.1.4 Faciliter l'accès des femmes et des jeunes au foncier et aux sites aménagés	**RPDC**														
	Organiser cinq missions de suivi des plaidoyers sur l'accès des femmes et jeunes au foncier et la création d'une ligne budgétaire en vue accompagner l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.	RPDC	CGAI;ALP													
	3.1.5 Accompagner les institutions compétentes à la prévention et la résolution des conflits fonciers dans la zone d'intervention du programme	**RPDC**														
	Collaborer avec les projets / Programmes et institutions compétentes pour la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de résolution des conflits	RPDC	PPMEC;Social Watc;AGORA													25
R3.2 : Cadre réglementaire favorable à l'entrepreneuriat (J&F)	**3.2.2 Analyser les normes, valeurs sociales discriminatoires pour les femmes et les jeunes ainsi que les pratiques d'exclusion aux ressources dans les régions du nord afin de faciliter les dialogues réflectifs sur les conséquences néfastes de ces normes sociales**	**CGAI**														
	Poursuivre les dialogues réflectifs sur les normes sociales et pratiques discriminatoires pour l'accès des femmes et des jeunes aux ressources productives (la terre prioritairement) Réaliser une mini-enquête d'évaluation des changements de perception et de la compréhension des communautés en termes d'accès des femmes et des jeunes aux ressources productives, leur participation à la prise de décision au sein des ménages et des organisations Faciliter les actions de plaidoyer pour l'accès des femmes et des jeunes aux ressources productives portées par les aspirantes CATALYST et autres organisations de femmes et de jeunes (FéNaFAB, CJA, Réseaux FaFa Wa)	CGAI	RPDC													
	3.2.3 Accompagner AJAM et FENAFAB dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies pour l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes	**CGAI**														

Stratégie	Activité	Responsable	Support technique	Période												Indicateurs
				J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D	
	Organiser 1 ateliers de prise de contact et d'appropriation du programme ACMA3 avec les Maires, les SE et les Points Focaux des ST/CCIC pour la poursuite des actions et la durabilité des acquis. Faciliter la conduite de plaidoyer à l'endroit des communes pour la création d'une ligne budgétaire en vue accompagner l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.	RPDC	CGAI;ALP													5, 20
	3.2.4 Faciliter l'éligibilité des femmes et jeunes du programme ACMA3 au Fonds Communal de Développement agricole (FCDA) actif dans la zone d'intervention	**RIF**														
	Collaborer avec l'APSFD pour l'organisation d'au moins 2 sessions de formations au profit des SFD conformément au plan de renforcement de capacités coconstruit en 2024	RIF														
	Investir dans le fonctionnement et l'autonomisation complète du CVAD	**RTIC**														
	3.2.5.1. Audit de conformité de la PGASE suivi de la déclaration à l'APDP des mesures sécuritaires mises en place après le développement de nouveaux modules ;	RTIC														10, 23, 26, 32
	3.2.5.2. Présentation de la PGASE à l'APDP	RTIC														
	3.2.5.3 Participations aux foires et autres évènements de promotion des solutions TIC et du Numérique	RTIC														
	3.2.5.4. Renforcer la capacité des 180 jeunes TIC pour la mise à échelle des solutions promues dans les zones d'intervention du programme	RTIC														
	3.2.5.5 Concevoir le système digitalisé de warrantage adaptable à d'autres filières avec le partenaire FBH du CVAD (Opérationnalisation des recommandations du cabinet)	RTIC														
	3.2.5.6 Revaloriser et téléverser les contenus de l'ex-plateforme SIFT sur la plateforme eConseil agricole nationale en concert avec la DCAIFE et la DSI	RTIC														
	3.2.5.10 Renforcer la PGASE en développant de nouveaux modules pour améliorer les interactions entre acteurs et intégrer un mécanisme de gestion des feedbacks.	RTIC														
	3.2.5.11 Développer un module pour faciliter les échanges inter-plateformes et permettre aux utilisateurs de consulter les informations des FBS et autres acteurs. (Appli de gestion des Digikiosques)	RTIC														
	3.2.5.12 Poursuivre l'implantation des Digikiosques pour offrir des services élargis et créer des opportunités d'emploi. [+Appui externe de Dr Nic et José]	RTIC														
	3.2.5.13 Mener un plaidoyer actif auprès des autorités publiques, appuyé par les CCIC et des organisations comme Social Watch, pour garantir des financements étatiques des plateformes à caractère publique	RTIC														
	3.2.6 Développer des partenariats publics privé pour stimuler la croissance des entreprises TIC portées par les Jeunes	**RTIC**														

Stratégie	Activité	Responsable	Support technique	Période												Indicateurs
				J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D	
	3.2.6.1 Organiser des renforcements de capacités pour les startups, axés sur les méthodes de travail certifiées CVAD. [+Appui externe de Dr Nic et José]	RTIC														10, 23, 26, 32
	3.2.6.2 Accompagner les startups ACMA3 dans l'adoption des meilleures pratiques de développement d'application et le respect des normes réglementaires (Respect des exigences légales du code du numérique. Privacy by design, privacy by default)	RTIC														
	3.2.6.3 Valider et implémenter une stratégie durable pour les services climato-intelligents, en collaboration avec des startups et coopératives agricoles.	RTIC														
	3.2.6.3 Souscription 2026/Ignitia en collaboration avec THP - Bénin.	RTIC														
	3.2.6.3 Piloter la solution AuxFin.	RTIC														
	3.2.6.3 Piloter la solution Goura par TIC ABC.	RTIC														
	3.2.7 Faciliter la signature des contrats de partenariat avec les SFD et autres institutions	**RIF**														
	Organiser un atelier bilan et de capitalisation du partenariat IFDC/ACMA3 et SFD partenaires	RIF														
	3.2.8 Construire l'écosystème de l'inclusion financière pour la promotion de la finance digitale	**RIF**														
	Faciliter le déployement des FinTech DreamSave et AUXFIN dans les groupes AVEC	RIF														
R3.3 Investissements structurants augmentés au bénéfice des OPA & PME	**3.3.2 Organiser et animer des rencontres régulières de concertation des parties prenantes autour de la gestion des Infrastructures**	**RIEM**														
	Organiser deux ateliers de validation de l'APD dans chacun des deux départements du Borgou et de la Donga Organiser deux ateliers de dépouillement des offres dans le cadre de la contractualisation des travaux de réalisation des IEMs dans chacun des deux départements du Borgou et de la Donga	RIEM														14 , 15 et 30
	3.3.3 Renforcer les capacités des autorités locales et des faitières nationales et départementales sur la gestion inclusive et efficiente des IEMs	**RIEM**														
	Organiser deux ateliers de restitution du processus de la mise en place des IEMs pour chacun des CCIC des deux nouveaux départements du Borgou et de la Donga Organiser des missions de suivi du processus de mise en place des IEMs	RIEM														14 , 15 et 30

Stratégie	Activité	Responsable	Support technique	Période												Indicateurs
				J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D	
	3.3.4 Appuyer les organisations d'acteurs économiques dans la mise en place des organes de gestion des IEM	**RIEM**														
	Faciliter la cohésion et à la confiance au sein des organes de gestion en organisant des missions de suivi des activités et en évaluant les mécanismes de réddition de compte qui seront systématisés	CGPO														
	3.3.5 Appuyer les OPA et PME dans la mise en place d'outils de gestion efficiente (plan d'affaires, plan d'amortissement, etc.)	**RDE/OPA**														
	Renforcer les capacités des OPA sur les thématiques issues de leur évaluation administrative et financière notamment les bonnes pratiques de gestion interne, les techniques d'élaboration de plans d'affaires, la traçabilité et la mobilisation de financements alternatifs	RDE/OPA														
	3.3.6 Faciliter l'élaboration et l'appropriation des contrats d'entente autour de la gestion des infrastructures Organiser 2 mini ateliers de renforcement du partenariat entre les OPA, le secteur privé et les mairies pour assurer une meilleure gestion des IEMs	**RDE/OPA**														
	Organiser 2 mini ateliers de renforcement du partenariat entre les OPA, le secteur privé et les mairies pour assurer une meilleure gestion des IEMs Appuyer le GIC dans le suivi de la mise en oeuvre des contrats d'affermage entre les OPA et les mairies	RDE/OPA														

7.2.4 Résultat 4 : Suivi évaluation et apprentissage

Stratégies	Activités	Sous-Tâche	Responsables	Support technique	Période											
					J	F	M	A	M	J	Jul	A	S	O	N	D
4.1 Collecter, traiter et analyser des données de qualité sur les résultats des activités, les effets et impacts du programme	4.1.2 Elaborer un plan de suivi des performances du programme ACMA3	Elaboration du plan DQA	RSEA	ASEA												
		Mise à jour du PMP en prenant en compte les récommandations issus de l'évaluation à mi-parcours	RSEA	ASEA												
	4.1.3 Conduire une enquête quantitative pour le rapportage annuel	40 contrats d'enquêteurs pour 15 Jours chacun	RSEA	ASEA/Responsable Technique/SAE												
		05 contrats de contrôleurs d'enquêteurs pour 15 Jours chacun	RSEA	ASEA												
		1 session de formation des enqueteurs de 3 jours	RSEA	Responsable technique concerné/ASEA/Superviseur de zones												
		40 smatrphones acquis de remplacement	RSEA	ASEA												
		1 rapport d'enquête annuel	RSEA	ASEA												
	4.1.4 Conduire des enquêtes spécifiques (qualitatives, environnementales, effets, impacts)	- 1 focus groupe sur gouvernance et inclusion de 10 jours	RSEA	Responsable technique concerné/ASEA/Superviseur de zone												
		- 1 focus groupe sur les hypothèses et risques														
		Etude de la Productivité, rendements et incidences sur les agriculteurs: - Au-delà de l'augmentation des rendements, comment les interventions de ACMA3 influencent-elles la résilience à long terme des agriculteurs, la stabilité de leurs revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ? - Quels sont les impacts à long terme sur les moyens de subsistance des agriculteurs qui adoptent les technologies promues par ACMA3 par rapport à ceux qui ne les adoptent pas ? - Comment les liens avec les marchés influencent-ils la durabilité des gains de productivité ?	Consultant	RSEA & ASEA												
		Etude Analyse Cout-Benefice (Value for Money (VfM) Analysis): - Au niveau de ACMA3, dans quelle mesure les programmes offrent-ils un bon rapport qualité-prix dans les quatre dimensions que sont la Economie (rentabilité), l'efficacité, l'efficience et l'équité (approche 4E du DFID en matière de l'Analyse Cout-Benefice) ? - Au niveau des agriculteurs : comment les technologies et les pratiques promues par ACMA3 influencent-elles le retour sur investissement (ROI) des agriculteurs en termes de rendements, de revenus et de	Consultant	RSEA & ASEA												

Stratégies	Activités	Sous-Tâche	Responsables	Support technique	Période											
					J	F	M	A	M	J	Jul	A	S	O	N	D
		résilience par rapport à leurs coûts d'intrants, de main-d'œuvre et d'adoption ?														
		- 1 session de formation des enqueteurs de 3 jours	RSEA	ASEA												
	4.1.5 Collecter des données à travers le suivi-opérationnel	2 ateliers de collecte de données de vente	RSEA	KIT/Responsables techniques/Consultant												
		2 Mission de collecte de vente	RSEA	ASEA												
		250 supports de collecte au niveau acteurs	RSEA	ASEA												
		2 missions de contrôle de qualité de 10 jours chacune	RSEA	ASEA												
		Vérifier la conformité et la véracité des informations des acteurs exitant sur la PGASE pour garantir la qualité des données	RSEA	ASEA												
		3 ateliers de cadrage de 2 jours avec les SAE sur le système de suivi-évaluation du programme	RSEA	ASEA/Responsables techniques												
		1 Mission de collecte de donnée auprès des FBS	RSEA	ASEA/Responsables techniques												
		1 contrat consultant pour la centralisation des données du programme ACMA3 (de 2023 à nos jours) et leur insertion dans la plateforme de Suivi des Indicateurs Globale de IFDC (CROPP).	RSEA	KIT/Responsables techniques/Consultant												
4.2 Faciliter la capitalisation des expériences et résultats du programme	4.2.1 Organiser des ateliers d'apprentissage/capitalisation avec l'équipe ACMA3	- 1 session d'apprentissage de 5 jours (41 personnes)	RSEA	KIT/Responsables techniques/Consultant												
		1 contrat de consultant de 70 jours	RSEA	ASEA												
	4.2.2 Produire des documents de capitalisation des expériences de ACMA3	Collaborer avec la Communication (Rendre disponible à la Communication les informations et document de capitalisation nécéssaire pour l'élaboration du Rapport)	RSEA	RCOM/ASEA												
4.3 Faciliter le stockage, le rapportage et le partage des informations sur les résultats	4.3.1 Gérer et stocker les données sur la PGASE	Assurer le suivi de l'ajout des acteurs CVA aux différents événements de programme sur la PGASE	ASEA	RSEA												
	4.3.2 Assurer le stockage sécurisé des données de résultas et des moyens de vérifications	Assurer le stockage sécurisé des données de résultats et des moyens de vérifications sur le SharePoint ACMA3	ASEA	RSEA												

Stratégies	Activités	Sous-Tâche	Responsables	Support technique	Période											
					J	F	M	A	M	J	Jul	A	S	O	N	D
et performances du programme	4.3.2 Assurer le stockage sécurisé des données de résultas et des moyens de vérifications	Assurer le stockage sécurisé des données de résultats et des moyens de vérifications sur le SharePoint ACMA3	ASEA	RSEA												
		Assurer le rapportage IATI en publiant dans le format IATI sur une base trimestrielle	ASEA	RSEA												
4.4. Gérer le programme	4.4.1 Tenir une session de 'team building' et des retraites de planification annuelle avec l'équipe du programme	1 retraite de planification	RSEA	CoP/DCoP/ASEA												
	4.4.2 MEL IFDC GLOBAL	CROPP : IFDC 1st Global MELS Meeting														
	4.4.3 Tenir deux (2) réunions de comité de gestion au cours de l'année	2 sessions du comité de gestion	CoP	DCoP/RSEA												
	4.4.4 Tenir deux (2) réunions du Comité de Suivi (CS) au cours de l'année	2 sessions du comité de suivi	CoP	ASEA/Finance/Admin												

7.2.5 Résultat 5 : Communication et capitalisation

Stratégies	Activités	Sous-Tâches	Responsables	Support technique	Période											
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
5.1 Renforcer la visibilité et la notoriété du Programme ACMA3	5.1.1 Réaliser des contenus audiovisuels(capsules, films documentaires) de capitalisation avec un focus sur les jeunes et les femmes, et mettant en valeur la durabilité des acquis du programme	1 Contrat de prestation de service,4 missions de suivi de terrain	RCOM	ADMIN,CONTRAT,FINANCES												
	5.1.2 Élaborer, éditer et traduire des documents de capitalisation (notes, fiches et autres visuels) des acquis du programme.	01 vidéos de démonstration sur l'utilisation de la plateforme de Gestion des Acteurs et du Suivi des Evènements	RCOM	M&E												
		1 contrat de prestation de services pour traduire 3 vidéos de capitalisation de différents formats (sur les acquis du programme à travers les domaines de résultat dont 01 vidéo institutionnelle de 26 minutes)	RCOM	ADMIN,CONTRAT,FINANCES												
		1 fiche de communication sur l'adoption de la finance digitale et les changement induits (focus sur les femmes et jeunes)	RCOM	Responsable technique concerné/Admin,contrats; finances												
		1 fiche technique de communication sur les meilleures options d'intensification (PV-PA)	RCOM	Responsable technique concerné/Admin,contrats; finances												
		2 diffusions de success stories sur l'autonomisation économique et social des femmes et des jeunes	RCOM	Responsable technique concerné/Admin,contrats; finances												
		1 traduction et 1 impression des affiches du programme en langues locales et les mettre à la disposition des médias partenaires en vue de la durabilité	RCOM	Responsable technique concerné/Admin,contrats; finances												
5.2 Mettre en place une relation médias et une communication digitale dynamiques	5.2.1 Etudier l'environnement médiatique et digitale des zones d'intervention du programme en vue d'élaborer et mettre en œuvre un plan média et de communication digitale adapté avec les partenaires des médias.	14 contrats de partenariats médias avec les médias de proximité	RCOM	Responsable technique concerné/Admin,contrats; finances												
	5.2.2 Faciliter l'appropriation, des bonnes pratiques du programme par les médias, bloggeurs, les acteurs de la société civiles, … dans le cadre de la mise à l'échelle.	1 visite de terrain soit sur des CPD ou sur un site de développement d'IEM	RCOM	Responsable technique concerné/Admin,contrats; finances												

Stratégies	Activités	Sous-Tâches	Responsables	Support technique	Période											
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
	5.2.3 Organiser des rencontres avec la presse, conférence de production d'émission, missions de suivi de la mise en œuvre du partenariat médias et procéder aux adaptations nécessaires pour une mise à l'échelle réussie.	1 déjeuner de presse et 1 atelier de conférence de production d'émission	RCOM	Responsable technique concerné/Admin,contrats; finances												
5.3 Renforcer la communication institutionnelle et évènementielle autour des acquis du programme	5.3.1 Renforcer ou dynamiser les clubs d'écoute existant autour des médias partenaires de la zone d'intervention du programme	Appuyer les clubs d'écoute de la zone de couverture des médias partenaires comme relais communautaires des activités du programme	RCOM	Responsable technique concerné/Admin,contrats; finances												
	5.3.2 Prendre en compte la durabilité et l'inclusion sociale des acteurs à la base à travers les médias de proximité	Réaliser, traduire et imprimer des visuels du programme en langues locales et les mettre à la disposition des médias partenaires en vue de la durabilité	RCOM	Responsable technique concerné/Admin,contrats; finances												
	5.2.3 Prendre en compte les leaders d'opinion dans la communication du programme	Produire des artistes locaux connus pour leur talent, et les amener à vanter les acquis du programme à travers leurs chansons qui seront bien diffusées sur les antennes des médias partenaires	RCOM	M&E, Admi,; Finances, Contrats												
	5.2.4 Faciliter l'organisation des séances de projection des vidéos dans les communautés pour la mise à échelle des bonnes pratiques	2 missions de projection et de sensibilisation	RCOM	DPO												
	5.2.5 Faciliter le relooking et la promotion des produits des acteurs et les former à être ambassadeur de leur produit	1 Sessions formations et 5 contrats de prestation de service de relooking		Responsable R2, Facilitateurs de marché, admin, contrats, finances												
	5.2.6 Promouvoir l'utilisation des solutions TIC4Ag en s'appuyant sur les groupes d'apprentissage et les médias (COM et NTIC)	2 Campagnes de sensibilisation via les médias	RCOM	Responsable Promotion des TIC/Admin; finances												

7.3 Annexe 3 : Cibles des indicateurs Année 2026, résultats 2023 à 2024, résultats partiels & cibles 2025

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Résultats partiel 2025 Ecart	Cibles 2026	Commentaire
Impact final	1	Nb de personnes issues des ménages des acteurs appuyés dont la situation de sécurité alimentaire a été améliorée désagrégée par niveau d'amélioration et par sexe du chef de ménage (H/F)	Nombre	X		**Total global**	Non-Cumulatif	21 449	12 869	**14 204**	**24 182**	30 000	**0**		22 500	La cible annuelle revue à la baisse en tenant compte des résultats de 2024 et de la connaissance de l'indicateur. 75% de l'ind.3
						Chef de ménage H				**13 253**	**22 167**	27 501	**0**		20 625	
						Chef de ménage F				**950**	**2 015**	2 499	**0**		1 875	
						Situation de sécurité alimentaire				**14 204**	**24 182**		**0**			
						Sécurité alimentaire				**14 204**	**20 526**		**0**			
						Sécurité alimentaire marginale				**-**	**3 655**		**0**			
						Insécurité alimentaire modérée				**1 958**	**13 303**		**0**			
						Insécurité alimentaire sévère				**1 963**	**6 027**		**0**			
Impact	3	Nb de personnes membres des PEA dont les revenus ont accru, désagrégés par type d'acteurs économiques (producteurs, transformateurs et commerçants), par sexe (H/F) et selon l'âge (Jeune)	Nombre	X	X	**Total global**	Non-Cumulatif	14 277	17 132	**16 356**	**43 516**	40 000	**0**		30 000	Revue en fonction du résultat 2024
						H				**9 313**	**20 538**	24 000	**0**		18 000	
						F				**7 043**	**22 978**	16 000	**0**		12 000	
						Jeune homme				**5 099**	**10 570**	12 000	**0**		9 000	
						Jeune femme				**4 102**	**11 826**	8 000	**0**		6 000	
						Type d'activité				**16 356**	**43 516**		**0**			
						Producteur				**15 113**	**38 313**	35 217	**0**		26 413	
						Transformateur				**946**	**4 229**	3 888	**0**		2 916	
						Commerçant				**296**	**974**	895	**0**		672	
	4	Nombre de producteurs (H/F & J) membres des PEA dont les gaps de rendements se réduisent progressivement	Nb	X	X	**Total global**	Non-Cumulatif	0	0	**3 390**	**12 426**	20 000	**0**		40 000	Revue en fonction du résultat 2024
						H				**2 066**	**8 072**	12 000	**0**		24 000	
						F				**1 323**	**4 354**	8 000	**0**		16 000	
						Jeune homme				**904**	**3 740**	6 000	**0**		12 000	
						Jeune femme				**848**	**2 094**	4 000	**0**		8 000	
	5	Nb d'emplois créés pour les jeunes et les femmes dans le secteur agro-alimentaire privé (entreprises fournisseurs de biens et services, unités spécialisées en production/transformation) et associatif (groupements, associations, coopératives) avec l'appui du programme	Nombre		X	**Total global**	Cumulatif	0	0	**420**	**1 039**	1 205	**0**		1 300	Cible revue en tenant compte des activités de Terranauta
						Type d'emploi				**420**	**1 039**		**0**			
						Salarié permanent				**176**	**250**	290	**0**		313	
						Salarié partiel				**244**	**588**	682	**0**		736	
						Indépendant				**0**	**201**	233	**0**		251	
						Total global				**420**	**1 039**		**0**			
						F				**90**	**542**	629	**0**		678	
						Jeune homme				**330**	**497**	576	**0**		622	
						Jeune femme				**74**	**431**	500	**0**		539	
	6	Nb d'entreprises dans le secteur agro-alimentaire privé et associatif appuyées par le programme faisant des bénéfices	Nombre			**Type d'entreprises**	Cumulatif	0	0	**45**	**59**	60	**0**		70	
						Entreprises privées				**45**	**59**	54	**0**		64	
						Entreprises de type associatif				**0**	**0**	6	**0**		6	
						Type d'acteur				**45**	**59**		**0**			
						Acteur direct				**0**	**0**	6	**0**		6	
						Acteur indirect				**45**	**59**	54	**0**		64	
	7	Chiffres d'affaires (milliards FCA) des produits agricoles, des intrants et des produits agro-alimentaires qui sont réalisés par les entreprises grâce à l'appui du programme	Millards FCFA	X		**Total**	Cumulatif	6	3,86	**7,15**	**8,54**	10	**3,12**	**-68,83%**	15	
						Maïs				**3,20**	**5,13**	6,00	**1,24**		9,00	
						Manioc				**0,00**	**0,09**	0,10	**0,03**		0,15	
						Arachide				**0,03**	**0,12**	0,14	**0,04**		0,21	
						Soja				**1,10**	**0,89**	1,04	**1,08**		1,56	
						Maraichage (tomate)				**0,00**	**0,01**	0,01	**0,01**		0,01	
						Volailles				**0,00**	**0,00**	0,00	**0,00**		0,01	
						Petits ruminants				**0,00**	**0,00**	0,00	**0,07**		0,00	

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Résultats partiel 2025 Ecart	Cibles 2026	Commentaire
						Huile de palme				**1,20**	**0,73**	0,85	**0,45**		1,27	
						Piment				**0,00**	**0,04**	0,05	**0,01**		0,08	
						Produits agro-alimentaires				**0,80**	**0,91**	1,06	**0,63**		1,59	
						Intrants				**0,80**	**0,54**	0,64	**0,00**		0,96	
						Equipements				**0,00**	**0,00**	0,00	**0,00**		0,00	
						Service					**0,09**	0,10	**0,00**		0,15	
						Total				**7,10**	**8,54**	**10**	**3,12**		**15**	
						IEM				**2,10**	**1,23**	2,90	**0,36**		2,17	
						Warrantage				**0,10**	**0,11**	0,15	**0,02**		0,19	
						IEM/Warrantage				**0,30**	**0,36**	0,37	**0,11**		0,64	
						Ventes groupées petits acteurs				**2,20**	**3,15**	3,00	**1,04**		5,54	
						Vente institutionnelle				**0,00**	**1,23**	0,04	**0,88**		2,17	
						Autres ventes groupées				**1,60**	**1,81**	2,00	**0,68**		3,18	
						Ventes individuelles				**0,00**	**0,00**	0,01	**0,03**		0,00	
						Ventes foire				**0,00**	**0,01**	0,40	**0,00**		0,01	
						FBS				**0,00**	**0,63**	1,12	**0,00**		1,11	
						Total				**7,10**	**8,55**	**10**			**15**	
						Acteurs directs				**6,30**	**7,91**	9,00	**3,12**		13,89	
						Acteurs indirects				**0,80**	**0,63**	1,00			1,11	
Outcomes finaux	8	Volumes (tons) de produits agricoles, d'intrants et des produits agro-alimentaires qui sont commercialisés par les entreprises avec l'appui du programme	Tonne			**Total**	Cumulatif	28 583	17 150	**37 505**	**39 837**	20 000	**9 541**	**-52,30%**	21 000	
						Maïs				**17 686**	**28 138**	14 127	**4 238**		14 833	
						Manioc				**52**	**1 706**	857	**583**		899	
						Arachide				**167**	**366**	184	**717**		193	
						Soja				**4 701**	**3 738**	1 877	**2 473**		1 971	
						Maraichage (tomate)				**0**	**25**	13	**34**		13	
						Volailles				**0**	**2**	1	**3**		1	
						Petits ruminants				**18**	**0**	0	**91**		0	
						Huile de palme				**11 450**	**1 290**	648	**652**		680	
						Piment				**74**	**127**	64	**18**		67	
						Produits agro-alimentaires				**3 177**	**3 101**	1 557	**1 383**		1 635	
						Intrants				**181**	**1 343**	674	**0**		708	
						Equipements				**0**	**0**	0	**0**		0	
						Service					**0**		**0**			
						Total				**37 505**	**39 837**	20 000	**9 541**		21 000	
						IEM				**11 026**	**6 321**	3 173	**529**		3 332	
						Warrantage				**544**	**113**	57	**92**		60	
						IEM/Warrantage				**1 006**	**707**	355	**419**		373	
						Ventes groupées petits acteurs				**16 155**	**14 047**	7 052	**3 921**		7 405	
						Vente institutionnelle				**91**	**9 926**	4 984	**1 700**		5 233	
						Autres ventes groupées				**8 484**	**7 377**	3 704	**2 815**		3 889	
						Ventes individuelles				**18**	**0**	0	**64**		0	
						Ventes foire				**0**	**2**	1	**0**		1	
						FBS				**0**	**1 343**	674	**0**		708	
						Total				**37 505**	**39 837**	20 000			21 000	
						Acteurs directs				**37 324**	**38 494**	19 326	**9 541**		20 292	
						Acteurs indirects				**181**	**1 343**	674			708	
	9	Nb d'hectares de terre cultivées de façon éco-efficiente par les producteurs des organisations	Ha	X	X	**Total**	Non-Cumulatif	28 100	16 860	**19 073**	**77 813,9**	80 200	**0,0**		80 200	Cible revue en tenant compte des activités de Terranauta
						Maïs				**19 073**	**49 923**	51 454	**0,0**		51 454	
						Manioc				**0**	**563**	581	**0,0**		581	

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Résultats partiel 2025 Ecart	Cibles 2026	Commentaire
		membres des OPA et/ou PEA avec l'appui de ACMA				Arachide				**5 993**	**758**	781	**0,0**		781	
						Soja				**0**	**25 134**	25 905	**0,0**		25 905	
						Maraîchage				**0**	**1 435**	1 479	**0,0**		1 479	
Outcomes intermédiaires	10	Nombre d'acteurs économiques, producteurs, transformateurs, commerçants et fournisseurs de biens et de services (H/F & J) qui prennent des décisions stratégiques à partir de l'information fournie par le dispositif NTIC	Nombre	X	X	**Total global**	Non-Cumulatif	8 393	5 036	**7 419**	**20 849**	20 000	**34 072**	**70,36%**	30 000	
						H				**3 729**	**13 401**	12 855	**21 433**		19 283	
						F				**3 690**	**7 448**	7 145	**12 639**		10 717	
						Jeune homme				**2 928**	**9 424**	9 040	**14 805**		13 561	
						Jeune femme				**3 030**	**6 277**	6 022	**10 726**		9 033	
						Total				**7 419**	**20 849**		**34 072**			
						Nouveaux				**0**	**13 430**		**13 223**			
						H				**0**	**9 672**		**8 032**			
						F				**0**	**3 758**		**5 191**			
						Jeune homme				**0**	**6 496**		**5 381**			
						Jeune femme				**0**	**3 247**		**4 448**			
						Anciens				**7 419**	**7 419**		**20 849**			
						H				**3 729**	**3 729**		**13 401**			
						F				**3 690**	**3 690**		**7 448**			
						Jeune homme				**2 928**	**2 928**		**9 424**			
						Jeune femme				**3 030**	**3 030**		**6 277**			
						Type d'activité				**0**	**20 849**					
						Producteur				**0**	**19 928**					
						Transformateur				**0**	**921**					
						Commerçant				**0**	**0**					
	11	Volumes de fonds (millions FCA) levés ou mobilisés par les entreprises avec l'appui du programme pour financer leurs investissements (emprunts)	Millions FCFA			**Total global**	Cumulatif		0	**0**	**29**	312,5	**200,3**		312,5	
						Type d'emprunt				**0**	**29**					
						Espèces				**0**	**29**	281	**200,3**		281	
						Nature				**0**	**0**	31			31	
						Type d'acteur				**0**	**29**					
						Acteur direct				**0**	**22**	31	**200,3**		31	
						Acteur indirect				**0**	**7**	281			281	
						Type d'activité				**0**	**29**					
						Producteur				**0**	**22**		**200,3**			
						Transformateur				**0**	**0**			**-28,71%**		
						Producteurs/transformateurs				**0**	**0**					
						Commerçant				**0**	**0**					
						FBS					**0**					
						Total				**0**	**22**		**200,3**			
						H				**0**	**22**		**70**			
						F				**0**	**0**		**80**			
						Jeune homme				**0**	**22**		**50**			
						Jeune femme				**0**	**0**					
	12	Volumes de crédits (millions FCFA) mobilisés par le secteur privé et associatif agro-alimentaire pour la commercialisation des produits agricoles ciblés avec l'appui du programme (a Travers les IEM, hors IEM)	Millions FCFA			**Total global**	Cumulatif	726	436	**561**	**849**	1 000	**0**		1 500	
						Crédit mobilisé				**561**	**849**		**0**			
						IEM				**561**	**187**	221	**0**		331	
						Hors IEM				**0**	**661**	779	**0**		1169	
						Type d'organisation				**561**	**849**	1000	**0**		1 500	
						Organisation des producteurs				**398**	**825**	972	**0**		1458	
						Organisations des transformateurs				**82**	**23**	28	**0**		42	
						Organisations des commerçants				**80**	**0**	0	**0**		0	

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Résultats partiel 2025 Ecart	Cibles 2026	Commentaire
						Semenciers				**0**	**0**	0	**0**		0	
	13	Volumes de crédits mobilisés (millions FCFA) pour l'achat collectif des intrants agricoles de qualité (OPA) avec l'appui du programme	Millions FCFA			**Total**	Cumulatif	452	271	**219**	**427**	300	**923**	**207,51%**	150	La cible globale revue à la hausse en tenant compte des résultats de 2024 et de la connaissance de l'indicateur
						Organisations d'hommes				**153**	**133**	72	**482**		36	
						Organisations de femmes				**66**	**47**	25	**320**		13	
						Organisations mixtes				**119**	**377**	203	**120**		101	
	14	Nb d'organisations des acteurs économiques appuyées par le programme dont le score moyen de bonne gouvernance est au moins égal à 2, désagrégé par type d'acteurs	Nombre			**Type d'organisation**	Cumulatif	12	7	**10**	**14**	17	**0**		20	
						Organisation des producteurs				**5**	**8**	7	**0**		8	
						Organisations des transformateurs				**4**	**5**	7	**0**		8	
						Organisations des commerçants				**1**	**1**	2	**0**		2	
						Faitière des acteurs indirects				**0**	**0**	0	**0**		0	
						CCIC				**1**	**0**	2	**0**		2	
	15	Pourcentage (%) de femmes, de jeunes qui déclarent avoir plus de poids dans les décisions prises par les organisations des acteurs économiques (OPA et faîtières) et cadres de concertation public-privé appuyés par le programme	%			**Total**	Non-Cumulatif		0	**14**	**17**	30	**0**		50	
						F				**20**	**26**	16	**0**		27	
						Jeune homme				**9**	**7**	8	**0**		13	
						Jeune femme				**8**	**19**	6	**0**		10	
	16	Nombre de relations d'affaires durables établies avec l'appui du programme entre entreprises fournisseurs de biens & services et producteurs agricoles organisés (OPA) et entreprises agroalimentaires	Nombre			**Total global**	Cumulatif	1	1	**11**	**62**	40	**11**	**-72,50%**	25	La cible globale revue à la hausse en tenant compte des résultats de 2024 et de la connaissance de l'indicateur
						Avec acteur direct				**9**	**57**	37			23	
						Avec acteur indirect				**2**	**5**	3			2	
						Nature de la relation				**0**	**62**		**11**			
						MOU				**0**	**0**					
						Convention				**0**	**0**					
						Contrat				**0**	**14**		**11**			
						Non encore matérialisé				**0**	**48**					
						Total				**0**	**62**					
						Durable				**0**	**0**					
						Solide				**0**	**8**					
						Nouvelle				**0**	**54**					
	17	Nombre de relations d'affaires durables établies avec l'appui du programme entre producteurs agricoles organisés (OPA) ou entreprises agro-alimentaires et les acheteurs de leurs produits	Nombre	X		**Total global**	Cumulatif	1	1	**14**	**114**	30	**4**	**-86,67%**	22	La cible globale revue à la hausse en tenant compte des résultats de 2024 et de la connaissance de l'indicateur
						Les types de relations d'affaire				**14**	**114**					
						Producteur - transformateur				**1**	**10**	2			1	
						Producteur - acheteur				**11**	**48**	20			15	
						Producteur - PAM/ANAN					**17**	5	**2**		4	
						Transformateur - acheteur				**2**	**39**	3	**2**		2	
						Type de contrat				**14**	**114**					
						Formel (enregistré au domaine)				**6**	**45**		**2**			
						Informel				**8**	**69**					
	18	Nb de producteurs membres des PEA (H/F & jeunes) qui appliquent les techniques de gestion de l'agriculture intelligente face aux changements Climatiques (AIC)	Nombre	X		**Total général**	Non-Cumulatif	8 075	9 690	**12 900**	**28 772**	30 000	**0**		40 000	
						H				**6 884**	**19 217**	20 037	**0**		26 716	
						F				**6 017**	**9 556**	9 963	**0**		13 284	
						Jeune homme				**3 306**	**9 732**	10 147	**0**		13 530	
						Jeune femme				**2 896**	**4 827**	5 034	**0**		6 711	
						Total Maïs				**1 959**	**9 905**		**0**			
						H				**907**	**7 602**		**0**			
						F				**1 051**	**2 303**		**0**			

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Résultats partiel 2025 Ecart	Cibles 2026	Commentaire
						Jeune homme				**466**	**3 898**		**0**			
						Jeune femme				**511**	**1 181**		**0**			
						Total Manioc				**0**	**327**		**0**			
						H				**0**	**238**		**0**			
						F				**0**	**90**		**0**			
						Jeune homme				**0**	**122**		**0**			
						Jeune femme				**0**	**46**		**0**			
						Total Arachide				**0**	**289**		**0**			
						H				**0**	**203**		**0**			
						F				**0**	**86**		**0**			
						Jeune homme				**0**	**104**		**0**			
						Jeune femme				**0**	**44**		**0**			
						Total Maraîchage				**1 069**	**3 500**		**0**			
						H				**567**	**1 833**		**0**			
						F				**502**	**1 667**		**0**			
						Jeune homme				**0**	**940**		**0**			
						Jeune femme				**251**	**855**		**0**			
						Total Soja				**3 675**	**7 686**		**0**			
						H				**1 901**	**4 909**		**0**			
						F				**1 774**	**2 777**		**0**			
						Jeune homme				**914**	**2 517**		**0**			
						Jeune femme				**921**	**1 424**		**0**			
						Total Petits ruminants				**1 632**	**2 960**		**0**			
						H				**899**	**2 190**		**0**			
						F				**733**	**770**		**0**			
						Jeune homme				**501**	**1 063**		**0**			
						Jeune femme				**324**	**374**		**0**			
						Total Volailles				**4 566**	**4 103**		**0**			
						H				**2 609**	**2 241**		**0**			
						F				**1 957**	**1 862**		**0**			
						Jeune homme				**1 425**	**1 088**		**0**			
						Jeune femme				**888**	**904**		**0**			
Outcomes immédiats	19	Nombre de PEA, OPA et PME agro-alimentaires mobilisant des fonds pour financer l'investissement de l'activité agro-alimentaire désagrégés par type d'acteurs	Nombre			**Total global**	Cumulatif		0	**0**	**3**	5	**9**	**80,00%**	5	
						PEA				**0**	**0**	0	**6**			
						OPA				**0**	**1**	2	**6**		2	
						PME				**0**	**2**	3	**3**		3	
	20	Augmentation (%) des fonds prévus par les communes (budget communal/mobilisation des fonds spéciaux du gouvernement) pour appuyer l'entrepreneuriat agricole/agro-alimentaire des jeunes et femmes	%			**Total**	Non-Cumulatif	0	0	**0**	**0**	5			5	
						Budget communal				**0**	**0**	4,5			4,5	
						FADEC				**0**	**0**	0,25			0,25	
						Autres fonds spéciaux				**0**	**0**	0,25			0,25	
	20'	Nb de séances de cadre de concertations facilitées par le programme, désagrégé selon les acteurs ou les thématiques et le cadre en jeu	Nombre			**Total**	Cumulatif	148	89	**2**	**35**	50	**12**	**-76,00%**	50	Output devenir outcome immédiat suite aux recommandations de l'Evaluation à mi-parcours
						CCIC Borgou				**0**	**20**	18			18	
						CCIC Collines				**2**	**3**	15			15	
						CCIC Donga				**0**	**12**	18			18	
						Total				**2**	**35**		**12**			
						AG				**1**	**3**					
						Tracasserie				**0**	**0**					
						Taxes locales				**0**	**0**					

esult Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Ecart	Cibles 2026	Commentaire
						PPP				**0**	**0**					
						Autonomisation CCIC				**1**	**29**					
						Logistique				**0**	**0**					
						Conflits foncier				**0**	**3**		**12**			
						Conflits agriculteurs/éleveurs				**0**	**0**					
						Autres				**0**	**0**					
	21	Nb d'acteurs économiques (H/F & J) membres des PEA et OPA qui participent à la mise en marché collectif pour commercialisation des produits agricoles	Nombre		X	**Total**	Cumulatif	12 195	7 317	**5 337**	**7 890**	8 000	**3 256**	**-59,30%**	10 000	
						H				**2 093**	**3 796**	3 600	**1 430**		4 500	
						F				**3 245**	**4 095**	4 400	**1 826**		5 500	
						Jeune homme				**1 104**	**1 441**	1 440	**650**		1 800	
						Jeune femme				**512**	**2 397**	1 760	**730**		2 200	
	22	Nombre d'acteurs économiques (H/F & J) membres qui bénéficient des crédits acquis pour l'achat collectif des intrants agricoles de qualité et ou pour la transformation ou commercialisation des produits agricoles, désagrégé selon l'objet	Nombre		X	**Total**	Cumulatif	3 515	2 109	**5 857**	**6 986**	10 000	**8 233**	**-17,67%**	14 000	La cible annuelle revue à la hausse en tenant compte des résultats de 2024 et de la connaissance de l'indicateur
						H				**3 520**	**4 137**	6 000	**4 864**		8 400	
						F				**2 337**	**2 849**	4 000	**3 369**		5 600	
						Jeune homme				**3 227**	**3 553**	3 000	**3 803**		4 200	
						Jeune femme				**0**	**242**	2 000	**276**		2 800	
						Total				**0**	**6 986**					
						Nouveaux				**0**	**1 129**		**1 247**			
						H				**0**	**617**		**727**			
						F				**0**	**512**		**520**			
						Jeune homme				**0**	**326**		**250**			
						Jeune femme				**0**	**242**		**34**			
						Anciens				**0**	**5 857**		**6 986**			
						H				**0**	**3 520**		**4 137**			
						F				**0**	**2 337**		**2 849**			
						Jeune homme				**0**	**3 227**		**3 553**			
						Jeune femme				**0**	**0**		**242**			
						Producteur				**5 857**	**886**		**1 247**			
						H				**3 520**	**602**		**727**			
						F				**2 337**	**284**		**520**			
						Jeune homme				**3 227**	**397**		**250**			
						Jeune femme				**0**	**99**		**34**			
						Transformateur				**0**	**243**					
						H				**0**	**15**					
						F				**0**	**228**					
						Jeune homme				**0**	**1**					
						Jeune femme				**0**	**214**					
						Commerçant				**0**	**0**					
						H				**0**	**0**					
						F				**0**	**0**					
						Jeune homme				**0**	**0**					
						Jeune femme				**0**	**0**					
	23	Nb d'acteurs économiques membres des PEA (H/F & jeunes) qui souscrivent ou ont accès aux services des dispositifs NTIC promus par ACMA selon l'ancienneté	Nombre		X	**Total**	Non-Cumulatif	7 406	8 887	**7 419**	**20 849**	35 000	**34 072**	**-2,65%**	45 000	
						H				**3 729**	**13 401**	21 000	**21 433**		28 924	
						F				**3 690**	**7 448**	14 000	**12 639**		16 076	
						Jeune homme				**2 928**	**9 424**	14 768	**14 985**		20 341	
						Jeune femme				**3 030**	**6 277**	11 799	**10 622**		13 549	
						Total				**7 419**	**20 849**		**34 072**			
						Nouveaux				**0**	**13 430**		**13 223**			
						H				**0**	**9 672**		**8 032**			
						F				**0**	**3 758**		**5 191**			

esult evel	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Ecart	Cibles 2026	Commentaire
						Jeune homme				**0**	**6 496**		**5 560**			
						Jeune femme				**0**	**3 247**		**4 345**			
						Anciens				**7 419**	**7 419**		**20 849**			
						H				**3 729**	**3 729**		**13 401**			
						F				**3 690**	**3 690**		**7 448**			
						Jeune homme				**2 928**	**2 928**		**9 424**			
						Jeune femme				**3 030**	**3 030**		**6 277**			
						Type de plateforme				**7 419**	**20 849**					
						SIM/SIFT				**7 419**	**11 598**					
						IWO					**174**					
						AGRO HIKARI					**7**					
						BENIN ALIMENT					**400**					
						DREAMSAVE					**347**					
						JINUKUN STORE					**0**		**10 537**			
						SOUBA					**0**					
						IGNITIA				**0**	**8 323**		**2 686**			
	24	Pourcentage des membres femmes et jeunes dans les organes de gestion des OPA et des cadres de concertation public-privé	%			**Total global**	Non-Cumulatif	0	0	**67**	**45**	35	**0**		40	
						F				**28**	**26**	15	**0**		20	
						Jeune				**39**	**25**	20	**0**		20	
						OPA				**0**	**0**		**0**			
						F				**28**	**26**	15	**0**		20	
						Jeune				**40**	**24**	20	**0**		20	
						CCIC				**0**	**0**		**0**			
						F				**29**	**26**	15	**0**		20	
						Jeune				**14**	**42**	20	**0**		20	
						IEM				**0**	**0**		**0**			
						F				**0**	**0**	15	**0**		20	
						Jeune				**0**	**0**	20	**0**		20	
	25	Nb de pratiques innovantes de prévention/gestion des conflits (fonciers, agriculture-élevage) promues avec l'appui du programme	Nombre	X		**Total global**	Cumulatif	0	0	**1**	**1**	3	**0**		0	
						Nature du conflit				**0**	**1**		**0**			
						Conflits foncier				**0**	**0**	0	**0**			
						Conflit agriculteurs-éleveurs				**1**	**1**	3	**0**			
						Thématiques				**1**	**0**		**0**			
						Mécanismes de médiation				**0**	**0**		**0**			
						Approches participatives de résolution des conflits				**0**	**0**		**0**			
						Systèmes de gestion foncière inclusive				**0**	**0**		**0**			
						Techniques d'agriculture et d'élevage durables pour éviter les conflits				**1**	**0**		**0**			
						Technologies TIC de prévention et de gestion des conflits				**0**	**0**		**0**			
utput s	26	Nb de producteurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs (H/F & J) touchés (directement et indirectement) par le programme	Nombre	X	X	**Total global**	Non-Cumulatif	21 050	25 260	**33 952**	**74 876**	120 000	**89 454**		190 000	La cible annuelle revue à la baisse en tenant compte des résultats de 2024 et de la connaissance de l'indicateur
						H				**19 332**	**46 214**	72 000	**53 354**		114 000	
						F				**14 620**	**28 662**	48 000	**36 100**		76 000	
						Jeune homme				**10 584**	**25 956**	36 000	**29 670**		57 000	
						Jeune femme				**8 514**	**15 828**	24 000	**19 936**	**-25,46%**	38 000	
						Total				**0**	**74 876**		**89 454**			
						Touchés directement				**16 976**	**37 438**		**44 727**			
						Touchés indirectement				**16 976**	**37 438**		**44 727**			
						Nouveaux				**23 970**	**40 924**		**14 578**			

esult Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Ecart	Cibles 2026	Commentaire
						H				**13 082**	**26 882**		**7 140**			
						F				**10 888**	**14 042**		**7 438**			
						Jeune homme				**7 570**	**15 372**		**3 714**			
						Jeune femme				**6 588**	**7 314**		**4 108**			
						Anciens				**9 982**	**33 952**		**74 876**			
						H				**6 250**	**19 332**		**46 214**			
						F				**3 732**	**14 620**		**28 662**			
						Jeune homme				**3 014**	**10 584**		**25 956**			
						Jeune femme				**1 926**	**8 514**		**15 828**			
						Type d'activité				**33 952**	**40 924**		**14 578**			
						Producteur				**31 284**	**35 678**		**11 266**			
						H				**18 656**	**26 046**		**6 768**			
						F				**12 628**	**9 632**		**4 498**			
						Jeune homme				**10 142**	**14 998**		**3 552**			
						Jeune femme				**7 520**	**5 348**		**2 592**			
						Transformateur				**1 690**	**4 270**		**2 910**			
						H				**180**	**342**		**206**			
						F				**1 510**	**3 928**		**2 704**			
						Jeune homme				**106**	**152**		**86**			
						Jeune femme				**812**	**1 766**		**1 400**			
						Commerçant				**494**	**614**		**320**			
						H				**136**	**170**		**96**			
						F				**358**	**444**		**224**			
						Jeune homme				**94**	**78**		**40**			
						Jeune femme				**96**	**180**		**114**			
						Fournisseurs de biens et services				**484**	**362**		**82**			
						H				**360**	**324**		**70**			
						F				**124**	**38**		**12**			
						Jeune homme				**242**	**144**		**36**			
						Jeune femme				**86**	**20**		**2**			
27	Nombre de producteurs et de productrices directement touchés par l'appui du programme	Nombre	X	X		**Total global**	Non-Cumulatif	21 531	12 919	**15 642**	**33 481**	45 000	**39 114**	**-13,08%**	60 000	
						H				**9 328**	**22 351**	20 250	**25 735**		36 000	
						F				**6 314**	**11 130**	24 750	**13 379**		24 000	
						Jeune homme				**5 071**	**12 570**	8 100	**14 346**		18 000	
						Jeune femme				**3 760**	**6 434**	9 900	**7 730**		12 000	
						Total				**10 651**	**33 481**		**39 114**			
						Nouveaux				**10 651**	**17 839**		**5 633**			
						Homme				**6 203**	**13 023**		**3 384**			
						Femme				**4 448**	**4 816**		**2 249**			
						Jeune homme				**3 564**	**7 499**		**1 776**			
						Jeune femme				**2 797**	**2 674**		**1 296**			
						Anciens				**4 991**	**15 642**		**33 481**			
						H				**3 125**	**9 328**		**22 351**			
						F				**1 866**	**6 314**		**11 130**			
						Jeune homme				**1 507**	**5 071**		**12 570**			
						Jeune femme				**963**	**3 760**		**6 434**			
28	Nb de PEA, OPA, entreprises agro-alimentaires, entreprises fournisseurs de biens et services (intrants) et unités de production spécialisées appuyés par le	Nombre				**Total**	Cumulatif	65	39	**54**	**78**	60	**17**	**-71,67%**	0	
						Maïs				**9**	**1**	10	**3**			
						Manioc				**2**	**2**	2	**6**			
						Soja				**11**	**0**	12	**4**			
						Arachide				**2**	**0**	2	**1**			

esult evel	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Ecart	Cibles 2026	Commentaire
		programme				Maraîchage				**9**	**1**	10	**9**			
						Petits ruminants				**13**	**2**	14	**1**			
						Volailles				**8**	**0**	9				
						Total				**54**	**6**	60	**17**			
						Borgou				**27**	**2**	30	**8**			
						Collines				**12**	**2**	13	**5**			
						Donga				**15**	**2**	17	**4**			
						Ancien				**18**	**72**					
						Nouveau				**54**	**6**					
	29	Nb d'évènements organisés avec la facilitation du programme ACMA pour promouvoir la production et la commercialisation des produits agricoles	Nombre			**Total**	Cumulatif	7 345	4 407	**1 096**	**3 308**	3 500	**4 031**	**15,17%**	3 000	
						Ateliers				**351**	**435**	559	**250**		479	
						Rencontre acheteurs/vendeurs/fournisseurs de services				**100**	**85**	319	**101**		273	
						Séances de sensibilisation				**191**	**914**	610	**589**		523	
						Séances de formation				**175**	**1 415**	1 121	**1 481**		961	
						Suivi des activités/coaching				**151**	**359**	482	**833**		413	
						Mise à l'échelle				**29**	**58**	93	**57**		80	
						Partenariats				**57**	**42**	182	**15**		156	
						Tests expérimentaux							**608**			
						Autres				**42**	**0**	134	**97**		115	
	30	Nb d'infrastructures construites/réhabilitées et d'équipements acquis par les entreprises et OPA avec le co-financement du programme	Nombre			**Total global**	Cumulatif	1 784	1 070	**1**	**56**	1010	**0**		933	Cible revue en tenant compte des activités de Terranauta et tenant compte aussi les difficultés budgétaires connues l'année dernière
						Département				**0**	**0**		**0**			
						Borgou				**0**	**0**	455	**0**		420	
						Collines				**1**	**0**	202	**0**		187	
						Donga				**0**	**0**	354	**0**		327	
						IEM construites				**0**	**0**		**0**			
						IEM réhabilités				**1**	**0**		**0**			
						Equipements selon le type d'activité				**0**	**56**		**0**			
						Production				**0**	**56**		**0**			
						Transformation				**0**	**0**		**0**			
						Récolte				**0**	**0**		**0**			
	31	Nb de plans d'affaires OPA, PME et entreprises fournisseurs de biens et services désagrégés selon le stade du processus (élaborés, financés par les institutions financières)	Nombre			**Total global**	Cumulatif	397	238	**20**	**103**	100	**33**	**-67,00%**	100	
						Plan d'affaire élaboré				**10**	**103**	50	**33**		50	
						Plan d'affaire financé				**10**	**24**	50	**18**		50	
						Total				**0**	**0**					
						Type d'entreprises				**0**	**0**					
						OPA				**7**	**28**		**2**			
						PME/Jeunes Entrepreneurs				**0**	**75**		**33**			
						Entreprise fournisseurs de biens et services				**0**	**0**					
	32	Nombre de produits ou services développés et/ou promus avec l'appui du programme désagrégés par type et l'ancienneté (ancien, nouveau))	Nombre			**Total global**	Cumulatif	8	5	**8**	**5**	4	**0**		0	Cible revue en tenant compte des activités de Terranauta
						Service/Produit TIC				**6**	**3**	2	**0**			
						Service/Produit financier				**1**	**2**	0	**0**			
						Innovations AIC/EIC				**1**	**0**	2	**0**			
	33	Nombre d'appui apportés au fonctionnement des CCIC	Nombre			**Total**	Cumulatif			**39**	**17**	12	**11**		10	Nouveau indicateur ajouté après évaluation à mi-parcours en remplaçant à l'ancien Ind.33
						CCIC Borgou				**19**	**5**	5	**7**		4	
						CCIC Collines				**9**	**3**	3	**1**		2	
						CCIC Donga				**11**	**9**	4	**3**		4	
						Total				**39**	**17**	12	**11**			

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Ecart	Cibles 2026	Commentaire
						Appuis financiers				**1**	**1**	3	**4**		3	
						Appuis techniques ou organisationnels				**23**	**13**	6	**6**		5	
						Autres appuis				**15**	**3**	3	**1**		2	
	34	Nb d'individus membres des PEA, du secteur privé ou des CCIC (H/F et jeunes) formées avec l'appui du programme, désagrégés selon la thématique de la formation	Nombre	X		**Total Général**	Non-Cumulatif	30 485	18 291	**25 137**	**57 913**	90 200	**78 526**	**-12,94%**	125 200	Cible revue en tenant compte des activités de Terranauta
						H				**14 297**	**36 357**	56 626	**46 875**		78 599	
						F				**10 840**	**21 556**	33 574	**31 651**		46 601	
						Jeune homme				**7 576**	**20 319**	31 647	**25 606**		43 927	
						Jeune femme				**6 285**	**12 062**	18 787	**17 674**		26 076	
						Total				**25 137**	**57 913**		**78 526**			
						Nouveaux				**10 253**	**32 776**		**20 613**			
						H				**4 979**	**22 060**		**10 518**			
						F				**5 274**	**10 716**		**10 095**			
						Jeune homme				**2 783**	**12 743**		**5 287**			
						Jeune femme				**3 459**	**5 777**		**5 612**			
						Anciens				**14 884**	**25 137**		**57 913**			
						H				**9 318**	**14 297**		**36 357**			
						F				**5 566**	**10 840**		**21 556**			
						Jeune homme				**4 793**	**7 576**		**20 319**			
						Jeune femme				**2 826**	**6 285**		**12 062**			
						AIC et EIC				**3 504**	**14 349**		**4 152**			
						H				**2 179**	**10 747**		**2 630**			
						F				**1 325**	**3 602**		**1 522**			
						Jeune homme				**1 124**	**6 435**		**1 456**			
						Jeune femme				**687**	**2 171**		**963**			
						Culture Entrepreneurial (Compétences de vie, Vente groupée, Warrantage, etc.)				**7**	**318**		**1 255**			
						H				**5**	**203**		**900**			
						F				**2**	**115**		**355**			
						Jeune homme				**5**	**164**		**397**			
						Jeune femme				**1**	**98**		**198**			
						Finance Digitale et Éducation Financière				**7 086**	**109**		**320**			
						H				**3 985**	**49**		**210**			
						F				**3 101**	**60**		**110**			
						Jeune homme				**2 048**	**18**		**90**			
						Jeune femme				**1 865**	**15**		**73**			
						Bonnes pratiques agricoles (Semis, Entretien, Itinéraire Technique de Production, Fertilités et conservation des sols, Récolte et Post Récolte, etc)				**12 331**	**10 393**		**8 573**			
						H				**7 007**	**6 643**		**4 142**			
						F				**5 324**	**3 750**		**4 431**			
						Jeune homme				**3 873**	**3 584**		**2 049**			
						Jeune femme				**3 210**	**1 887**		**2 089**			
						Gestion des conflits foncier et conflits entre producteurs et éleveurs				**1 159**	**690**		**0**			
						H				**491**	**569**		**0**			
						F				**668**	**121**		**0**			
						Jeune homme				**213**	**279**		**0**			
						Jeune femme				**289**	**64**		**0**			
						TIC				**678**	**3 254**		**373**			

esult evel	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Ecart	Cibles 2026	Commentaire
						H				373	2 359		229			
						F				305	895		144			
						Jeune homme				202	1 339		143			
						Jeune femme				161	550		104			
						Bonne gouvernance				3 321	960		1 755			
						H				2 099	612		1 314			
						F				1 222	348		441			
						Jeune homme				1 092	294		499			
						Jeune femme				611	169		186			
						Gestion durable des terres				251	87		0			
						H				197	68		0			
						F				54	19		0			
						Jeune homme				76	50		0			
						Jeune femme				22	17		0			
						Technique d'Embouche (aliments bétail, produits vétérinaires)				121	972		840			
						H				60	713		560			
						F				61	259		280			
						Jeune homme				35	530		376			
						Jeune femme				50	179		207			
						Norme et qualité de transformation				0	1 644		513			
						H				0	97		64			
						F				0	1 547		449			
						Jeune homme				0	50		30			
						Jeune femme				0	627		260			
						Formation sur la méthodologie AVEC/ FaFa Wa							1 304			
						Homme							276			
						Femme							1 028			
						Jeune homme							147			
						Jeune femme							662			
						Genre et l'inclusion sociale							644			
						Homme							10			
						Femme							634			
						Jeune homme							8			
						Jeune femme							404			
						Cohésion sociale							180			
						Homme							161			
						Femme							19			
						Jeune homme							77			
						Jeune femme							10			
						Education Nutritionnelle							704			
						Homme							22			
						Femme							682			
						Jeune homme							15			
						Jeune femme							456			
						Autre				0	0		0			
						H				0	0		0			
						F				0	0		0			

esult Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Type	Baseline	Réf. Annuelle	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Cibles 2025 Réajustement	Résultats partiel 2025 A date	Résultats partiel 2025 Ecart	Cibles 2026	Commentaire
						Jeune homme				0	0		0			
						Jeune femme				0	0		0			

7.4 Annexe 4 : Les partenariats externes

Synthèse des partenariats à développer au niveau du domaine de résultats 1 selon le champ d'actions

Une offre accrue des produits de qualité par les exploitations agricoles résilientes au changement climatique

	Formation, vulgarisation et sensibilisation	Inclusion	Acces à l'information et à la technologie	Accés au finance	Développement infrastructure/ aménagement hydroagricole	Gestion des infrastructures	Durabilité	Développement, gestion et partage des connaissances	Solutions TIC4Ag	Agroécoloigie/ gestion durable des terres	Mécanisation agricole	Nutrition	Gouvernance
Une production agricole augmentée et éco-efficiente	SAE	SAE	SAE	SAE SFD	SIBI AE Mairies SOBAA OPA		Faitières des OPA Structures déconcentrées du MAEP RERE Sarl	FSA /UAC INRAB SAE Faitières OPA SoDeSeP	DCAIFE, INRAB Ignitia AG4All Agro-Hikari	Agro-Hikari FSA INRAB Terranauta BFS	AGRI-MECA Service	ANAN	SAE Faitière OPA
Des exploitations agricoles plus résilientes aux chocs	SAE	SAE	SAE	SAE SFD	SIBI AE Mairies SOBAA OPA	SIBI AE Mairie OPA	Structures déconcentrées du MAEP RERE Sarl Ignitia StarTup	FSA /UAC INRAB SAE Faitières OPA SoDeSeP	DCAIFE Ignitia AG4All Agro-Hikari	Agro-Hikari FSA INRAB Terranauta BFS	AGRI-MECA Service	ANAN	SAE Faitière OPA

ANAN: Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition
DCAIFE: Direction du Conseil Agricole, des Innovations et de la Formation Entrepreneuriale
FSA/UAC: Faculté des Sciences Agronomiques / Université d'Abomey Calavi
INRAB: Institut National de Recherche Agricole du Bénin
MAEP: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
OPA: Organisation Professionnelle Agricole
SAE: Structures d'Appui à Entrepreneuriat
SFD: Système Financier Décentralisé
SoBAA: Société Béninoise des Aménagements Agricoles
SoDeSeP: Société de Développement des semences et Plants

Synthèse des partenariats à développer au niveau du domaine de résultats 2 selon le champ d'actions

Des volumes et valeurs des produits agricoles transformés et commercialisés accrus par les Organisation Professionnelle Agricole (OPA) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) agro-alimentaires et des chiffres d'affaires des acteurs économiques indirects augmentés

	Formation, vulgarisation et sensibilisation	Inclusion	Accès au finance	Développement infrastructure/ aménagement hydroagricole	Gestion des infrastructures	Durabilité	Développement, gestion et partage des connaissances	Accès au marché	Nutrition	Gouvernance
Des prestations des fournisseurs privés de biens et services aux producteurs agricoles, PME agro-alimentaires et OPA sont accrus	Technoserve DDAEP, ATDA	PACOSO-PEV	FNDA, SFD	BIOPHYTO	BIOPHYTO	BIO PHYTO, FNPS, UN CUMA, Terres et Associés CCIB; AdeCoB;	DPV	MIC, Plateformes e-Commerces (Jinukun, Aliments Benin)		PACOSO-PEV
La mobilisation de l'offre auprès des OPA est accrue et les marchés diversifiés	SAE, Cellules communales des ATDA 2 et 4 DDAEP Collines, DDAEP Borgou, DDAEP Donga Mairies	FENAFAB CJA	FNDA, SFD	PDI CVA SIBI AE FNDA Mairies	OPA, PDI CVA AGRI VITAL BIOPHYTO SIBI AE Mairies GIC, CCIC Donga, ADECOB	OPA, Mairies FNCProMA Cellules communles/ATDA2 et 4 DDAEP	EJASA, PréGaz, PDI CVA, ADPME	ANAN PAM FNCProMa Hôtels partenaires Plateformes e-Commerces (Jinukun, Aliments Benin) SAE, MIC, WANGNIGNI	ANAN, PAM	ANM, DLROPEA, SAE, AMEA, ATDA 4 et 2, DDAEP Collines, DDAEP Borgou, DDAEP Donga
La valeur ajoutée, la qualité nutritive des produits ainsi que la diversification des produits et des marchés est améliorée au profit des acteurs et des petites et moyennes entreprises	FENATRAM UNCTS	CASCADE (Appui aux FaFa Wa)	FNDA, SFD	ABSSA CMA-Bénin	OPA, Mairies	OPA Mairies DDAEP ATDA	ADPME	ABSSA FENATRAM UNCTS	CASCADE ANAN EJASA/SNV PAM	PACOSO-PEV
Les volumes de crédits mobilisés pour la production, la transformation, la commercialisation des produits agro-alimentaires et la fourniture des biens et services ont augmentés		CASCADE (Appui aux FaFa Wa)	FNDA, SFD, DGM, APSFD, ANSSFD, SP/SNIF, GIZ/PROFINA				GIZ/PROFINA, APSFD, SP/SNIF, FNDA, DGM	FNDA, SFD		

ADECOB: Association pour le Développement des Communes du Borgou
ADPME : Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises
AMEA : AGRIBUSINESS MARKET ECOSYSTEM ALLIANCE
ANAN : Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition
APSFD: Association Professionnelle des Systèmes de Financement Décentralisé
ANSSFD: Agence Nationale de Surveillance des Systèmes de Financement Décentralisé
CASCADE : CAtalyzing Strengthened policy aCtion for heAlthy Diets and resiliencE
CCIB: Chambre de Commerce et d'Insdustrie du Bénin
CCIC: Cadre de Concertation Inter Communal
CJA: Collège des jeunes Agriculteurs
CMA-Bénin : Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Bénin
DDAEP : Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DGM: Direction Générale de la Microfinance
DLROPEA : Direction de la Législation Rurale, des Organisations Professionnelles et de l'Entrepreneuriat Agricole
DPV: Direction Production Végétale
EJASA: Emploi des Jeunes pour une Amélioration de la Sécurité Alimentaire au Nord Bénin
FENAFAB: Fédération des Femmes Agricultrices du Bénin
FéNaTraM : Fédération Nationale des Transformatrices/Transformateurs de Manioc du Bénin
FNDA: Fonds National pour le Développement Agricole.
FNPS: Fédération Nation des Producteurs de Semences
GIC: Groupement Inter Communal des Collines
PACOSO-PEV-LCT: Projet d'Appui au Renforcement de la Cohésion Sociale, la Prévention de l'Extrémisme Violent et la Lutte contre les Conflits liés à la Transhumance
PDI CVA: Projet de Développement intégré des Chaînes des Valeurs Agricoles
PROFINA/GIZ: Promotion du Financement Agricole de la GIZ
SFD : Systèmes Financiers Décentralisées
SIBI AE: SIBI Aménagement et Environnement
SP/SNIF: Sécrétariat Permanent de la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière
UNCTS : Union Nationale des Coopératives des Transformatreurs/trices de Soja du Bénin

Synthèse des partenariats à développer au niveau du domaine de résultats 3 selon le champ d'actions

Un environnement politique local renforçant la cohésion sociale et favorable à l'entrepreneuriat des Jeunes et des Femmes

	Formation, vulgarisation et sensibilisation	Inclusion	Acces à l'information et à la technologie	Accès au finance	Accès à la terre	Développement infrastructure/ aménagement hydroagricole	Gestion des infrastructures	Plaidoyer lobybing	Durabilité	Développement, gestion et partage des connaissances	Solutions TIC4Ag	Agroécoloigie/ gestion durable des terres	Gouvernance
Conflits fonciers prévenus et résolus de manière innovante	ST/CCIC; PPMEC;	FéNaFAB CJA			Social Watch; CJA, FéNaFAB, CCIC	Communes		Social Watch; CJA, FéNaFAB, CCIC	Communes	AGORA, ADéCoB, PPMEC			SAE
Cadre réglementaire favorable à l'entrepreneuriat des Jeunes et Femmes	Social Watch; CJA; FéNaFAB; CCIC	TIC ABC + Startups	TIC ABC + Startups	DreamStart Lab, SFD, APSFD, FNDA	CJA, FéNaFAB	TIC ABC	TIC ABC; IWO Group	CES, CJA, FéNaFAB et Social Watch	TIC ABC + Startups DSI-MAEP MND	Social Watch, FENANFAB, CJA	TIC ABC + Startups LeBaromètre	Agro Hikari	DSI-Communes
Investissements structurants accrus au bénéfice des OPA & PME					Communes	Communes BIOPHYTO AGRIVITAL SIBI A&E FNDA	Communes OPA BIOPHYTO AGRIVITAL SIBI A&E FNDA		Communes OPA BIOPHYTO AGRIVITAL SIBI A&E FNDA				CCIC et CMA

ADéCoB: Association pour le Développement des Communes du Borgou
AGORA: Appui à la Gouvernance Locale et au Renforcement de l'Attractivité territoriale
CES: Conseil Economique et Social
CJA: Collège des Jeunes Agriculteurs
DSI: Direction des Système d'Information
FéNaFAB: Fédération Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin
FNDA: Fonds National de Développement Agricole
MAEP: Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
PPMEC: Projet de Préparation de la Mise à l'Echelle du Cadastre
ST/CCIC: Secrétariat Technique des Cadres de concertation Intercommaux

7.5 Annexe 5 : Les synergies internes et intégrations des aspects transversaux

Synergies internes

Résultats	*R1*	*R2*	*R3*	*MEL*	*COMMUNICATION*
R1		▪ Poursuivre l'accompagnement de l'UNCPS pour le développement des maillons production et commercialisation dont la mise en place d'un observatoire de coût de production pour faciliter les négociations pour la fixation de prix planché à travers un accord de subvention conjointe R1 et R2 en 2026 ▪ Renforcer les appuis visant le développement des maillons production et commercialisation avec prise en compte des aspects nutritionnels à travers un contrat conjoint R1 R2 avec une SAE volaille ▪ Poursuivre l'accompagnement de l'UDOPER pour la production et la commercialisation des petits ruminants à travers une subvention conjointe R1 et R2 en 2026 ▪ Conduire les tests de valorisation des engrais organiques du FBS BIO PHYTO afin de promouvoir l'utilisation combinée des engrais organiques et minéraux pour une production intensifiée et répondant aux exigences de durabilité environnementale	▪ Accompagner la mise à échelle de l'utilisation du répulsif Tozé pour lutter contre les dégâts des ruminants et réduire les conflits agriculteurs - éleveurs	▪Faciliter une formation conjointe (R1 et MELs) au profit des techniciens des SAE du R1 sur la PGASE; ▪ Assurer le suivi du remplissage de la PGASE par les SAE partenaires de mise en œuvre des actions du R1 ▪ Assurer le suivi du rapportage mensuel des activités sur la PGASE par les SAE partenaires de la mise en œuvre des actions du R1 ▪ Contribuer à l'assurance qualité des données	▪ Assurer la réalisation et la diffusion des émissions sur les thématiques du R1 en collaboration avec les médias partenaires ▪ Appuyer la réalisation de capsules vidéos sur l'élevage des petits ruminants dans le Borgou ▪ Réaliser des succès stories pour mettre en lumière les expériences réussies, tout en favorisant les visites d'échanges entre acteurs ▪ Élaborer des fiches techniques présentant les meilleures options d'intensification agricole ▪ Appuyer RERE SARL pour l'élaboration de fiches techniques adéquates pour la vulgarisation du produit Tozé ▪ Convertir les capsules vidéo produites, adaptées au format de la plateforme nationale de e-Conseil pour un téléversement et une diffusion massive.
R2	▪ Promouvoir la bonne alimentation nutritionnelle à travers l'appui à l'installation des jardins et élevage de case pour faciliter l'accès des acteurs aux légumes et aux protéines animales ▪ Assurer la gestion de la post-récolte (Gestion de l'aflatoxine) ▪ Faciliter l'intégration des FBS bénéficiaires de l'accompagnement de ACMA3 pour l'obtention de l'agrément de distribution des semences végétales dans le dispositif de la SoDeSeP	▪ Accès des MPME et OPA aux crédits, aux équipements et à la matière première ▪ Renforcement des OPA sur les bonnes pratiques de stockage et de conservation des produits	▪Accompagner les acteurs locaux porteurs de changement les plus matures conduire un plaidoyer pour un climat des affaires et de commercialisation apaisé ▪ Collaborer avec les CCIC pour le suivi de la mise en œuvre des contrats d'affermage entre les OPA et les mairies pour une gestion rentable des IEMs ▪ Sensibiliser des OPA sur le code foncier domanial ▪ Réaliser une base de données géolocalisée et référencée des FBS ▪ Organisation des foires virtuelles au profit des FBS et MPME ▪ Finaliser les travaux confortatifs pour la mise aux normes des unités sélectionnées pour l'obtention de	▪ Collecter les données de vente des FBS ▪ Former les techniciens des SAE du R2 sur la PGASE ▪veiller sur l'assurance qualité des données	▪ Assurer le couverture médiatique de la participation des acteurs aux foires et autres événements de promotion des produits ▪ Capitaliser et diffuser les changements induits par les appuis du R2 et du programme ▪Faciliter l'implication des médias partenaires dans la sensibilisation sur l'éducation nutritionnelle ▪ Assurer la couverture médiatique du processus d'accompagnement des MPME à l'obtention des autorisations de mise sur le marché et production de capsules vidéos pour mettre en lumière les appuis du programme dans le processus ▪ Visibilité des activités menées par le R2

Résultats	R1	R2	R3	MEL	COMMUNICATION
			l'Autorisation de Mise sur le Marché ▪ Veiller au respect des normes de conformité pour les prochaines unités de transformation à construire		
R3	▪ Opérationnaliser le plan de pérennisation de la solution Ignitia ▪ Appuyer le pilotage et la mise en échelle de la solution portée par la startup Agro-Hikari	▪ Accompagnement de nos partenaires startups et FBS TIC4Ag y compris sur l'inclusion de leurs solutions et services dans les starter-packs (RPDIP ▪ Appui au pilotage et mise en échelle des 2 Startups FinTech : Iwo et DreamSave, ▪ Poursuivre de la facilitation entre les MPMEs et les promoteurs des plateformes e-Commerce (Aliments-Bénin et Jinukun)	▪ Poursuivre le plaidoyer avec l'appui du CES et de Social Watch pour la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement des plateformes d'utilité publiques ▪ Conduire un plaidoyer envers les CCIC et les communes pour toutes facilitations pouvant faciliter l'adoption des TIC4Ag à la base	▪ veiller sur l'assurance qualité des données de la PGASE, ▪ Redéployer les plateformes PGASE et MEL sur le serveur de l'IFDC-Parakou	▪ Produire des capsules vidéo et autres outils de communication sur les solutions TIC4Ag ▪Diffuser des vidéos produits via les canaux adaptés ▪Animer des émissions radiophoniques focus sur les solutions TIC4Ag et dans la mesure du possible ▪ Organiser une séance « Knowledge Café » afin de capitaliser et d'ouvrir à une large audience de partenaires les travaux IFDC-ACMA3 sur les TIC4Ag
Communication	▪Appuyer la visibilité de l'activité liée au suivi et à la capitalisation de la récupération et redistribution d'une partie des kits petits ruminants à mettre en place par UDOPER AD /ACMA3 dans une vision d'entrepreneuriat solidaire « Qui reçoit… donne ! » ▪ Réaliser des émissions dans les radios de proximité sur le test des options EIC volaille et AIC avec les SAE dans le Borgou et les Collines ▪ Appuyer BIO PHYTO pour l'élaboration de fiches techniques adéquates (hard et vidéo) pour la vulgarisation de son engrais organique		▪ Réaliser des boîtes à images pour la sensibilisation des acteurs sur l'accès des femmes et des jeunes aux ressources producteurs et pour adresser les questions de normes sociales ▪ Confectionner des capsules vidéos pour la sensibilisation sur l'accès au foncier ▪ Assurer la couvertures médiatiques des activités du R3 ▪ Réaliser des émissions radios, des interviews dans le cadre du renforcement des capacités des bouviers et membres des structures locales de gestion des conflits liés à la transhumance sur les textes réglementaires de la transhumance pour renforcer la cohésion sociale	▪ Former des médias sur la PGASE ▪ Veiller sur l'assurance qualité des données ▪ Produire des documents de capitalisation thématique	

Intégration des dimensions transversales

Dimensions/ Résultats	R1	R2	R3	MEL	Communication
Genre	▪ Evaluation des actions du programme avec les marqueurs Genre, Gouvernance et Climat ▪ Inclusion sociale à travers l'intégration dans les contrats des partenaires de mise en œuvre du quotas 55% de femmes et 40 % de jeunes à prendre en compte au moment de l'identification des bénéficiaires ▪ Appui spécial à la résilience des exploitations agricoles (ASREA) orienté femmes et jeunes	▪ Recyclage des membres des comités de commercialisation des réseaux de petits acteurs sur leurs rôles et responsabilités ; ▪ Facilitation des ventes groupées au sein des réseaux ▪ Autonomisation financière des femmes et des jeunes à travers l'approche FaFa Wa ▪ Evaluation des actions du programme avec les marqueurs Genre, Gouvernance et Climat	▪ Poursuite des dialogues réflectifs sur les normes néfastes pour les femmes et les jeunes ▪ Action de plaidoyer portée par les femmes CATALYST sur l'accès des femmes au foncier ▪ Suivi de la mise en œuvre du programme de coaching selon l'approche CATALIST et extension des formations à une cible plus large	▪ Suivi des OPA de la zone du programme sur les indicateurs de gouvernance et du genre ▪Valorisation des données de vente des réseaux de petits acteurs	▪ Développement des boîtes à images et des outils d'analyse et actions sociales pour la sensibilisation des acteurs sur l'accès des femmes et des jeunes aux ressources producteurs et pour adresser les questions de normes sociales; ▪Capitalisation de l'approche CATALYST et de l'approche FaFa Wa
Gouvernance	▪ Renforcement des coopératives (ACA, UCOPER) avec l'outil CCP ▪ Renforcement de capacité technique et managériale des leaders des coopératives communales avec l'appui des SAE	▪ Renforcement des capacités des formateurs endogènes sur les SCMM et des OPA sur la gouvernance vertueuse ▪ Accompagnement des OPA Maraîchers et des ACA à une meilleure organisation pour saisir les opportunités de marché ▪ Accompagnement des OPA lead évoluant autour des IEM construites ou à construire dans un processus d'autoévaluation et de redevabilité pour une gouvernance vertueuse et gestion durable des IEM	▪ Renforcement des capacités des Jeunes TIC/ ambassadeurs des solutions TIC4Ag promues par le programme ▪ Accompagnement des OPA lead évoluant autour des IEM pour l'adoption de l'outil digital de warrantage pour une gestion transparente et efficiente des IEM ▪ Evaluation des plans d'actions CCP des CCIC Borgou, Donga et Collines ▪ Création d'un espace de redevabilité entre les membres ST/CCIC et autorités déconcentrées puis les membres ST/CCIC et les acteurs PEA	▪ Renforcement des capacités et suivi des techniciens des SAE recrutées pour adresser les problèmes de gouvernance sur l'utilisation de la PGASE ▪ Suivi des OPA de la zone du programme sur les indicateurs de gouvernance et du genre	▪ Capitalisation des appuis pertinents liés à la gouvernance ▪ Impression de boîtes à images sur la gouvernance ▪ Collaboration avec les radios locales pour la sensibilisation sur les thématiques de la gouvernance des OPA
Inclusion financière et finance digitale	▪ Facilitation de l'accès aux crédits intrants et crédit de campagne aux producteurs/OPA;	▪ Facilitation de l'accès à divers produits financiers (warrantage, fonds de roulement aux conditions FNDA) aux OPA, MPMEs, FBS ▪ Facilitation du crédit investissement aux conditions du FNDA pour les FBS et MPME ▪ Renforcer les capacités des FBS, MPME et OPA pour leur éligibilité aux produits financiers spécialisés.	▪ Évaluation du partenariat IFDC-SFD, mise à jour du répertoire des SFD partenaires et redynamisation du partenariat entre IFDC/ACMA3 et les SFD partenaires ▪ Appui à la digitalisation de l'écosystème financier (Fintech, systèmes d'information sur les crédits) et des groupes FaFa Wa	▪ Collecte des données sur les crédits à travers la plateforme de suivi évaluation ▪ Assurance qualité des données	▪ Elaboration et impression de la boîte à image sur l'éducation financière

Dimensions/ Résultats	*R1*	*R2*	*R3*	*MEL*	*Communication*
TIC	▪ Identification des acteurs pérennes et facilitation de partenariats pour le portage durable de la solution Ignitia ▪ Utilisation de la Solution Ignitia pour renforcer la résilience des petits exploitants ▪ Contractualisation avec Agro hikari pour l'utilisation du service des drones pour l'analyse des sols et la pulvérisation des cultures ▪ Renforcement de capacité/recyclage aux formateurs endogènes (Jeunes TIC) pour la formation des producteurs bénéficiaires des solutions météorologiques et climato-intelligentes	▪ Consolidation des relations d'affaire entre les promoteurs MPMEs et les plateformes e-Commerce (Jinukun & Aliments-Bénin) ▪ Promotion et renforcement de capacité sur l'utilisation de l'outil digitalisé du warrantage ▪ Promotion et utilisation de la solution Iwo Group par les MPMEs	▪ Promotion et utilisation de la solution DreamSave au profit des groupes FaFaWa ▪ Promotion et facilitation de l'intégration de DreamSave au profit des SFD pour faciliter le suivi rapproché	▪ Utilisation de la PGASE pour la planification ▪ Redéploiement des plateformes de collecte de données de ventes et de la PGASE sur les serveurs ACMA3 ▪ Evaluation de la fourniture des services TIC4Ag	▪ Elaboration des visuels de communications pour la composante TIC4Ag ▪ Développement des capsules vidéo pour appuyer la promotion des solutions TIC4Ag

7.6 Annexe 6 : Budget PTA 2026

Le budget du PTA 2026 est présenté par domaine de résultats avec une indication du coût des activités et du staff. Il est soumis en fichier Excel séparé.

7.7 Annexe 7 : Les risques et mesures d'atténuation

Risques	Probabilité		Impact		Mesures d'atténuation
	Élevée	Basse	Fort	Faible	
Risques systémiques liés au contexte					
La crise au Niger ayant entrainé la fermeture des frontières terrestres avec ce pays qui empêche l'écoulement des produits agricoles ciblés sur le marché nigérien	↑		↑		• Suivre les négociations et les conditionnalités sur la réouverture des frontières • Faire une évaluation des adaptations et réponses des acteurs PEA dans l'espace transfrontalier pour adapter la stratégie d'appui du programme par rapport à la diversification des marchés. • Accentuer les appuis sur la qualité des produits pour accompagner les acteurs PEA à explorer les niches du marché d'exportation pour les produits transformés (p.ex. gari, soja) : • Accompagner les OPA dans la diversification au niveau du marché national et l'accroissement des produits transformés ; • Promouvoir l'utilisation des plateformes de vente en ligne ;
Politique du gouvernement du Bénin : L'interdiction de l'exportation des produits agricoles qui limite la diversification des marchés et diminuent les possibilités d'écoulement	↑		↑		• Accompagner le lobbying-plaidoyer porté par les faitières en collaboration avec des autorités communales et départementales à l'endroit des décideurs politiques. • Assurer une veille permanente à l'effet d'anticiper sur les mesures alternatives à entreprendre
Politique du gouvernement du Bénin : Indisponibilité et déficit d'engagement des autorités communales (avant, pendant et après les élections)					• Renforcer en priorité le rôle des points focaux et des Secrétaires Exécutifs des communes, dont la neutralité politique garantit la continuité administrative • Anticiper l'implication des acteurs privés dans la gestion des IEM en établissant des partenariats clairs, fondés sur une définition précise des rôles et responsabilités
Politique du gouvernement du Bénin : Fermeture de certaines SFD Mise en application de la loi sur les microfinances avec des risques de cessation des activités et/ou fusion de certains SFD partenaires					• Maintenir le contact avec l'ensemble des parties prenantes chargées de la mise en application de cette loi (les SFD, l'APSFD, l'ANSSFD, etc.) pour suivre l'évolution du dossier, identifier de façon proactive les potentielles menaces, développer et mettre en œuvre les mesures d'atténuation nécessaires.
Réduction des parts de marchés dans les achats institutionnels dans le cadre des cantines scolaires liée à l'avènement de l'ANAN	↑		↑		• Entreprendre des démarches pour collaborer avec l'ANAN ou autres acteurs œuvrant dans les achats institutionnels (CRS, etc.) pour faciliter la mise en relation des OPA pour la fourniture des vivres • Accompagner les OPA à être éligibles aux marchés de l'ANAN • Maintenir le lien avec PAM pour continuer à profiter des opportunités qu'il peut offrir
La réforme récente de gestion des communes, le renouvellement des acteurs politiques (maires) et le remaniement du staff technique des mairies du fait des nouvelles dispositions, peuvent nuire au bon fonctionnement et à la durabilité des CCIC		↓		↓	• Inciter l'autofinancement (mobilisation interne des ressources) des cadres de concertation par les communes au moyen de la subvention dégressive de leur fonctionnement et de leurs activités (en trois ans). • Accompagner les nouveaux acteurs des CCIC à s'approprier la vision et les acquis du programmes afin qu'ils puissent mieux jouer leurs rôles
Radicalisation et montée de l'extrémisme violents des jeunes dans le Nord du Bénin		↓	↑		• Le programme mettra un accent particulier sur l'appui à l'entreprenariat des jeunes et des femmes. Il y aura une opérationnalisation de la stratégie de ciblage géographique, ciblage direct et auto-ciblage puis la mise en place des mesures de facilitation et d'autonomisation des femmes et des jeunes.
Insécurité dans les régions du nord du Bénin liées au risque de débordement de la violence du Sahel" au Bénin.		↓	↑		• L'IFDC, en tant que chef de file du consortium, dispose d'un plan national de sûreté et de sécurité régulièrement actualisé et de toutes les procédures opérationnelles standard en place. Le responsable de la sécurité du pays (CSO) fournira une formation en matière de sécurité à tous les membres du personnel du consortium du projet et évaluera les activités de sécurité et la logistique et conseillera toutes les opérations sur une base quotidienne
La parité Naira-FCFA : la fluctuation du cours d'échange qui rend les prix des produits agricoles volatils		↓	↑		• Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs PEA à la maîtrise et à la réduction de leur coût de production pour offrir des produits compétitifs • Accompagner les OPA à contractualiser avec des firmes locales pour la commercialisation de leurs produits

Risques	Probabilité		Impact		Mesures d'atténuation
	Élevée	Basse	Fort	Faible	
L'infrastructure au Bénin : l'accès à l'électricité et l'internet n'est pas optimale, ce qui affecte la performance et l'utilisation du dispositif TIC4Ag	↑		↑		• Diversifier les canaux et moyens de diffusion de l'information stratégique selon les acteurs économiques ciblés pour toutes les solutions TIC4Ag développées ; • Prospecter et promouvoir l'utilisation des énergies alternatives pour pallier l'absence du réseau électrique public • Promouvoir les digikiosks comme point d'accès aux solutions TIC4Ag et aussi d'accès à internet (Starlink)
Non-adhésion du secteur privé dans le cofinancement de la construction des infrastructures	↑		↑		• Identifier les structures privées ou publiques ayant un intérêt pour les infrastructures et analyser les pistes de collaboration ; • Collaborer fortement avec les services techniques des mairies dans toutes les étapes de la construction des infrastructures ; • Prospecter l'utilisation du guichet 1 du FNDA par les communes
La gouvernance des communes : la mauvaise gestion des fonds publics à cause d'un manque d'éthique et/ou de compétences, ce qui affecte la gestion des IEM		↓		↓	• Renforcer les capacités des membres des Secrétariat Technique des CCIC sur la Carte Communautaire de Performance (CCP) ; • Organiser le contrôle et l'appui-conseil de proximité et sur mesure des communes concernées • Organiser des séances de réédition de compte des cadres de concertation public privé pour internaliser la culture de redevabilité mutuelle • Exiger les audits (externes) de la gestion des fonds du programme ACMA3
Disponibilité et qualité de la matière organique au niveau local. Le broutage par les ruminants des résidus de récolte dans la zone d'intervention du programme, pourrait induire une indisponibilité de la matière organique sur une période de l'année. Aussi, la fermentescibilité et la teneur en éléments fertilisants des espèces végétales disponibles localement qui sont déterminantes de la qualité de la matière organique et par ricochet du biofertilisant pourraient constituer des limites.	↑		↑		• Identifier et cartographier les sources de matières organiques fermentescibles lors de la mission de prospection • Sensibiliser les bénéficiaires à la collecte et au stockage des résidus agricoles et déjections animales. • Former les techniciens de BFS et les bénéficiaires à la reconnaissance de matière organique de bonne qualité pour la production de biofertilisants. • Tenir compte de la disponibilité et de la qualité de la matière organique dans le choix des localités devant abriter les phases pilotes
Les conditions climatiques imprévisibles (sècheresse, inondations) peuvent affecter négativement les rendements des cultures et une offre insuffisante pour les marchés	↑		↑		• Développer avec les acteurs économiques des scénarios alternatifs pour combler des déficits éventuels d'offre en facilitant des flux de produits à partir d'autres localités. (PEA appuyés par le programme) • Promouvoir l'utilisation es prévisions pluviométriques • Promouvoir l'utilisation des techniques de travail minimum du sol et de variétés plus adaptées aux aléas climatiques
Risques systémiques liés au programme					
Récupération des actions du programme par les élites pour des fins de clientélisme et de visée politique avec des conséquences d'exclusion sociale		↓		↓	• Opérationnaliser les systèmes de redevabilité et de responsabilisation sociales, y compris (i) élaboration participative des budgets des activités et subventions du Programme ; (ii) affichage public de compte rendu public des financements et des dépenses effectuées ; (iii) suivi participatif et traçage des dépenses des OP ; (iv) amélioration de la visibilité communautaire des dotations du Programme ; (v) renforcement des aspects d'interface et collecte des plaintes et des préoccupations, (vi) Collaborer avec le Programme Social Watch
La gouvernance des OPA identifiés pour porter la gestion des IEM : la persistance d'une culture de gestion opaque qui affecte la performance des OPA (mobilisation de l'offre, gestion des IEM)	↑		↑		• Instaurer les séances de réédition de compte comme principe de gouvernance des OPA • Accompagner les leaders des OPA à internaliser la culture de redevabilité mutuelle à travers l'implémentation de la CCP et son utilisation périodique (au moins une fois par trimestre) a seins des comités multi-acteurs installés autour des IEM • Intégrer les audits financiers dans les règlements intérieurs des OPA • Faciliter l'adoption des outils innovants de gestion tel que la solution IWO pour les faitières et DreamSave pour la gestion des coopératives pour renforcer la transparence à la base
L'organisation des acteurs économiques : la non-adoption de l'action collective (OPA fonctionnelles) à cause du comportement individualiste et		↓	↑		• Donner des appuis aux comités multi acteurs qui favorisent l'inclusivité et stimulent l'action collective pour les SCMM et la gestion des IEM • Entreprendre des actions pour cultiver l'esprit entrepreneurial au sein des OPA pour rendre attractifs les IEMs et les SCMM développés

Risques	Probabilité		Impact		Mesures d'atténuation
	Élevée	Basse	Fort	Faible	
des mauvaises expériences du passé (interférence externe dans la gestion)					• Amener les CCIC à utiliser les approches participatives et inclusives pour favoriser un dialogue pouvant aboutir à une compréhension partagée des enjeux économiques et financiers par les acteurs
L'usage inapproprié des engrais minéraux et des pesticides pour l'intensification de la production peut avoir des effets négatifs sur l'environnement					• Le renforcement des capacités et la sensibilisation sur les pratiques Eco-efficientes résilientes seront permanents durant la période du programme. • Toutes les pratiques agricoles enseignées dans les champs de démonstration sont axées sur les bonnes pratiques agricoles et la lutte intégrée contre les parasites, afin de limiter à l'optimum l'utilisation des pesticides et des engrais minéraux et au maximum les dommages causés à l'environnement. • Le plan de suivi et d'atténuation des risques liés à l'utilisation des engrais et des pesticides et aux résidus de la transformation élaboré en 2024 sera mis en œuvre à partir de 2025
Fabrication et utilisation inappropriée des biofertilisants, dosage incorrect pouvant avoir des effets négatifs sur les sols, les plantes, les aliments, le bétail et l'homme.					• Équiper en outils de mesure et former les techniciens et producteurs bénéficiaires sur les techniques de mesure de la teneur des biofertilisants en éléments chimiques nocifs (acidité, etc.) • Organiser avec l'appui des parties prenantes, un suivi rapproché des bénéficiaires pendant les 2 premiers cycles • Produire des supports visuels de formation en langues locales
Exploitation sexuelle, abus et harcèlement (ESAH) aussi bien au niveau de l'équipe du programme que des partenaires de mise en œuvre (PMO) et des bénéficiaires					• Former tout le staff sur les types, formes, règles et principes de l'exploitation sexuelle, abus et harcèlement • Renforcer les interactions avec les partenaires de mise en œuvre (PMO) sur la thématique en insérant en plus du code d'éthique de IFDC, la politique de l'Ambassade en matière de SEAH dans les documents constitutifs des termes des contrats et des accords de subventions • Sensibiliser les acteurs (hommes, femmes et jeunes), les équipes des PMO et les staffs du programme sur le mécanisme de prévention et de lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels ; • Informer dans la mesure du possible, les époux des femmes impliquées dans les activités du programme lors des activités organisées en dehors de leur lieu de résidence • Tenir compte du contexte et des pratiques culturelles existant dans la zone d'intervention du programme dans le cadre de la réalisation de nos activités
Risques liés à l'organisation du programme					
Risques de fraude et de corruption					• Tous les partenaires du consortium ont une politique anti-fraude et signaleront immédiatement tout cas de fraude ou de corruption. IFDC a renforcé récemment son arsenal en matière de fraude par la prise de mesures additionnelles • Les partenaires de mise en œuvre doivent également avoir une telle politique et une obligation de dénonciation. Si l'un des partenaires de mise en œuvre n'a pas mis en place une telle politique, le projet l'aidera à en avoir. • Procéder à des preaward assessment (rapide analyse organisationnelle et fonctionnelle) des partenaires de mise en œuvre avant toute contractualisation
Les mouvements éventuels du staff technique du programme ACMA3 entraînant la perte des connaissances et surtout de compétences					• Impliquer suffisamment le staff technique dans les débats stratégiques pour que ces derniers ne se sentent pas marginaliser au sein de l'équipe • Responsabiliser davantage le staff technique afin que ces derniers se sentent motivés pour aller au bout de leur processus d'apprentissage et développer des compétences dans leur domaine d'activités • Mettre en œuvre des mesures incitatives pour une motivation périodique et continue du staff.

7.8 Annexe 8 : Recueil des enseignements tirés en 2025 par résultats

RÉSULTATS 1

Agriculture résiliente et orientée marché

- L'approche Champ École Paysan utilisée pour le test de démonstration des options d'intensification AIC/EIC facilite l'apprentissage et la diffusion des innovations.
- Les mécanismes d'accès aux intrants et au crédit mis en place, coconstruit avec les acteurs, sont adaptés aux besoins de toutes les catégories d'acteurs et au besoin d'application des options AIC/EIC promues.

Petit élevage performant et orienté marché

- La mise en relation des OPA volaille avec les marchés institutionnels (ex. hôtels), auparavant inaccessibles, renforce leur professionnalisation et la vente collective.
- Les commandes irrégulières, faibles et informelles des hôtels, ainsi que l'organisation limitée des éleveurs, réduisent l'efficacité de la vente groupée dans les filières maraîchage, petits ruminants et volaille, malgré ce nouveau débouché.
- L'appui aux OPA pour définir et opérationnaliser des services pertinents favorise l'adhésion des membres et renforce la visibilité et la durabilité des actions.
- L'élevage de case facilite l'accès aux protéines, mais au nord, les ménages consomment peu leurs propres animaux, privilégiant la vente pour d'autres besoins. Les messages de sensibilisation ont été adaptés et se poursuivront en 2026 pour encourager l'investissement des revenus dans une alimentation saine.

RÉSULTATS 2

Gouvernance, développement professionnel et entrepreneurial des OPA :

- La structuration et la formalisation des OPA, associées à un coaching rapproché, facilitent la mobilisation collective de volumes importants de produits.
- L'intégration des boîtes à images dans l'outil d'appréciation de la fonctionnalité a simplifié la compréhension des critères de gouvernance et de professionnalisation, renforçant la maîtrise de l'auto-évaluation et l'appropriation du processus par les OPA.
- Le manque d'infrastructures de stockage adaptées pour les fortes mobilisations de maïs destinées aux marchés institutionnels exige davantage d'efforts et de solutions ingénieuses pour respecter les normes et bonnes pratiques de stockage.
- L'arrivée de l'ANAN dans les achats institutionnels, en remplacement du PAM, montre la nécessité pour les OPA de maîtriser les nouvelles procédures et d'éviter la mobilisation de gros volumes sans contrat formel.
- Le non-respect des engagements financiers des unions pour le fonctionnement des IEM, dû à une faible mobilisation interne et à une mentalité d'assistanat persistante, a démotivé les gestionnaires et limité la mise en œuvre effective des modèles économiques.

Fournisseurs de semences, d'intrants et d'équipements (FBS) :

- L'évaluation préalable, l'adaptation des modules de formation et l'appui pratique renforcent l'impact auprès des bénéficiaires.
- Le partenariat ACMA3 - BeniBiz mobilise une expertise en marketing digital utile au développement des acteurs.
- Les mises en relation ont favorisé des partenariats commerciaux et accru la confiance entre FBS et petits acteurs, mais l'absence de contractualisation et de suivi limite leur pérennité. Toutefois l'expérience de Biophyto en matière de consolidation des relations d'affaires est très édifiante ; Elle a développé des kits d'intrants adaptés aux besoins spécifiques des petits acteurs pour faciliter leurs accès aux intrants et aux crédits en relation avec des SFD. Cela s'est fait avec en plus un accompagnement technique apporté par Biophyto elle-même. Le programme va donc encourager d'autres FBF à répliquer cette expérience réussie de Biophyto. Dans cette perspective, l'équipe ACMA3 est déjà en relation la SONAMA sur les équipements agricoles ; cela pourra se faire avec d'autres FBS pertinents si possible
- Le renforcement des compétences numériques des FBS améliore la visibilité des produits et les relations commerciales, toutefois, la disparité de la maîtrise des outils digitaux entre bénéficiaires et l'insuffisance de suivi des performances freinent encore l'efficacité de cette approche.

Micro, petites et moyennes entreprises (MMPE) et organisations professionnelles (OP) agro-alimentaires performantes et rentables :

- L'implication continue de l'ABSSA dans tout le processus (critères de sélection, vérifications terrain, ajustement des plans de mise aux normes) a fortement amélioré l'efficacité de l'appui aux MPME, en accélérant les procédures et en rendant les choix plus pertinents.
- Le recours aux expertises des faîtières pour accompagner leurs membres (MPME/OPA) renforce la confiance et garantit la continuité des services après les contrats, tout en soutenant l'appui aux acteurs de leurs filières.
- L'indexation des accords de subvention sur les plans opérationnels des faîtières, alignés avec les objectifs du programme, crée un double intérêt : répondre aux priorités du programme tout en renforçant celles des faîtières.

Finance agricole inclusive

- En 2025, la formation décentralisée en éducation financière, appuyée par des formateurs locaux certifiés, a favorisé une forte appropriation des outils et messages par les bénéficiaires, notamment dans les PEA et les groupes FaFa Wa.
- L'accès au crédit d'investissement reste limité en l'absence de produits financiers adaptés et d'un accompagnement rapproché. Malgré l'implication de plusieurs SFD partenaires, de nombreux petits acteurs agricoles demeurent exclus faute de garanties adéquates et de critères d'éligibilité trop stricts.

RÉSULTATS 3

Développement local

- L'implication des leaders d'opinion dans la vulgarisation du code foncier et domanial facilite leur engagement à diffuser l'information au sein de leurs communautés et à prévenir les conflits fonciers.
- La dynamique collective des acteurs PEA, combinée à l'engagement personnel des leaders coutumiers et d'opinion, contribue au succès du plaidoyer pour créer un environnement plus favorable aux affaires et à l'accès aux marchés.
- Bien que récente, la mise en œuvre de l'approche CATALYST renforce déjà de manière efficace les compétences des jeunes femmes ciblées et leur capacité d'action au sein des organisations.

Lobbying-plaidoyer

- L'utilisation et l'appropriation du CCIC permettent aux acteurs des PEA de mener efficacement leurs plaidoyers, d'obtenir des solutions adaptées et d'améliorer l'environnement des affaires, notamment par la levée de restrictions et l'accès à des marchés plus rémunérateurs.
- Malgré les progrès observés chez les femmes leaders engagées dans le processus de coaching, celles-ci continuent de faire face à des obstacles invisibles, notamment des normes sociales qui freinent leur progression.
- La mise en œuvre de l'approche CATALYST renforce efficacement les compétences des femmes et des jeunes ainsi que leur capacité d'action au sein des organisations.
- Le coaching des femmes, centré sur la description de leur propre parcours de leadership, leur permet de mieux se connaître et d'orienter leur vision vers un changement positif.

Infrastructures et équipements marchands (IEM)

- Le faible développement entrepreneurial et l'esprit associatif limité, même lorsqu'un modèle économique existe, ne permettent pas une gestion rentable des IEM.
- L'implication du secteur privé dans le cofinancement et la gestion des IEM constitue un gage de bonne utilisation des infrastructures et de durabilité du dispositif.
- Les procédures nécessaires au cofinancement des IEM et à la sécurisation foncière des sites, longues et complexes, remettent souvent en cause les feuilles de route prévues pour leur mise en place.
- La création d'un comité multipartite, réunissant techniciens communaux et équipes du programme, facilite la conduite des procédures de recrutement des cabinets d'étude conformément à la stratégie nationale.
- L'anticipation dans la mobilisation des actes de sécurisation foncière des sites d'implantation constitue un facteur clé pour renforcer l'engagement des autorités communales dans les projets d'IEM.

Technologies de l'information et de la communication pour l'agriculture (TIC4Ag)

- Dans un contexte marqué par la compétition entre acteurs qui devraient pourtant se compléter, les partenariats ont fonctionné parce que les intérêts de chaque partie ont été pris en compte.
- Pour favoriser l'adoption des solutions numériques en zones rurales, il est essentiel de cibler des personnes ressources endogènes ; une fois convaincues de la pertinence et de l'efficacité de ces solutions, elles en assureront spontanément la promotion auprès de leurs pairs, facilitant ainsi leur adhésion.

7.9 Annexe 9 : Organigramme ACMA3

